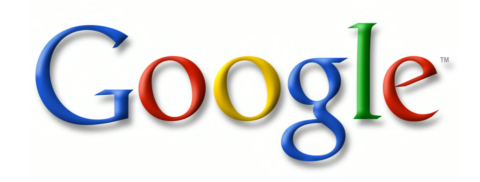
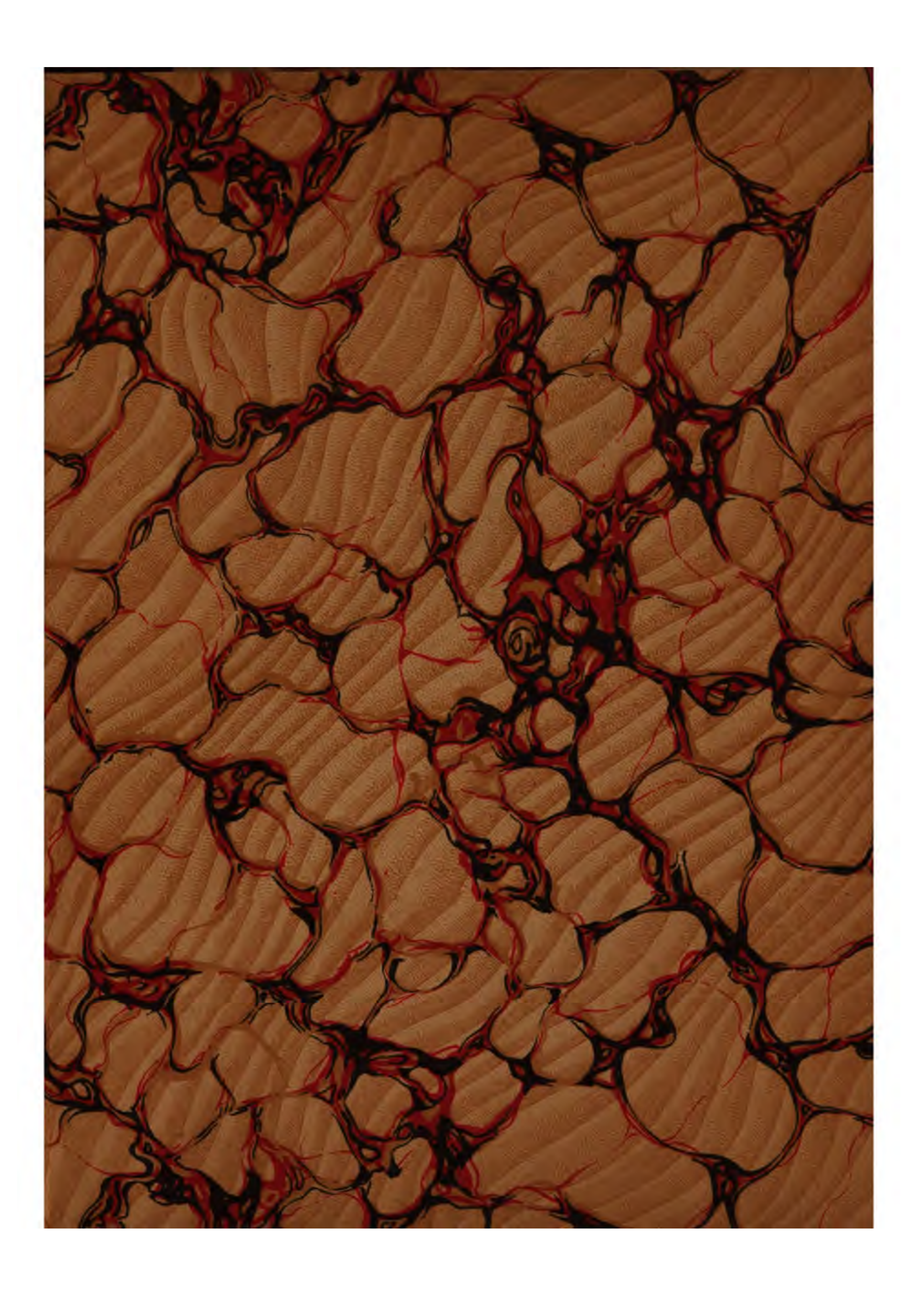




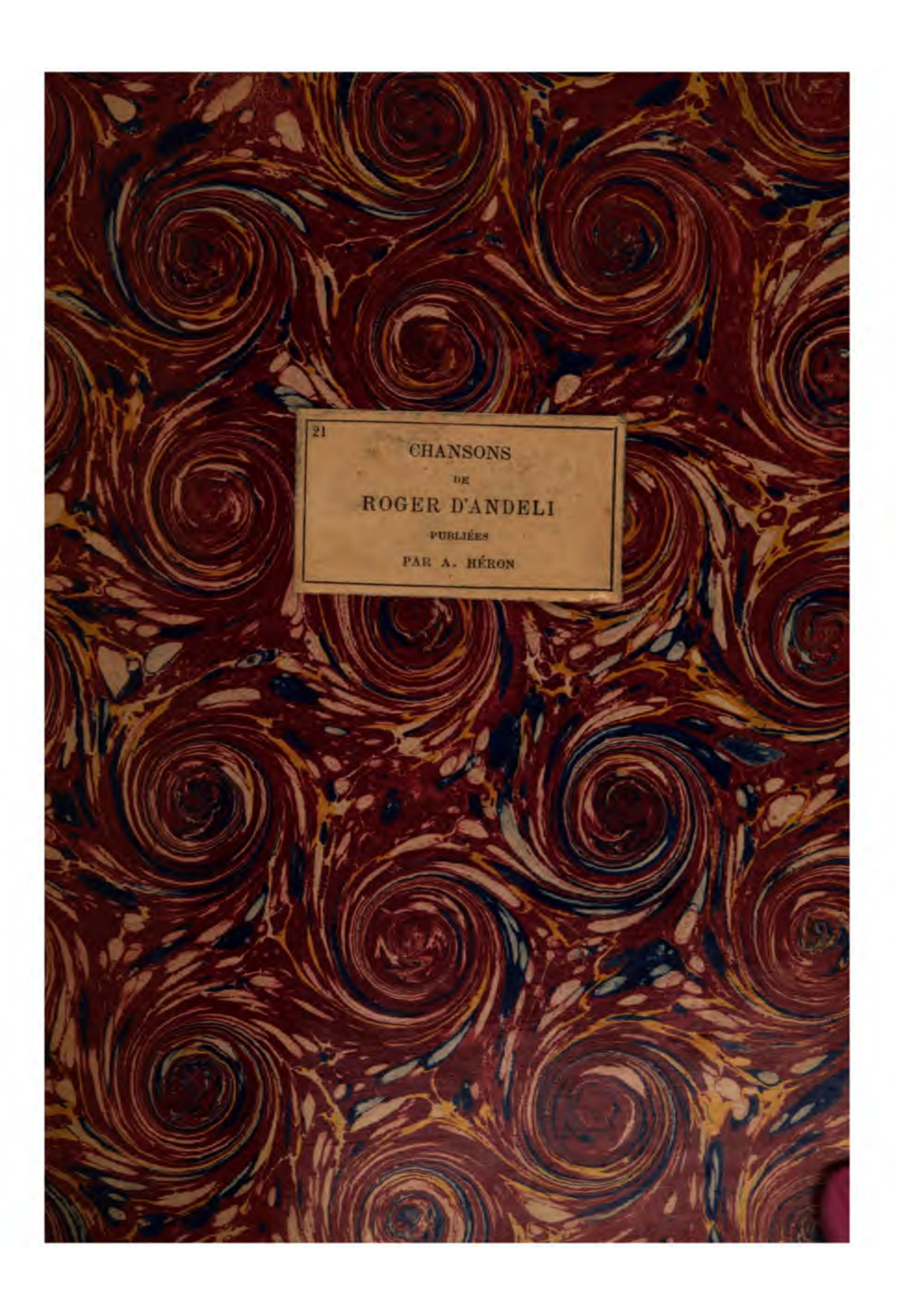
B 1,548,484


UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST




UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST




21
CHANSONS
DE
ROGER D'ANDELI
PUBLIÉES
PAR A. HÉRON

SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES

N° 65

—

M. BEAUCOUSIN.

CHANSONS

DE

ROGER D'ANDELI

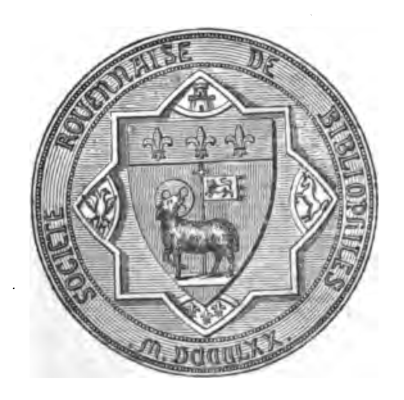
Seigneur normand des XIIe et XIIIe siècles



PUBLIÉES AVEC INTRODUCTION, VARIANTES ET GLOSSAIRE

PAR

A. HÉRON



ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD

M.DCCC.LXXXIII

INTRODUCTION

I

« Je ne sais pourquoi, a dit Littré (1), l'on a fait « dans ces temps (moyen âge) à la noblesse française « un renom d'ignorance profonde, l'accusant d'être « tout à fait illettrée ; je crois qu'on a pris l'exception « pour la règle. Aux douzième et treizième siècles, on « trouve parmi les poëtes les plus célèbres beaucoup « de noms appartenant aux princes et aux barons : le « roi Richard, le châtelain de Couci, Quesnes de

(1) *Histoire de la langue française*, etc., par E. Littré, nouv. édit. in-8° 1863, t. II, pp. 5-6 : *Etude sur Pathelin*.

« Béthune, le comte de Champagne, la dame de Fayel, « et bien d'autres, ont chanté leurs amours, déploré « les traverses qu'essuient les fidèles amants, et gémi « que la croisade, dette de foi et d'honneur, les sépa- « rât de l'objet aimé. Le goût des lettres était vif dans « cette classe, qui les cultivait non sans succès et sans « charme. »

Roger d'Andeli, dont la *Société rouennaise de Bibliophiles* publie ici les chansons, fournit un exemple de plus à l'appui de ce jugement de Littré. Lui aussi, il appartient à cette race de poètes chevaliers qui traversent le moyen âge du roi Richard à Charles d'Orléans et dont les compositions fières et tendres ne sont pas un des moindres trésors de notre ancienne littérature. Les deux chansons que nous avons sous son nom et dont une lui est contestée, ne font vraiment pas mauvaise figure auprès de celles des meilleurs poètes du temps. Et je ne puis me défendre de saisir cette occasion de dire combien ce genre léger et gracieux fait honneur à nos pères. On peut bien trouver quelque monotonie à ces fréquentes redites par lesquelles les amants vantent les charmes de leur belle ou se plaignent de ses rigueurs; toutefois, il serait facile de citer un grand nombre de chansons qui, par l'expression fine et mesurée des sentiments, la souplesse et la

variété du rythme, l'élégance d'un style parfois naturel, plus souvent recherché, mais presque toujours décent, attestent qu'on n'était pas étranger, en ces temps déjà bien éloignés de nous, aux délicatesses du goût et du cœur, en même temps qu'elles présentent un contraste frappant avec ces œuvres où s'est épanchée la verve railleuse et hardie jusqu'à la licence des conteurs populaires. Qui voudra se convaincre du mérite de nos vieux chansonniers, n'aura qu'à parcourir quelques-unes des publications déjà nombreuses qui en ont été faites depuis les *Poësies du roi de Navarre*, données en 1742 par Lévesque de La Ravallière, jusqu'au curieux *Recueil de Motets français des XII[e] et XIII[e] siècles* (1), que M. Gaston Raynaud vient d'éditer d'après le manuscrit de Montpellier. A défaut, les deux chansons de Roger d'Andeli pourraient encore, si je ne me trompe, prévenir favorablement le lecteur.

II

Et d'abord, Roger d'Andeli appartient-il réellement, comme je l'ai dit plus haut, à la noblesse féodale? Cela

(1) Paris, F. Vieweg, 1882, gr. in-16, xxxvi-332.

n'est pas douteux, à en juger par ce passage d'une de ses chansons :

Et cist maus que j'ai porté tant
Ne puet estre sans mort fenis;
Mès se garis
En fusse, plus fusse enrichis
Que hom de mon *lignage* (1).

L'abbé de La Rue (2) paraît donc avoir ici rencontré plus juste que dans certaines des identifications qu'il a tentées, en reconnaissant comme l'auteur de ces chansons Roger d'Andeli, seigneur d'Hermanville (3), que Jean sans Terre nomma en 1201 châtelain de Lavardin (4) et que d'anciens rôles désignent comme devant le service féodal à Philippe-Auguste.

Avant que l'auteur des *Essais historiques sur les Bardes, etc.,* eût fait porter sur lui ses recherches, Roger d'Andeli avait été mentionné, simplement

(1) Var. ms. 846 : *paraige.*

(2) *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*, etc., in-8°, 1834, t. III, pp. 196-198.

(3) Hermanville, Seine-Inférieure, arrondissement de Dieppe, canton de Bacqueville.

(4) Lavardin, Loir-et-Cher, arrondissement de Vendôme.

comme poète, par le président Fauchet, La Croix du Maine et La Borde.

Le président Fauchet est le premier qui, dès le XVI[e] siècle, ait rappelé le nom de Roger, oublié comme tant d'autres : « Rogerin d'Andeli (c'est ainsi qu'il le nomme) dit qu'il ne cessera de chanter encores qu'il se deuille d'Amours : et soit taillé de mourir en ses tourments, se merci ne vainc sa dame. Il se plaint de ses yeux qui l'ont trahi (1). » On reconnaît dans cette courte analyse la chanson qui commence par ces vers :

Ja por ce se d'amer me deuil,
Ne laisserai que je ne chant.

Fauchet est muet sur l'autre chanson, que plusieurs manuscrits attribuent du reste au châtelain de Couci. Après Fauchet, La Croix du Maine a parlé de Roger en ces termes : « Roger ou Rogerin d'Andely, ancien poëte françois, vivant en l'an 1260 ou environ. Il a composé plusieurs poëmes, non encore imprimés (2). »

(1) Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise*, etc., Paris, 1581, livre II, p. 156.

(2) *Bibliothèque françoise de La Croix du Maine et de Du Verdier*, etc., Paris, 1772, in-4°, p. 394. — La première édition de l'ouvrage de La Croix du Maine est de 1584.

Au XVIII[e] siècle, La Borde le mentionne dans son *Essai sur la musique :* « Rogerin ou Rogiers d'Andeli, dit-il, cité par Fauchet, a laissé deux chansons qui sont dans le manuscrit du Roi. Il vivoit sous saint Louis (1). » La Borde indique plus loin les manuscrits où il a trouvé ces chansons (2).

Comme on le voit, aucun renseignement n'avait été donné, avant l'abbé de La Rue, sur la personnalité de Roger d'Andeli, non plus que sur le rôle qu'il avait pu jouer. Depuis, les divers ouvrages où l'on s'est occupé de ce poète, à commencer par l'*Histoire littéraire de la France* (3), n'ont fait que répéter ce qui avait été dit par le savant abbé.

Aux détails fournis par de La Rue sur Roger d'Andeli, j'ajouterai ceux que mes recherches personnelles m'ont permis de découvrir; leur ensemble fera voir que notre trouvère fut un personnage important, qu'il jouit de la faveur des rois et que sa vaillance fut hautement appréciée de son temps. Il ne tiendra qu'à nous d'ajouter un trait de plus au tableau en laissant notre

(1) *Essai sur la Musique ancienne et moderne*, Paris. 1780, in-4°, liv. IV, ch. V, p. 151.

(2) *Ibidem*, liv. IV, ch. VIII, p. 310.

(3) T. XXIII, p. 754.

imagination nous persuader que son talent poétique lui valut les faveurs des belles.

C'est vers 1190 qu'une première mention est faite de Roger dans une charte (1), où il est nommé *Rogerius de Andelei.* Le 20 avril 1201, le roi Jean-sans-Terre, qui se trouvait alors à Brideport, adresse à Garin de Glapion, son sénéchal de Normandie, des lettres-patentes (2) par lesquelles il l'informe qu'il a confié à Roger d'Andeli, *Rog' de Andel',* la garde du château de Lavardin et le charge de mettre le nouveau gouverneur en possession de la forteresse et des terres qui en dépendent.

Raoul *de Monasterio* contestait à l'abbé de Fécamp le droit de présentation à l'église d'Etretat (*Estrutart*); la cause fut portée à l'assise du roi tenue à Caudebec, et là, Raoul renonça à ses prétentions. Roger d'Andeli, *Rog' de Andeli* figure parmi les personnages présents à cette assise et à la tête desquels sont cités

(1) On lit dans une note du XXIII[e] vol. du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, p. 436 :... *Rogerius de Andeli*, qui in quadam charta circa a. 1190 data *Rogerius de Andelei* dicitur.

(2) *Rotuli chartarum in Turri Londinensi asservati*, etc., publiés par Th. Duffus Hardy, 1837, in-f°, t. I, 1[re] partie, p. 103, col. 2.

Robert de Crespet, vicomte de Caux, et l'abbé de Saint-Wandrille (1).

Outre sa seigneurie d'Hermanville, Roger d'Andeli possédait encore des biens à Calleville, à Rouen, à Vittefleur, à Ancourt, ainsi que l'attestent les documents qui vont être passés en revue.

La Roque le cite au nombre des chevaliers qui devaient le service militaire à Philippe-Auguste : « Il y a, dit-il (2), un roolle en ladite chambre (des Comptes) de ceux qui devoient service au duc de Normandie du temps de Philippe-Auguste Roy de France et conquérant de cette Province, entre lesquels étoit Hugues le Breton, appelé Monseigneur, avec Guillaume de Barentin, Guillaume de Beauchamp, Guillaume d'Esquetot, Gaucher de Bourdainville, Roger d'Andely, Jean de Routot, Jean Commin et autres. » Le demi-fief de Roger était situé à Calleville (3).

(1) Bibl. publique de Rouen : *Cartulaire de Fécamp* Y51, f. 40 v°.

(2) *Histoire généalogique de la maison de Harcourt...* par Messire Gilles-André de la Roque. Paris, Seb. Cramoisy, 1662, in-fol. t. I, p. 287.

(3) On trouve en effet dans le *Scripta de feodis ad regem spectantibus et de militibus ad exercitum vocandis e Philippi Augusti regestis excerpta (Recueil des Historiens*, etc., t. XXIII)

Si les d'Andeli tiraient leur nom de la petite ville qu'on appelle aujourd'hui les Andelys, ils semblent n'avoir conservé que bien peu de rapports avec leur lieu d'origine; un seul fait pourrait, à ma connaissance, établir ces relations. Dans la liste des fiefs devant le service à Philippe-Auguste (1), on trouve la mention suivante : [*Feoda Baldrici de Longo Campo*]. *Pars Ren. de Bosco... Rogerus Andel*[*iaci*], *quartum militis*. Les noms de tous les autres chevaliers qui accompagnent celui de Roger appartenant au Vexin normand prouvent bien que le quart de fief dont il est question était situé dans la même région; mais ce *Rogerus Andel*[*iaci*] est-il bien le nôtre?

la mention suivante comprise dans la liste des *Feoda de Ballivia Rothomagensi*, sous la rubrique *Feoda de Pavelli : Rogerus de Andeli, dimidium feodum apud Callevillam*, p. 616 A. — Pour les autres noms, il y a quelques différences entre le texte de La Roque et celui du *Recueil des Historiens*, dans lequel on lit : *Galterus de Bordanvilla... Johannes de Bonetot...Johannes Comin*. — Voir aussi le *Scaccarium Normanniæ sub regibus Franciæ*, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XV, 1846. On y trouve également : *Rogerus Dandeli dimidium feodum apud Gallevillam*, p. 173, col. 2. Ce registre des fiefs de Philippe-Auguste est de 1210.

(1) *Scripta de feodis...* etc., *Recueil des Historiens*, etc., t. XXIII, p. 717 G.

Voici maintenant la preuve que Roger d'Andeli possédait des biens à Rouen. En présence de Jean Luce, alors maire de cette ville (1), Roger d'Andeli, chevalier, *Rogerus de Andelico, miles,* vend au chapitre de Notre-Dame de Rouen, pour une somme de quatorze livres tournois, une rente annuelle de vingt-cinq sous six deniers que ledit chapitre lui faisait sur plusieurs tènements situés à l'extrémité de la rue Saint-Romain, vers Robec. Moyennant cette somme, Roger renonce à tous ses droits en faveur du chapitre, et dans le cas où il ne pourrait pas lui garantir la jouissance de cette rente, il s'engage à lui donner en échange un dédommagement convenable dans ses autres tènements qui dépendent du fief de l'archevêque de Rouen.

(1) *Cartularium Ecclesiæ Rothomagensis* (Bibl. publique de Rouen), f° 125 r°, n° 222 *bis*. Voir aux pièces justificatives cette charte, qui n'est pas datée. D'après la liste des maires de Rouen, donnée par M. Chéruel dans son *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, t. I, pp. 359-373, Jean Luce a été maire pour la première fois en 1206-1207, puis sept fois de 1210 à 1218 consécutivement, sauf un intervalle en 1212-1213. Si notre Roger d'Andeli est bien le même qui resta à guerroyer dans le midi de la France depuis le début de la guerre des Albigeois jusqu'en 1217 et même plus tard, cette charte daterait de la première magistrature de Jean Luce.

Roger d'Andeli vendit en 1205 au prieuré de Berneval (1), qui appartenait à l'abbaye de Saint-Denis, le moulin de Cattivel, situé à Ancourt (2), avec ses dépendances, pour la somme de quatre-vingts livres tournois et une paire d'éperons dorés de la valeur de deux sous qui devait lui être remise chaque année à Pâques. Parmi les noms des témoins de l'acte (3) de vente, daté d'Arques, figure celui de Jean de Rouvray, alors châtelain de cette forteresse (4). Par une autre charte

(1) Berneval-le-Grand, arrondissement et canton de Dieppe.

(2) Ancourt, arrondissement et canton de Dieppe, sur l'Eaulne, à peu de distance d'Arques.

(3) Cette charte a été singulièrement interprétée dans le *Trésor généalogique de Dom Villevieille*, t. I, p. 395. *Aienecurt* de cette charte, *Aincort* de la suivante, sont devenus *Avenescourt; Johanne de Roboreio* est traduit par Jean du Quesnel, que l'on fait châtelain d'Andeli; *Ricardo de Sancto Sidonio* (de Saint-Saëns) devient Richard de Saint-Souin. Voilà bien des erreurs accumulées en quelques lignes.

(4) Dans son *Histoire du château d'Arques* (in-8°, Rouen, 1839), A. Deville appelle, je ne sais pourquoi, ce personnage Jean de Reviers (pp. 163 et 405). — Voir sur Jean de Rouvray, dont le nom figure au vers 19153, « Missires Johan de Rovrei, » de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, une note de M. Paul Meyer, à la suite des extraits qu'il a publiés de ce poème, retrouvé par lui, dans la *Romania*, n° 41, janvier 1882, p. 73.

donnée *apud Novum Castrum de Driencort* (1), en janvier $\frac{1206}{1207}$, Raoul d'Issoudun (2), comte d'Eu, ratifia, à titre de suzerain, la vente de ce moulin, faisant partie du fief de Roumare, à la condition que les droits qu'il avait sur ce fief seraient reportés sur la part qui restait en la possession de Roger d'Andeli (3).

De toutes les chartes auxquelles demeure attaché le nom de Roger d'Andeli, la plus importante est incontestablement la suivante, parce que, sans nous donner la date exacte de sa mort, elle indique au moins une limite que sa vie ne dépassa pas, et nous fournit en même temps quelques renseignements sur sa parenté. Cette charte est relative à la contestation qui paraît avoir existé assez longtemps entre la famille d'Andeli et l'abbaye de Fécamp au sujet du droit de présenta-

(1) Neufchâtel, chef-lieu d'arrondissement de la Seine-Inférieure.

(2) Raoul d'Issoudun appartenait à la maison de Lusignan; il était frère de Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, plus tard de Chypre, qui fut vaincu et fait prisonnier par Saladin à la journée de Tibériade, 1187. Raoul d'Issoudun devint comte d'Eu par son mariage avec Alix, fille de Henri II, dernier comte d'Eu de la maison de Normandie.

(3) Voir aux pièces justificatives ces deux chartes contenues dans le *Cartulaire blanc de Saint-Denis II*, Archives nationales, LL 1158.

tion à l'église de Saint-Martin de Vittefleur (1). Le débat était déjà soulevé en 1180, car nous lisons sous cette date, dans les *Grands Rôles de l'Echiquier de Normandie sous les rois d'Angleterre* (2) : *Abbas de Fiscanno*, 200 *lib. pro presentatione ecclesie de Witefluvio difforciata Waltero de Andeleio.* Ce Gautier d'Andeli céda les biens et les droits qu'il possédait à Vittefleur à son frère Roger, qui voulut de nouveau faire valoir ses prétentions sur l'église de Saint-Martin. Une enquête eut lieu; le témoignage fidèle de tout le pays, *fidele testimonium totius patrie*, établit que l'église de Vittefleur était située dans le domaine de l'église de la Sainte-Trinité de Fécamp et au milieu des terres qui lui appartenaient. Roger renonça à la lutte; par une charte datée de 1207, il déclara abandonner à Dieu et à l'église de Fécamp, *in puram et perpetuam elemosinam*, le patronage de l'église de Vittefleur, injustement usurpé par ses prédécesseurs, et renonça pour lui et ses héritiers à tout droit sur

(1) Vittefleur, Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot, canton de Cany.

(2) *Magni Rotuli Scaccarii Normanniæ sub regibus Angliæ... anno incarnationis Domini MCLXXX*, 6e membrane r°. — Publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, 5e vol., 1846, p. 20.

cette église en donnant pour caution tous les biens qu'il avait hérités à Vittefleur de son frère Gautier, et en jurant sur les saints évangiles, dans l'abbaye, en présence des moines assemblés. Cette donation ou cession semblait devoir terminer la querelle ; il n'en fut rien. Gautier, fils de Roger, la souleva de nouveau en citant devant la cour du roi l'abbé de Fécamp, qui, à l'assise de Maulévrier (1), *in assisia apud Malum Leporarium,* opposa à ces revendications la charte scellée du sceau de Roger et la fit lire en présence de tous. Gautier, après avoir pris conseil de ses amis, reconnut l'injustice de ses prétentions, approuva la charte de son père en pleine assise et la vidima par une charte nouvelle et l'apposition de son propre sceau. Ceci se passait au mois de février $\frac{1232}{1233}$ (2).

La charte que je viens d'analyser nous fait connaître deux Gautier d'Andeli, l'un frère, l'autre fils de Roger; elle prouve en outre que Roger n'existait plus en 1233. D'où il résulte que l'*Histoire littéraire de la France* qui, dans le XXIIIe vol., p. 754, adopte l'identification présentée par l'abbé de La Rue et attribue nos deux

(1) Maulévrier, Seine-Inférieure, arrondissement d'Yvetot, canton de Caudebec.

(2) Voir aux pièces justificatives la charte de Roger et celle de Gautier.

chansons à Roger d'Andeli, seigneur d'Hermanville, n'est pas fondée à avancer, dans le XX[e] vol., p. 658, que ce même Roger concourt au 13[e] jeu-parti d'Adam de la Halle, qui commence par ces deux vers :

Adan, si soit que me feme amés tant
C'on puet amer, et jou le vostre aussi... (1).

Adam de la Halle, dont on place la naissance vers 1260, n'a pu connaître Roger d'Andeli ; rien, du reste, n'indique dans la chanson qu'il s'agisse du chevalier normand, et l'adversaire d'Adam, désigné sous le simple nom de Rogier, a bien pu être un poète complètement ignoré aujourd'hui, ou même un tout autre personnage.

Il est impossible de rapporter à une date précise les actes qui valurent à Roger la reconnaissance des moines de Sainte-Foi de Longueville (2). Il avait ratifié comme suzerain les donations faites à ce prieuré par Gilbert, Guillaume et Raoul de Canteleu (3) et

(1) E. de Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle (poésies et musique)*. Paris, 1872, in-4°, pp. 184-188.

(2) Chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure, arrondissement de Dieppe.

(3) Canteleu, hameau de la commune de Luneray (Seine-Inférieure), arrondissement de Dieppe, canton de Bacqueville.

par Mathilde de Plesseiz, leur sœur; il avait en outre donné deux acres de terre faisant partie de son tènement propre : tous les ans, le 19 juin, un service solennel était célébré par les moines du prieuré pour leurs bienfaiteurs. Un autre service était encore célébré, le 12 août, pour Roger d'Andeli, en reconnaissance de donations par lui faites de biens faisant partie de ses possessions d'Hermanville (1).

Le savant éditeur de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois* (2), M. Paul Meyer, rencontrant le nom de Roger d'Andeli parmi ceux des chevaliers qui prirent part à cette croisade, a dit que c'était « probablement le chevalier de ce nom que Jean-sans-Terre nomma châtelain de Lavardin, et de qui nous avons une ou deux chansons (3). » La chose est en effet vraisemblable et rien ne s'oppose à ce que

(1) Voir aux pièces justificatives deux extraits du *Nécrologe du prieuré de Longueville*, que je donne d'après le manuscrit même (Bibl. nat., f. lat,. nº 5198) imprimé, mais non intégralement, dans le XXIIIe volume du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France.*

(2) *La Chanson de la Croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, éditée et traduite pour la Société de l'Histoire de France, par Paul Meyer, Paris, 1875-1879, 2 vol. in-8º.

(3) *Ibidem*, t. II, p. 45, note.

Roger d'Andeli ait fait partie de ces bandes du Nord cruelles et avides qui étouffèrent sous les ruines et noyèrent dans le sang la brillante civilisation du Midi. Fidèle compagnon de Simon de Montfort jusqu'en 1217, je voudrais croire qu'il resta étranger aux cruautés et aux rapines qui déshonorèrent la victoire, et je préfère à ses brillants faits d'armes les nobles et généreuses paroles de son compatriote le clerc normand Guillaume (1), qui, quelques années plus tard, protestait contre ces sanglantes horreurs dont des chrétiens n'eussent jamais dû se rendre coupables, même en combattant des hérétiques. Quoi qu'il en soit, Roger d'Andeli se signala par sa valeur, et la *Chanson de la Croisade* le cite à plusieurs reprises parmi les plus braves. Parti dès 1208, lors de la première expédition, il ne retourna pas dans le Nord, comme la plupart des autres seigneurs, quand Simon de Montfort eut été mis en possession des territoires conquis; il resta parmi « les neuf ou dix des plus hauts barons et des plus puissants (2) ». La *Chanson* le cite encore en 1216, au moment de la marche de Simon de Montfort contre Beaucaire : « Le comte de

(1) Abbé de la Rue : *Essais historiques*, etc., t. III, pp. 27-31.
(2) *La Chanson de la Croisade*, etc., t. II, p. 42.

Montfort passe chemins et sentiers, et appelle ses partisans et tous les soudoyers de partout où il y en a. Ils chevauchent jour et nuit, malgré l'intempérie, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à Beaucaire, où il descend sur la grève. Gui et Amauri, Alain et *Rogier* y sont venus les premiers avec leurs belles compagnies... (1). »

Nous le retrouvons enfin au siège de Toulouse de 1217. « Tandis que les Français se précipitent ensemble par le champ, Bernart de Comminges prend le commandement des hommes de la ville, pour qu'ils ne se fassent pas exterminer, et leur crie que l'ennemi ne tiendra pas contre eux. Le comte Amaury, Alain, tout dispos, Foucaut, Robert, Pierre de Voisins, Robert de Beaumont, Manassès de Cortit, Hugues de Laci, *Rogier d'Andelis*, éperonnent ensemble. Ils furent si bien suivis, et là où ils abordèrent (l'ennemi) il y eut si beaux coups férus, que ceux de la ville trébuchent et tombent les uns après les autres.... (2). »

A partir de ce moment, l'histoire ne nous fournit plus aucun renseignement sur Roger d'Andeli. Resta-t-il dans le Midi après la mort de Simon de Montfort?

(1) *La Chanson*, etc, t. II, p. 222; traduction de M. Paul Meyer.
(2) *Ibidem*, pp. 355-356.

Y mourut-il loin de sa patrie ou retourna-t-il jouir paisiblement au milieu des siens d'un repos qui lui était bien dû ? Je ne saurais le dire. Le seul fait établi, c'est qu'il était mort en 1233.

III

Le 17 août 1862, la Société française d'archéologie faisait fixer dans le mur occidental de l'église de Dives, à l'intérieur de la nef et au-dessus de la porte d'entrée, la liste des hardis chercheurs d'aventure, qui, sous la conduite de Guillaume-le-Bâtard, partirent en 1066 de ce petit port normand pour aller conquérir l'Angleterre. Dans cette liste des compagnons de Guillaume, dressée par les soins de M. Léopold Delisle, figure le nom de Richer d'Andeli.

Faut-il voir dans ce personnage un des ancêtres de Roger d'Andeli ? Rien ne le prouve d'une manière péremptoire, mais il est permis de le supposer avec quelque vraisemblance. Deux considérations me semblent autoriser cette hypothèse : en premier lieu, la faveur dont Roger jouit auprès du roi Jean, faveur qui peut se justifier sans doute par son mérite per-

sonnel, mais qui se comprend mieux encore, si l'on voit en lui le descendant de l'un des conquérants ; en second lieu, l'identité de noms entre les d'Andeli qui possédèrent des fiefs en Angleterre après la conquête et ceux que nous trouvons en Normandie aux XII[e] et XIII[e] siècles ; les noms de Richer et de Gautier sont en effet portés par des d'Andeli dans ces deux pays, et personne n'ignore que, à cette époque, les mêmes noms revenaient souvent dans la famille normande de deux en deux générations, le petit-fils portant le nom du grand-père.

Quoi qu'il en soit, et sans insister davantage, je vais énumérer, en suivant l'ordre chronologique, ceux des d'Andeli qui paraissent pouvoir constituer cette famille, et je ferai connaître les quelques faits auxquels leur nom est attaché.

Richer d'Andeli (1). — Ce compagnon de Guillaume eut sa part des récompenses que le Conquérant dis-

(1) Duchesne a donné, dans *Historiæ Normannorum scriptores antiqui*, p. 1023, d'après une charte conservée au monastère de Saint-Martin-de-la-Bataille, la liste des compagnons de Guillaume parmi lesquels on trouve *Audeley*. C'est Andeli qu'il faut lire : *n* a été changé en *u*, comme il arrive si fréquemmment dans les mss. ; quant à la modification de la finale, elle résulte de la prononciation anglaise.

tribua à ceux qui l'avaient si bien servi. Le *Domesday-Book* nous apprend en effet que le roi lui avait accordé à Hantone (Southampton) dans le Hantescire (Hampshire), la coutume de quatre maisons (1). Il tenait en outre du roi l'église de Warnerdinestoch et une hyde et demie de terre au même lieu dans le comté de Sommerset (2).

Gautier d'Andeli, *Walt' de Andeleio*, tenait à Winchester une terre de l'évêque de cette ville, d'après la seconde partie du *Liber Wintoniæ* (3) qui fut rédigée en 1148. Possédant comme le précédent des fiefs en Angleterre, il fut vraisemblablement de sa famille, peut-être son fils ou son petit-fils.

Richer d'Andeli, *Richer' de Andel'*, figure au nombre

(1) *Domesday-Book seu Liber censualis Willelmi primi, regis Angliæ*, etc., in-f°, 1783, t. I, f. 52 : Hi infrascripti habent in Hantone consuetudinem domorum suorum concessu Willelmi regis..... *Richeri' de Andeli*, IIII.

(2) *Ibid.*, f. 91, et *Exon'Domesday* dans *Domesday-Book additamenta*, publié en 1816, p. 179.

(3) *Libri censualis vocati Domesday-Book additamenta*, etc., 1816, p. 560. — Voir aussi Léchaudé-d'Anisy et de Sainte-Marie : *Recherches sur le Domesday*, etc., in-4°, 1842, pp. 150-151 et 269. — Les auteurs paraissent faire bien gratuitement de Richer d'Andeli « un clerc ou un fils de la gaie science. »

des témoins d'une charte (1) par laquelle Hugues d'Amiens, qui fut archevêque de Rouen de 1130 à 1165, confirme à Renier, chanoine et maître des écoles, la donation qui lui a été faite de la terre de Saint-Romain avec la chapelle, sous la condition qu'il paiera à l'archevêque cinq sous de rente annuelle. Richer d'Andeli porte dans cette charte la qualité de chanoine. Nous le retrouvons chantre de l'église de Rouen, *Richer' de Andeleio, cantor Rothomagensis ecclesie*, dans une autre charte (2), par laquelle Rotrou, qui occupa le siège archiépiscopal de 1165 à 1184, confirme une donation faite par l'archidiacre Regnault à l'abbaye de Saint-Amand de Rouen.

Gautier et Roger d'Andeli. — J'ai cité plus haut les témoignages relatifs à ces deux frères. J'ajouterai ici que c'est probablement ce même Gautier qui figure comme témoin dans un acte (3) passé devant Jean

(1) *Cartularium ecclesiæ Rothomagensis* (Bibl. publique de Rouen $\frac{Y}{44}$), f° 78 v° et 79 r°, pièce 112.

(2) *Cartulaire de Saint-Amand* (Archives de la Seine-Inf.), f° 119 r° et v°, pièce 266. — Le nom de ce chantre de l'église de Rouen ne figure pas dans la liste donnée par Farin et par D. Pommeraye.

(3) *Cartularium ecclesiæ Rothomagensis* (Bibl. publique de Rouen), f° 154 v°.

Luce, maire de Rouen, par Garnier, prêtre de Saint-Godard, qui cède à Roger, sous-chantre de Rouen, un tènement dans la paroisse Saint-Godard, moyennant trois onces de poivre payables à lui et à ses descendants et vingt sous payables à l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville (1).

Gautier d'Andeli. — La charte relative à l'église de Vittefleur, et analysée ci-dessus, établit que ce Gautier était fils de Roger.

Pierre d'Andeli.— On a vu plus haut que Roger d'Andeli confirma comme suzerain les donations faites par Mathilde de Plesseiz et par ses frères au prieuré de Sainte-Foi de Longueville. Pierre d'Andeli est cité comme témoin d'une charte (2) par laquelle Mathilde cède à l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine de Rouen un certain Eustache, avec la terre qu'il tenait d'elle, à Saint-Riquier-sur-Vittefleur (3).

(1) L'abbaye a donné son nom à un hameau de la commune qui s'appelle maintenant Saint-Martin-de-Boscherville, arrondissement de Rouen, canton de Duclair.

(2) *Cartulaire de Fécamp* (Bibl. publique de Rouen), f° 86 r°. — Cette charte n'est pas datée ; elle se trouve entre deux chartes de 1244.

(3) Saint-Riquier-sur-Vittefleur ou Saint-Riquier-ès-Plains (*in planis*), arr. d'Yvetot, canton de Saint-Valery.

Puisque Pierre d'Andeli intervient à cet acte, ne peut-on pas admettre qu'il était de la même famille que Roger ?

Les personnages que je viens d'énumérer ne sont pas les seuls dont les noms soient, à cette époque, suivis de la désignation d'*Andeli*, mais on ne saurait conclure de cette particularité qu'ils appartiennent à une même famille. Jusque-là, on n'avait guère porté que ce que nous appelons des prénoms donnés lors du baptême; rien de plus commun que les noms de Guillaume, Jean, Robert, Richard, Gautier, etc. ; avant de distinguer les uns des autres ceux qui les portaient par l'addition d'un sobriquet, tiré de particularités physiques, morales, locales, etc., et destiné à devenir le nom de famille héréditaire, on faisait suivre leur nom de celui du lieu qu'ils habitaient ou dont ils étaient originaires; on le fit même encore quelquefois tout en se servant du nom de famille : Guillaume le Changeor de Andely, que nous trouvons bailli de Saint-Amand (1), en février 1267, nous en fournit un exemple.

Il est le plus souvent bien difficile de distinguer le cas où un nom de lieu est devenu, pour ainsi dire, le

(1) *Cartulaire de Saint-Amand* (Archives de la Seine-Inf.) f° 127 r°.

patrimoine d'une famille, de celui où il ne sert qu'à prévenir toute confusion entre les individus dont le prénom est le même. Aussi me bornerai-je à présenter la liste des personnages qui, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, sont qualifiés d'Andeli, et que mes recherches m'ont fait connaître; quelque charte encore ignorée permettra peut-être plus tard d'établir que tel ou tel d'entre eux appartient à cette famille dont Roger d'Andeli est jusqu'ici le plus illustre représentant.

IV

Ecartons d'abord une confusion qui pourrait être faite entre deux localités bien différentes et qui conduirait à comprendre dans une même famille des personnages qui ne furent unis par aucun lien de parenté. Le mot latin *Andeliacum*, le nom français *Andeli*, ne sont pas au moyen âge appliqués exclusivement à la petite ville normande que nous nommons aujourd'hui *les Andelys ;* ces termes désignent également le village d'*Andilly*, situé dans l'Ile-de-France (département de Seine-et-Oise), au nord de Paris, à une faible distance de Montmorency, et dont le nom nous est devenu si familier depuis le XVIIe siècle, grâce à Arnaud d'An-

dilly. L'*Atlas* de Mercator, complété et publié en 1619 par Josse Hondius (1), le *Théâtre du Monde*, de Blaeu (2), édité en 1644, présentent encore, sans doute par une vieille habitude, le nom d'Andely au lieu de celui d'Andilly, bien que ce dernier eût déjà prévalu dans l'usage.

Or, nous trouvons aux XII[e] et XIII[e] siècles des personnages dont le nom est suivi de ces désignations *de Andeliaco* et *de Andeli*, et dans lesquels il est impossible de voir des Normands; si l'on considère en effet la nature des actes auxquels ils prennent part, les noms des témoins qui concourent avec eux à ces actes et des lieux qui s'y trouvent mentionnés, on est forcé, à mon sens, de reconnaître qu'ils furent originaires de l'Ile-

(1) *Gerardi Mercatoris Atlas, sive Cosmographicæ meditationes de Fabrica mundi et fabricati figura, denuò auctus, editio quarta, sumptibus et typis Jodoci Hondii.* Amsterodami, an. D. 1619. — *L'Isle de France, Parisiensis agri descriptio, auctore F. Guilloterio Biturigi.*

(2) *Le Théâtre du Monde ou nouvel Atlas mis en lumière par Guillaume et Jean Blaeu, seconde partie.* A Amsterdam, chez Jean Blaeu, 1644. — *Le Gouvernement de l'Isle de France, par Damien de Templeux, escuyer, s[r] du Frestoy.* — *Ager parisiensis, vulgo l'Isle de France, Fr. Guilloterius Bitur. Viu. describ. et Cl. V. Petro Pithœo I. C. dedicabat.*

de-France, et, par conséquent, de les rattacher au village d'Andilly.

Ainsi, en 1177, un « Beaudoin d'Andely souscrivit la charte par laquelle Bouchart de Montmorency confirme une vente faite par Henri de Heugot à Simon Saint-Denis (1). »

En 1186, Hugues, abbé de Saint-Denis, remet quelques tributs aux habitants de cette ville ; Balduinus de Andeli figure parmi les témoins de cette charte qui, comme l'attestent leurs noms, appartiennent à l'Ile-de-France (2).

Le *Scripta de feodis,* que j'ai déjà cité, nomme un Balduinus de Andeli au nombre des chevaliers tenants du roi dans la châtellenie de Paris et possédant soixante

(1) *Trésor généalogique de Dom Villevieille,* publié par Henri et Alphonse Passier, Paris, in-4o, t. I, p. 395. Cette charte est citée d'après le « Cartulaire 1er de l'abbaye de Saint-Denis en France, p. 239. »

(2) *Gallia christiana,* t. VII. — *Instrumenta ecclesiæ Parisiensis,* col. 76. — Le nom de ce *Balduinus de Andeli* vient avec quelques autres à la suite des noms des principaux dignitaires de l'abbaye. Les clercs et les laïques sont cités après sous ces rubriques : *de clericis... de laicis...* Il y a donc lieu de le regarder comme un des moines de l'abbaye et de le distinguer du suivant.

livrées de revenu. Ici encore, les noms des autres chevaliers mentionnés avec Baudouin d'Andeli, montrent qu'ils étaient de l'Ile-de-France et du voisinage de Paris (1).

Les quatre frères Gui, Hugues, Raoul et Adam d'Andeli, qui furent exclus en 1222 de l'héritage du comte de Beaumont, par arrêt rendu en la cour du roi, à Vernon, n'appartiennent pas plus à la Normandie que les précédents. Ceci est établi de la manière la plus évidente par tous les détails de la pièce curieuse qui nous fait connaître ce procès (2).

Un Guerinus de Andeliaco devint abbé de Sainte-Geneviève en 1283; il est permis de conjecturer qu'il était originaire d'Andilly et non d'Andeli (3). Il était probablement parent, dit le *Gallia christiana*, d'un

(1) *Recueil des Historiens des Gaules*, etc., t. XXIII, p. 689 C.

(2) *Judicium factum Vernoni de eschaeta comitatus Bellimontis,* dans l'*Amplissima collectio* de Martene. Paris, 1724, t. I, col. 1163-1164. — Gui d'Andeli est encore mentionné sous la date de 1228 par le *Gallia christiana,* t. VII, col. 95, et par le *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. I, p. 147, édité par M. Guérard dans la collection des Documents inédits sur l'Histoire de France. Tous les noms cités dans ces deux endroits sont de l'Ile-de-France.

(3) *Gallia christiana*, t. VII, col. 746 et 747.

« Adam d'Andely » mentionné dans un ancien nécrologe. Nous avons déjà vu plus haut le nom d'Adam dans cette famille.

Le personnage, cité par le *Gallia christiana*, paraît être le même que « le sage homme et discret maistre Adam d'Andeli, clerc, demourant à présent en la rue dehors la porte Saint-Jacques-des-Bons-Hommes, si comme l'on va à Notre-Dame-des-Champs » qui, par un acte notarié conservé aux Archives nationales et délivré sous le sceau de la prévôté de Paris, donna en 1305, sous réserve d'usufruit viager, aux Dominicains de la rue Saint-Jacques « la maison où feu maistre Jean de Meun souloit demourer... tenant d'une part au manoir dudit maistre Adam (1). »

Enfin le Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud (2) nous fait connaître encore le nom d'un Eude

(1) M. J. Quicherat : *Jean de Meung et sa maison à Paris* dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLI, 1880, 1e livr., pp. 46-52. Cet acte est important en ce qu'il établit que le célèbre auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose* était mort en 1305. Une charte de 1296, qui se trouve comme cet acte aux Archives nationales, Lettres domaniales, § 4229, concerne un quartier de vigne *extra portam beate Marie des Champs, contigua vinee magistri A. de Andeliaco.*

(2) *Regestrum Visitationum*, etc., Rouen. 1852, in-4o, p. 345

d'Andely qui possédait en 1259 une maison à Pontoise, *in vico de Fullonia*. Il est probable qu'il était également originaire d'Andilly.

Quant aux noms qui suivent, empruntés exclusivement à des sources normandes, nous sommes en droit de les revendiquer comme appartenant bien à notre pays.

J'en donne ici la liste en suivant autant que possible l'ordre des temps :

Henri d'Andeli, chanoine, puis en 1207 chantre de l'église de Rouen.

Hebert ou Herbert d'Andeli, chanoine de l'église de Rouen (1).

(1) Voir sur Henri et Hebert d'Andeli mon édition des *Œuvres de Henri d'Andeli*, Rouen 1880, introduction, pp. VIII-XVII. — Aux renseignements que j'ai donnés sur ces deux personnages, j'ajouterai les suivants : Henri d'Andeli est mentionné deux fois dans l'*Obituaire du Prieuré de la Madeleine de Rouen*, ms Y 42 de la Bibliothèque de Rouen : f° 64 v° - 4 des ides de novembre (10 nov.) : Obiit Henricus de Andelio, cantor ecclesie Rothomagensis, pro quo capitulum Rothomagense nobis reddit annuatim x solidos. — F° 70, v° - 4 des ides de décembre (10 déc.) : Obiit Henricus de Andeli, cantor Roth. qui dedit nobis. x. s. redditus in ecclesia de Bracheio per manum capituli Roth[is]. (Communiqué par M. Hellot.) — Quant à Hebert d'Andeli, le Pouillé dit d'Eude Rigaud (*Recueil des Historiens*, t. XXIII, p. 248) nous

Jean d'Andeli, maçon et maître de la fabrique de l'église de Rouen. Richard de Malpalu, doyen de l'église de Rouen, vend (1) en 1206 ou 1207 *Johanni de Andeli, cementario, tunc magistro fabrice ecclesie Rothomagensis*, un tènement situé dans la rue Saint-Amand. Après la mort de Richard, cette vente est confirmée par une charte de Philippe de Malpalu, chanoine de Rouen.

apprend qu'il exerça le droit de présentation aux églises de Vigoville et de Sotteville, sous les archevêques Thibaut d'Amiens (1222-1231) et Maurice (1231-1237).

(1) Cette charte et la suivante, conservées en originaux aux Archives de la Seine-Inférieure, ont été publiées par M. Ch. de Beaurepaire dans le *Bulletin de la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. V, 1e livr., pp. 123 et suivantes, avec le fac-simile de la première. Elles se trouvent également dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, publié par M. P. Laffleur de Kermaingant, pp. 118-119 et 127-128. — Elles ne sont pas datées, mais leur date se détermine par les faits suivants : le premier acte a été fait en présence de Jean Luce, alors maire de Rouen, et Roger, chantre de l'église de Rouen, est le premier témoin cité ; or Roger fut remplacé en 1207 par Henri d'Andeli, et Jean Luce fut maire pour la première fois en 1206-1207. D'après Farin, Richard de Malpalu ne fut doyen que jusqu'en 1207. — Un Johannes de Andeliaco est mentionné à la date du 5 octobre dans le Nécrologe de l'église de Rouen (*Recueil des Historiens*. t. XXIII, page 367 H).

Guillaume d'Andeli, mentionné dans cette dernière charte comme propriétaire d'un tènement contigu à celui de Jean d'Andeli.

Hugues d'Andeli, cité comme témoin dans plusieurs chartes des années 1220 et 1221 (1).

Regnault d'Andeli vend en 1224 une maison à l'abbaye de Saint-Amand, du consentement de sa femme Richilde et de sa mère Asceline (2).

Mathilde d'Andeli, religieuse du monastère de Sainte-Magdeleine de *Buieval* (Bival), reçoit du chapitre, avec deux autres religieuses, la mission de choisir une abbesse. Leur choix est ratifié par Eude Rigaud le dimanche d'avant l'Assomption, 1248 (3).

Jean d'Andeli, prieur de l'abbaye de Saint-Ouen (4).

Robert d'Andeli, clerc d'Eude Rigaud en 1256 (5), bailli de Dieppe pour l'archevêque en janvier 1257 (6),

(1) *Cartulaire de Saint-Amand* (Archives de la Seine-Inf.), fos 21 vo, 40 ro, 57 ro, 58 ro, 261 ro, 265 ro.

(2) *Ibidem*, fos 25 et 26 et fo 52, où cette charte est répétée.

(3) *Regestrum*, etc., pp. 6-7. — L'abbaye de Bival était dans la commune de Nesle-Hodeng, arrondt et canton de Neufchâtel.

(4) *Recueil des Historiens.*, etc., t. XXIII. — *E Directorio monasterii Sancti Audoenis Rotomagensis*, p. 380 C : 25 Aprilis, obiit Johannes de Andeliaco prior.

(5) *Regestrum*, etc., p. 258.

(6) *Archives de la Seine-Inférieure*, G, 4520,

nommé chanoine de l'église de Rouen le 4 des calendes de mai (28 avril) 1262 (1).

Roger d'Andeli, moine de l'abbaye de Saint-Ouen (2) en 1255, prieur de Montaure (Montoyre) en 1258 (3), prieur de Gasny en 1261 (4), prieur de Montaure (de Monte-Aureo) en 1263 (5), moine de l'abbaye de Saint-Ouen en 1266 (6).

Henri d'Andeli, clerc d'Eude Rigaud en 1260 (7).

Richard d'Andeli, paroissien de Longueville, chargé

(1) *Regestrum*, etc., pp. 426 et 508. — Voir aussi Pouillé dit d'Eude Rigaud (*Recueil des Historiens*, etc., t. XXIII, p. 288, L.)

(2) *Regestrum*, etc., p. 211. Roger d'Andeli n'a pas été présent, comme le dit M. Brossard de Ruville (*Hist. de la ville des Andelys et de ses dépendances*, t. II, p. 435) aux assises tenues aux Andelys, le 11 avril 1254; il était seulement témoin à l'acte par lequel Herbert de Vilers désigna à Ermentruville près Rouen (faubourg Saint-Sever), en présence d'Eude Rigaud, *l'atorné* qui devait le représenter aux assises d'Andeli. Cet acte est daté du 11 des calendes d'avril 1254, ce qui répond au 22 mars 1255, Pâques tombant au 18 avril.

(3) *Ibid*, p. 304.

(4) *Ibid.*, p. 360... *de Gaagniaco*, Gasny et non Gamaches, comme l'a cru M. Brossard de Ruville, *loc. cit.*

(5) *Olim*, etc., publié par M. Beugnot, t. I, p. 169.

(6) *Regestrum*, etc., p. 552.

(7) *Ibid.*, p. 334. — Voir aussi *Œuvres de Henri d'Andeli*, etc., introduction, pp. xx-xxi.

en 1265, par Eude Rigaud, de réunir toutes les sommes dues au trésor de l'église pour faire face aux travaux de restauration (1).

En 1272, parmi les chevaliers du baillage de Vermandois appelés à suivre Philippe-le-Hardi dans son expédition contre Roger-Bernard, comte de Foix, on rencontre le nom d'un *Rogerius d'Andel* (2). On ne trouve ailleurs aucune trace de fiefs possédés par les d'Andeli dans le Vermandois ; il est probable que ce personnage appartient à ce pays comme les autres chevaliers qui sont cités avec lui, et que le nom d'Andel est l'abréviation d'Andelain, petit village situé près de La Fère, dans le département de l'Aisne.

(1) *Regestrum*, etc., p. 508.

(2) *Recueil des Historiens*, etc., t. XXIII. — Hominum ad exercitum fuxensem vocatorum index secundus... § 5. Baillivia Virimandensis... Radulphus de Trabis, miles, comparuit pro Anjorando domino de Coq et duçit decem milites pro ipso domino, dubitat tamen quantum debeat pro exercitu. Nomina militum sunt hec : idem miles, Hugo de Basentin, Adam de Quardineto, *Rogerius d'Andel*, Johannes de Trabis, Mathæus de Fayello, Johannes de Montigny, Johannes de Cullis, Guillelmus de Prato, milites. — J'ai reproduit cet extrait afin de faire voir que tous ces noms appartiennent bien au Vermandois.

V

Deux chansons seulement sont attribuées à Roger d'Andeli, encore l'une d'elle lui est-elle contestée.

Celle que rien n'autorise à lui retirer commence par ce vers :

Ja por ce que d'amer me deuil (1).

Elle est contenue dans les six manuscrits suivants .

Bibl. nat, ms. fr. 844 (anc. 7222), f° 171, r° 1re col.
— — 846 (anc. 7222³, Cangé 66), f° 59, r° 1re col
— — 12615 (anc. suppl. fr. 184), f° 41 v°.
— — Moreau 1687 (anc. Mouchet 8) f. cvij r°, copie du ms. 389 de Berne.
British Museum, ms. Egerton, 274, f. 110 r° (1).
Modène, Bibl. d'Este, 29e des Chansons attribuées à Monios.

J'ai dit que cette chanson ne saurait être contestée à Roger d'Andeli. Le manuscrit de Modène la donne à

(1) Dans son *Rapport sur une mission littéraire en Angleterre* (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. III, 2e liv. 1866, pp. 247-328), M. P. Meyer donne la description de ce manuscrit et dit que cette chanson est au nombre des douze dont les premiers couplets ont été plus ou moins grattés et remplacés par les premiers vers de quelques insignifiantes pièces liturgiques.

6

Moniot comme toutes les chansons françaises qu'il renferme, mais cette attribution générale ne soutient pas l'examen; les manuscrits 844 et 12615 inscrivent au-dessus ou en regard de la première portée musicale: Rogiers d'Andelis; elle est anonyme dans les trois autres manuscrits.

La *Description des manuscrits français de la Bibliothèque nationale* l'attribue au roi de Navarre dans l'article consacré au manuscrit 846. L'auteur de cette description a été trompé par la ressemblance que présente le premier vers avec le début d'une chanson du roi de Navarre, qui se trouve au f° 94 du même manuscrit :

Pour ce se d'amer me dueil
Si ai je grant confort,

mais la ressemblance s'arrête là; tout le reste diffère. D'ailleurs notre chanson, qu'on lit au f° 59, recto, 1re col., ne porte en marge aucun nom d'auteur.

La ressemblance du début entre les chansons de Roger d'Andeli et du roi de Navarre n'a, du reste, rien d'étonnant; l'idée exprimée est un thème commun à bien des trouvères. Blondel de Nesle se rapproche encore bien plus de Roger quand il dit :

Coument que d'amer me deuille
Bien est droiz que de li chant (1).

Une autre chanson du manuscrit de Berne commence d'une manière analogue :

Por ceu ke mes cuers souffre grant dolor
Ne me tanrei je mie de chanteir (2).

Les leçons et les formes ne diffèrent presque pas dans les manuscrits 844 et 12615, qui, comme on le sait d'ailleurs, forment, parmi les chansonniers, un groupe bien distinct; le texte est plus satisfaisant dans le manuscrit 844, l'autre présente plusieurs vers faux.

Les divergences sont plus importantes dans le manuscrit 846, qui, de plus, donne les couplets dans l'ordre suivant :

1 Ja por ce se d'amer me dueil
2 De li nul confort ne me vient
3 Cist maus et cist pensers me vient
4 De trop longue atenté me duil
5 Tant oi de mal qu'encor m'en duil.

(1) Bibl. nat. ms. fr. 24406 (anc. La Vallière, 59) f. 107 v°.
(2) Bibl. nat., copie du ms. 389 de Berne dans ms. Moreau, 1688, f. LXXII v°, publié par Brakelmann dans *Herrig's Archiv*, t. XLIII, p. 299.

Cette chanson n'a que quatre couplets dans le manuscrit de Berne; les trois derniers vers du quatrième couplet et les neuf premiers du cinquième ont été supprimés, et les trois derniers vers du cinquième couplet forment la fin du quatrième. Le texte présente en outre beaucoup de variantes; entre autres plusieurs vers ont été maladroitement transposés dans le second couplet.

Dans le manuscrit 846 et dans celui de Berne, la chanson offre cette particularité qu'elle se termine par une sorte d'envoi qu'on ne trouve pas dans les manuscrits 844 et 12615.

Ms. 846: Touz esbahis sui dou bon seignorage,
Et plaing mon proû et mon damage vuil,
Jamès, ce croi, ne la verront mi uil.

Ms. de Berne: Com exilliés pertis de signoraige
Ploure mon duel et mon damaige veul
Jamaix, se croi, ne la vairont mi eul.

J. Brakelmann a publié la chanson de Roger, d'après le manuscrit de Berne dans l'*Herrig's Archiv* (1),

(1) *Archiv für das studium der neueren Sprachen und Literaturen herausgegeben von Ludwig Herrig.* — J. Brakelmann a publié dans ce recueil, t. XLI, pp. 339-376, t. XLII, pp. 73-82 et 241-392, et t. XLIII, pp. 241-394, toutes les chansons du manus-

t. XLII, pp. 338-339. Je reproduis ici le texte du manuscrit 844 avec les principales variantes des autres manuscrits, à l'exception de ceux de Londres et de Modène, dont je n'ai pu collationner les textes.

La deuxième chanson

Par quel forfait ne par quele ochoison

est contenue dans onze manuscrits : (1)

Bibl. nat.	ms. fr.	844 (anc. 7222), fo 170 vo, 1re col.
—	—	846 (anc. 7222^3, Cangé 66), fo 97 vo, 1re col.
—	—	847 (anc. 7222^4, Cangé 65), fo 34 vo, 2e col.
—	—	1591 (anc. 7613), fo 46 vo.
—	—	12615 (anc. suppl. fr. 184) fo 41 ro.
—	—	20050 (anc. 1989 St-G.), fo 41 vo.
—	—	24406 (anc. la Vallière 59), fo 77 vo, 1re col.
—	—	nouv. acq. fr. 1050 (Clairambault), fo 72 vo, 2e col.

crit de Berne, d'après la copie de Mouchet conservée à la Bibliothèque nationale, à l'exception de celles éditées par Wackernagel. Le même recueil contient, t. XLII, pp. 43-72, une étude de J. Brakelmann sur vingt-deux anciens chansonniers français contenus dans les bibliothèques de France, d'Angleterre, d'Italie et de Suisse.

(1) Brakelmann a dit à tort (*Herrig's Archiv*, t. XLIII, p. 292, note) que cette chanson se trouvait dans le manuscrit 845, fo 9.

Bibl. nat. ms. fr. Moreau 1688 (anc. Mouchet, 8), f° LXVIIJ v°, copie du ms. 389 de Berne.

Bibl. de l'Arsenal, 5198 (anc. B. L. F. 63, Paulmy), p. 101, 2e col.

Modène, Bibl. d'Este, 44e des chansons attribuées à Monios.

Cette chanson est anonyme dans les manuscrits 846, 20050 et 24406 (1); les manuscrits 847, 1591, nouv. acq. fr. 1050 (2) et le manuscrit de l'Arsenal 5198 l'attribuent au châtelain de Couci ; les manuscrits 844 et 12615 la donnent à Rogiers d'Andelis ; le manuscrit de Berne l'attribue à Messires Gaises et celui de Modène à Monios, comme toutes les chansons françaises qu'il renferme.

Le châtelain de Couci a donc pour lui l'autorité d'un plus grand nombre de manuscrits, mais en son temps comme au nôtre, on prêtait sans doute aux riches, et il se pourrait faire après tout qu'on eût dépouillé Roger à son profit. La première chanson prouve bien que notre poète pouvait faire la seconde, mais ce n'est pas

(1) Les manuscrits 846 et 20050 présentent bien en marge les mentions *le châtelain de Coucy* et *le châtelain,* mais elles ont été ajoutées par des mains relativement modernes.

(2) V. *Le Chansonnier Clairambault de la Bibliothèque nationale,* par M. Gaston Reynaud, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* 1879, t. XL, pp. 48-67.

non plus une raison pour qu'il l'ait faite. Sans prétendre trancher une question qui ne sera peut-être jamais résolue, je reproduis cette chanson qu'on lira toujours avec plaisir.

Les textes des divers manuscrits présentent des différences assez notables.

Les manuscrits 844, 846 et 12615 donnent à cette chanson cinq couplets, dont voici les premiers vers, d'après le manuscrit 844 :

1 Par quel forfait ne par quele ochoison
2 Bien deüssiez, Dame, esguarder raison
3 Proi vos, Dame, par vos tres granz valors
4 Ne cuidiez pas, Dame, ce soit folors
5 Se fins amis destrois et amoros.

Comme pour la première chanson, les manuscrits 844 et 12615 sont presque identiques; le manuscrit 846 a quelques leçons divergentes.

Dans le manuscrit 20050, la chanson n'a que les quatre premiers couplets.

Aux cinq couplets, le manuscrit de Berne ajoute le suivant :

Ma dame ain plux ke rien ki soit el mont,
Maix losengier ne m'en laissent joïr,
Ki tout adès a li viennent et vont
Et dist del tout chascuns a son plaissir ;

Maix par raixon ne me pueent nuisir,
Se Deus joie m'en doinst ne gueridon.
Quant a li seux, si sospir de perfont,
Et quant m'en pairt, n'i at ke del morir,
Si doucement me destrant et confont.

Les manuscrits 847, 1591, 24406, nouv. acq. fr. 1050 et le manuscrit de l'Arsenal 5198 ne renferment ni le troisième ni le cinquième couplet. Leur texte se termine par le couplet suivant, qui manque dans les autres, et que je donne d'après le manuscrit 1050 :

Fineront ja, douce suer, mes dolors,
Las dolereus ! qui si m'ont maubailli ;
Mès se clamer me daigniés votre ami
Comme auroit ci tres glorious secors,
Mès vo[s]voloirs trop tarde a ma merci,
Et quant m'aurois mortelment deguerpi,
Ja n'i croistra vo[s]los ne voz honors ;
Et fins amanz destrois et angoisous
Doit joie avoir par jugement d'amors (1).

(1) Variantes : v. 1, 1591 et 24406, ma Dame ; v. 3, 1591, ne daingniez ami; 24406, daignoit son ami ; 847, voulés ; Ars. 5198, mi daigniez ; v. 4, 24406, Com ci aroit ; 1591 *supprime* tres ; v. 5, 1591, vo valeur trop me tarde merci ; 847 targe a ; v. 6. 24406, Et se m'aviez ; v. 7, 24406, Ja n'en croistra vos los ne vostre honors ; 1591, vostre honnour.

Si les manuscrits du premier groupe donnent bien, comme je le crois, la rédaction primitive, la fin du cinquième couplet semble être la conclusion véritable, et le poète a dû s'arrêter sur ce vers qui contient la plus haute expression de ses vœux :

Si me doinst Dex, Dame, joïr de vos.

Il y a donc lieu d'écarter le couplet *Fineront ja,* comme interpolé.

De même que pour la première chanson, je donne exactement le texte du manuscrit 844 ; j'y joins les principales variantes des autres manuscrits, sauf de celui de Modène.

Cette chanson a déjà été publiée par La Borde en 1780, dans son *Essai sur la Musique ancienne et moderne* (1), et en 1781, dans ses *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy* (2), avec l'ancienne musique, et par M. Francisque Michel, en 1830, dans les *Chansons*

(1) L. IV, ch. VI : *Chansons du Châtelain de Coucy*, pp. 272 273.

(2) *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy, on y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'ancienne musique*, Paris, 1781, 2 vol. in-18. La musique ancienne, très finement gravée, est à la fin du 1er vol.; la chanson se trouve t. II, p. 26-30.

du Châtelain de Coucy (1), avec la transcription en musique moderne, par Perne.

Les rimes de ces deux pièces peuvent donner lieu à quelques observations. Comme il arrive d'ordinaire dans les chansons, elles sont peu nombreuses. Notre première pièce en présente seulement cinq, ce sont : *ueil* (ou *oeil*), *ant*, *is*, *age*, *ent* ; elles sont les mêmes pour tous les couplets, et n'offrent qu'un léger changement dans leurs dispositions, comme le fait voir le tableau suivant :

1er	couplet	*ababbcccddee*
2e	—	*ebebbcccddaa*
3e	—	*ababbcccddee*
4e	—	*ebebbcccddee*
5e	—	*ababbcccddaa*

Les déplacements de rimes affectent seulement les 1er, 3e, 11e et 12e vers ; les rimes *a* et *e* du 1er couplet sont transposées dans le second ; le 3e couplet offre la disposition exacte du premier ; le 4e élimine les rimes *a* et les remplace par les rimes *e* ; le 5e, par une disposition toute contraire, élimine les rimes *e* et les remplace par les rimes *a*.

(1) *Chansons du Châtelain de Coucy*, publiées par Francisque Michel, 1830, gd in-8o.

De plus, aux rimes *a*, on a toujours les mots *dueil* et *sueil* au commencement des couplets, et *vueil* et *oeil* à la fin ; aux rimes en *e*, on a toujours les mots *avient* et *sovient* à la fin des couplets, *vient* et *convient* au commencement.

Il y a là une disposition savante et voulue; elle n'étonnera pas ceux qui ont remarqué combien les auteurs de chansons du XIII[e] siècle ont donné de soin à l'agencement de leurs rimes.

Les rimes de la seconde chanson présentent la disposition suivante :

ababbabba

Chaque couplet est donc fait sur deux rimes. De plus, comme il arrive très souvent dans les chansons composées de cinq couplets (1), le 1[er] et le 2[e] ont les mêmes rimes (ici, *on* et *ié*), le 3[e] et le 4[e] riment entre eux (*ors* et *i*), enfin le 5[e] a des rimes qui diffèrent de celles des quatre autres (*os* et *ent*).

Le Glossaire, qui termine cette publication, donne l'explication de la plupart des mots contenus dans les deux chansons.

Nous avons joint à la publication de ces deux chansons la notation musicale qui les accompagne dans le

(1) Voir, par exemple, les *Chansons du roi de Navarre*, dans lesquelles cette disposition est très fréquente.

manuscrit 844 du fonds français de la Bibliothèque nationale, celui même dont nous avons suivi le texte pour les chansons. Nous avons de bonnes raisons de craindre que cette conception musicale ne fasse médiocre figure, si on la compare aux chants sacrés du moyen âge que l'Eglise a conservés, ou à certaines mélodies que les savants qui se sont occupés spécialement de l'histoire de la musique ont retrouvées et publiées. Il nous a semblé toutefois qu'on ne lirait pas sans quelque intérêt cette production, si primitive qu'elle soit, du génie musical de nos pères.

Donner la transcription de cette œuvre en notation moderne était un acte d'une complaisance d'autant plus grande que la tâche était plus ingrate. Un des professeurs de musique les plus distingués de notre ville, M. Guéroult, a bien voulu, à notre prière, exécuter ce travail. Qu'il veuille bien agréer l'expression de notre vive reconnaissance.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

(ROGER D'ANDELI VEND AU CHAPITRE DE ROUEN UNE RENTE ANNUELLE DE VINGT-CINQ SOUS SIX DENIERS)

Sciant omnes quod ego Rogerus de Andelico miles vendidi et omnino reliqui pro quatuordecim libris turonensibus capitulo Beate Marie Rothomagensis viginti quinque solidos et sex denarios annui redditus mei usualis monete, de quibus prefatum capitulum mihi annuatim reddebat quinque solidos in festo Sancti Michelis de quodam tenemento apud Rothomagum in capite vici Beati Romani versus Rodobeccum, quod Amicus thesaurarius ibi tunc possidebat; item tenementum Ardieve Bordel ibi de juxta, sex denarios in eodem termino; item tenementum Emme la Braceresse situm inter tenementum ipsius Ardieve et tenementum Ric. Revel in eodem vico, viginti solidos, medietatem in Natali Domini et medietatem in festo Sancti Johannis Baptiste.

Hunc redditum et omne jus et dominium quod in prefatis tenementis habebam et habere debebam, abjuravi quod deinceps ibi nichil reclamabo et ego et mei heredes predicto capitulo; de cetero illum cum jure et dominio prefato debemus garantizare contra omnes gentes; et si illum reditum aliquo tempore ita jam dicto capitulo garantizare non poterimus, ei inde rationabile excambium faciemus in nostris aliis tenementis melius apparentibus ubicunque invenientur de feodo domini archiepiscopi Rothomagensis. Et hoc idem juravi tenendum pro me et heredibus meis et sigillo meo confirmavi. Actum fuit hoc coram Johanne Luca tunc majore Rothomagensi et sigillo communie Rothomagensis confirmatum. Testibus hiis : Enardo de Ripa, Nicholao de Deppa, Laurentio de Donjon, Johanne Beleboch, Garnerio Richevileio, Roberto Lacaman et aliis.

Cartularium ecclesie Rothomagensis, f° 125 r°, n° 222 *bis*.

II

DE MOLENDINO DE CATTIVEL CUM PERTINENCIIS SUIS

Sciant presentes et futuri quod ego Rogerus de Andeli dedi et concessi et vendidi Petro de Autuel priori de Bernevalle et monachis Beati Dyonisii quicquid habebam in molendino de Cattivel cum pertinentiis suis quod est apud Aienecurt pro quatuor. xx. libris turonensibus quas inde habui de me et meis heredibus libere et quiete et hereditarie et feodotarie tenendum et pro uno pari calcarium deauratorum de duobus solidis ad reddendum annuatim ad Pascha. Et ego Rogerus et heredes mei predictum molendinum predicto priori et monachis Beati Dyonisii debemus guarantizare. Et si ego predictus Rogerus de Andeli et heredes mei predictum molendinum predicto priori et monachis Beati Dyonisii non possemus guarantizare, ego predictus Rogerus et heredes mei priori predicto et monachis Beati Dyonisii in

proprio demeignio nostro et in nostris redditibus excambiaremus ad valorem scilicet. .lx. minarum frumenti marchaantis, mina constante. .ij. denariis minus. Et ut hoc sit firmum et stabile permaneat, sigilli mei munimine scriptum istud roborari feci. Actum apud Archas, anno ab incarnatione Domini. M°. CC°. V°. Testibus his : Johanne de Roboreio tunc temporis existente castellano, Willelmo Martello, Gaufrido fratre ejus, Jordano de Sauquevilla, Radulfo de Canovilla, Engerammo de Monteingni, Reginaldo de Petravilla, Willelmo de Boesevilla, Galtero de Patravilla, Willelmo de Valle, Gilleberto filio Acardi, Rogero de Valle, Gilleberto Caletot, Ricardo de Sancto Sidonio, Willelmo le Droeis, Roberto Larden'., Willelmo de Herecurt, Osberto de Roboreio, Beggone de Canouvilla, Reginaldo de Ouvilla, Alberto majore de Argentoill., Thoma majore de Bosontio, cum pluribus aliis.

Archives nationales, LL, 1158, *Cartulaire de Saint-Denis, Cart. blanc*, XIII[e] siècle, II, p. 591, 2[e] col.

III

DE MOLENDINO DE CAITIVEL

Sciant presentes et futuri quod ego Radulphus de Exolduno, comes Augi, et concessi et hac presenti carta mea confirmavi priori de Bernevalle et monachis Beati Dyonisii molendinum de Cattivel quod est apud Aincort quod est de feodo de Roumare quod etiam Rogerus de Andeli vendidit predicto priori de Bernevalle et predictis monachis Beati Dyonisii, ita videlicet quod jura que habeo in illo feodo accipiam in residuo feodi illius quod Rogerus de Andeli tenet de quo molendinum illud est, molendino remanente libero et quieto. Quod si forsitam residuum predicti feodi non sufficiat ad jura mea pacanda, hoc quod deficiet de jure meo accipiam in predicto molendino. Ut autem hoc ratum et firmum permaneat, cartam presentem sigilli mei munimine corroboravi. Hiis testibus : Hugone de Camberone, Ingelramo de Sancto Remigio, Ansello clerico, Roberto de Mirlevilla, Thoma majore de Bosonz, Hugone clerico et multis aliis. Actum apud Novum Castrum de Driencort, anno Domini. M°. CC°. VI°. mense Januarii.

Ibidem, p. 592, 1re col.

IV

(CHARTE DE ROGER D'ANDELI, RELATIVE AU PATRONAGE DE L'ÉGLISE DE VITTEFLEUR, 1207.)

Sciant presentes et futuri quod ego Rogerus de Andeli reddo, concedo et confirmo in puram et perpetuam elemosinam Deo et ecclesie Sancte Trinitatis Fiscanni patronatum ecclesie Sancti Martini de Witeflov et quicquid ad jus patronatus pertinet, et omnino relaxo calumpniam quam faciebam in quadam decima quam possedit Rogerus Clericus de Witeflov et Thomas heres ejus. Et quum predecessores mei injuste difforciaverant ecclesie Fiscannensi predicte ecclesie patronatum que sicut per fidele testimonium totius patrie sita est in dominico ecclesie Fiscannensis et in medio terrarum suarum circumquaque adjacentium, ego predictus Rogerus, indigens misericordia Dei animasque predecessorum meorum volens eripere a pena quem promeruerant pro injuria et calumpnia predicte ecclesie Fiscannensis super prefate ecclesie patronatu injuste irrogata, pono et expono contraplegium in tuitionem predicte elemosine et relaxate reclamationis quecunque habeo in villa de Witteflov que quidem Walterus frater meus feodaliter tenenda michi et heredibus meis de se et heredibus suis pro servitio meo libere et quiete contulit et concessit, tali quidem conditione quod si aliquis heredum vel

successorum meorum contra hoc factum meum reclamaret, vel predictam ecclesiam Fiscannensem vexare presumeret, liceat domino abbati Fiscannensi quicquid habeo in villa de Witeflov ad jus suum et proprietatem ecclesie Fiscannensis libere et quiete revocare. Hanc autem penam de novo constitui ut nullus heredum vel successorum meorum de cetero super predicto patronatu ecclesiam Fiscannensem vexare presumet. Hanc autem concessionem et relaxationem de me et heredibus meis in perpetuum tenendam tactis sacrosanctis euvangeliis in predicta ecclesia Fiscannensi presente conventu juravi. Actum Fiscanni anno gratie. M°. ÇC°. septimo. Quod ut ratum et stabile permaneat sigillo meo confirmavi. Testibus : magistro Hugone de Archis, Johanne de Herecuria, Ricardo de Sancto Walerico, Ricardo de Passeor, presbiteris, Willelmo de Guerardimaisnillo, milite, Ricardo de Pratis, Roberio Rahier', Willelmo Lovel de Hougervilla, Willelmo Effree de Welles, Thoma filio Roberti Peregrini, Robino de Camera, Roberto de Faio, Willelmo filio Rogeri Ricoardi, Huberto de Argenciis, Nicholao Capone et multis aliis.

Archives de la Seine-Infér. ; fonds de Fécamp. — Original (1).

(1) Le sceau a disparu ; mais le ruban auquel il était suspendu est encore attaché à la charte. — Le Çartulaire de l'abbaye de Fécamp, que possède la Bibliothèque de Rouen, contient (f° 73 v° et 74 r°) cette charte sous la rubrique suivante : Çonfirmatio Rogeri de Andeli super patronatu ecclesie Sancti Martini de Witefluo. Voici les différences que présente ce texte : il supprime *reddo* au commencement ; il rétablit avant *totius patrie* les mots *recognitum est* oubliés dans l'original ; il donne *ad jus suum in proprietatem*, au lieu de *ad jus suum et proprietatem* ; il supprime *quod ut ratum et stabile permaneat sigillo meo confirmavi* ; il indique ainsi les témoins : *Testibus magistro Hugone archidiacono, Johanne de Heracuria, Ricardo de Sancto Walerico et aliis.*

V

CARTA VALTERI DE ANDELI

Noverint universi presentes pariter et futuri quod cum ego Valterus de Andeli traherem in causam virum venerabilem dominum Guillelmum abbatem Fiscannensem in curiam domini regis super patronatu ecclesie Sancti Martini de Viteffloio quem ad me dicebam jure hereditario pertinere, et idem abbas personaliter esset in assisia apud Malum Leporarium ad respondendum michi super patronatu predicto, tandem ipse, habito super hoc cum suis consilio, quamdam cartam exhibuit et legi fecit in plena assisia a Rogero de Andeli patre meo factam et sigilli sui appensione munitam et confirmatam sicut de verbo ad verbum inferius annotatur in hec verba :

Sciant presentes et futuri quod ego Rogerus de Andeli concedo et confirmo in puram et perpetuam elemosinam Deo et ecclesie

Sancte Trinitatis Fiscannensis patronatum ecclesie Sancti Martini de Vitefloio et quicquid ad jus patronatus pertinet et omnino relaxo calumpniam quam faciebam in quadam decima quam possedit Rogerus Clericus de Vitefloio et Thomas ejus heres. Et quia predecessores mei injustè difforciaverant ecclesie Fiscannensi predicte ecclesie patronatum que, sicut per fidele testimonium totius patrie recognitum est, sita est in dominico ecclesie Fiscannensis et in medio terrarum suarum circum quaque adjacentium, ego predictus Rogerus indigens misericordia Dei animasque predecessorum meorum volens eripere a pena quam promeruerant pro injuria et calumpnia predicte ecclesie Fiscannensi super prefate ecclesie patronatu injuste irrogata, pono et expono contraplegium in tuitionem predicte elemosine et relaxate reclamationis quecumque habeo in villa de Viteffloio que quidem Valterus frater meus feodaliter tenenda michi et heredibus meis de se et heredibus suis pro servitio meo libere et quiete contulit et concessit, tali quidem conditione quod si aliquis heredum vel successorum meorum contra hoc factum meum reclameret vel predictam ecclesiam Fiscannensem vexare presumeret, liceat domino abbati Fiscannensi quicquid habeo in villa de Viteffloio ad jus suum in proprietatem ecclesie Fiscannensis libere et quiete revocare. Hanc penam de novo constitui ut nullus heredum vel successorum meorum de cetero super predicto patronatu ecclesiam Fiscannensem presumet vexare. Hanc autem concessionem et relaxationem de me et heredibus meis in perpetuum tenendam tactis sacrosanctis euvangeliis in predicta ecclesia Fiscannensi presente conventu juravi. Actum Fiscanni anno gratie. M. CC. septimo. Testibus : magistro Hugo de Archis, Johanne de Herecuria, Ricardo de Sancto Valerico, Ricardo de Passeor, presbyteris, Guillelmo de Guerardimesnillo, milite, Ricardo de

Pratis, Roberto Rahier, Guillelmo Louvel de Hogervilla, Guillelmo Effree de Veullis, Thoma filio Roberti Pelerin, Robino de Camera, Roberto de Faeio, Guillelmo filio Recouuardi, Huberto de Argenciis, Nicholao Capone et multis aliis.

Ego vero predictus Valterus, audito tenore carte supradicte, habitoque super hoc cum amicis meis diligenti consilio et tractatu, videns etiam et intelligens quod injuste vexabam ecclesiam Fiscannensem super patronatu memorato, suprascriptam cartam patris mei in plena assisia approbavi et eam bonam esse et legitimam recognoscens eam presenti carta et sigilli mei munimine roboravi. Actum anno gratie. M. CC. XXXmo secundo, mense Februarii.

Archives de la Seine-Inférieure. — Cartularium monasterii Fiscannensis, f° 34 r°

VI

EXTRAITS DU NÉCROLOGE DU PRIEURÉ DE LONGUEVILLE

Junius, XIII kl. — Officium plenum fiat pro Giliberto, Guillelmo et Radulpho de Cantalupo, fratribus, et eorum antecessoribus et successoribus universis. Dederunt enim nobis pro quodam anniversario annuatim dicta die per conventum fiendo apud Cantalupum duos homines cum eorum tenementis et ecclesiam dicti loci de Cantalupo cum suis pertinenciis. *Item,* die predicta fiat etiam expressa commemoratio tam in officio quam in missa pro domina Maltilda de Plesseio, sorore dictorum de Cantalupo; dedit enim nobis, quum fuit in sororem nostram recepta, .xx[ti]. solidos annui redditus. *Item* et pro domino Rogerio de Andeli qui dictas donationes tanquam dominus capitalis nobis confirmavit et ultra hoc dedit nobis duas acras terre de suo proprio tenemento, prout in libro chartarum folio. IIII.xx XVIIII

videas. *Item* et pro Guillelmo de Plessio, marito dicte domine Maltilde, et ejus parentibus universis, qui dedit nobis apud Sanctum Albinum .ii. acras et .i. virgatam prati et apud Lunerey .v. solidos annui redditus, ut in libro chartarum folio .IIII.xx XIX. continetur. (fo 28 vo.)

. . . .

.II. Idus Augusti. — Officium plenum fiat pro Ricardo de Ricardivilla et pro dominis Hugone et Rogerio Maskerel de Hermanvilla. Dederunt enim nobis quartam partem molendini de Stabulis et .ii. acras terre in cultura eorum de Ycenlonde et super alia petia terre .iii. solidos, .iii. cappones, .iii. denarios annui redditus, ut in folio cartarum .LVIII. continetur. *Item,* pro Rogerio Salomonio qui dedit nobis .ii. solidos annui redditus. *Item,* pro Guillelmo de Herecuria qui in dicto loco de Hermanvilla dedit nobis certas et bonas possessiones. *Item,* pro Rogerio de Andolio qui ibidem etiam dedit nobis certa et pulcra tenementa, ut de hiis omnibus in libro cartarum folio .IIIIxx XII. et .IIIIxxXIX. plenius continetur...... (fo 37 vo.)

Bibliothèque nationale, fonds latin, ms. 5198.

I


Ja por ce se d'amer me deuill Ne lais-
serai que je ne chant, Que plus ai mal que
je ne seuill Et plus me confort en chantant,
Et maintes fois faz biau samblant Quant



(Bibl. nat.–Ms. f. fr. 844. f. 171. r°)

II


Par quel forfait ne par quele
ochoifon M'avez, Amors, fi
de vos eflongié Que de vos n'ai confort ne
guarifon, Ne je ne truis qui de moi ait



(Bibl. nat.-Ms. f. fr. 844. f. 170. v°.)

I



Ja por ce se d'amer me dueill
Ne lais--- serai que je ne chant,
Que plus ai mal que je ne sueill
Et pluz me confort en chan--
tant, Et maintes fois faz biau sam-



blant Quant pluz sui dolans et
maris, Si qu'a mes dis puet on bien
tant sui esba----his, Connoistre par u--
sa--ge C'une do-lors est mise en mon co-
rage D'un pen-se-ment dont maintes fois avient
Que je di ce dont au cuer me sovient

II



Par quel for - fait ne par quele ochoi -
son M'avez, Amors, si de vos es - lon -
gié Que de vos n'ai confort ne guari -
son, Ne je ne truis qui de moi ait pi - ti - é.


Lonc tans m'avez si sanz merci leis-sié C'on-
ques de vos ne me vint se maus non N'en-
core, Amors, ne vos ai reprochié Mon ser-
vice, mès o-re m'en plaig gié, Et di que
mort m'avez sans ra----en----çon



CHANSONS

I

JA por ce se d'amer me dueil(l)
Ne laisserai que je ne chant,
Que plus ai mal que je ne seuil(l)
Et pluz me confort en chantant,
Et maintes fois faz biau samblant
Quant pluz sui dolans & maris,
Si qu'a mes dis

Puet on bien, tant ſui eſbahis,
Connoiſtre par uſage
C'une dolors eſt miſe en mon corage
D'un penſement dont maintes fois avient
Que je di ce dont au cuer me ſovient.

Ciſt maus & ciſt penſers me vient
De la ou je morrai ſoufrant,
Et a ſoufrir le me convient,
Car ma dame n'a nul talant
De moi aidier en mon vivant,
Ne de moi ne li prent mercis;
Mès uns reſpis
Me conforte, dont ſui garis,
Qu'ele eſt cortoiſe & ſage,
Et ſi ſai bien & connois ſon corage,
Qu'en delaiant me dit quant que je vueil;
Mort m'a ſes ſens & trahi m'ont mi oeil.

Tant eu de maus qu'encor m'en dueil (1),
Quant au partir li vi[n]g devant

Et je cuidai, ſi con je ſueil(l),
Merci crier, mès en plorant.
Ne peu dire : « A Deu vos conmant! »
Si me fu li parlers faillis.
Puis qu'en partis,
Ne fu mes chanz de li oïs,
Ne ne plainſt mon damage;
Ainz ai amé de fin cuer ſanz folage,
Et amerai, & ſe maus m'en avient,
N'eſt pas amors dont adès me ſovient?

De li nus confors ne me vient
Ne d'autre nel quier ne demant.
Bien ſai que morir me convient
Sanz joie avoir en atendant;
Et ciſt maus que j'ai porté tant
Ne puet eſtre ſans mort fenis.
Mès ſe garis
En fuſſe, plus fuſſe enrichis
Que hom de mon lignage.

Si me merveil(l) qu'en treftot mon eage
Entre tans maus c'aucuns biens ne m'avient;
Et moi conment, quant a li n'en fovient?

De trop longue atente me dueil(l)
Et plus de ce qu'a mon vivant
Ne verrai mais, fi con je fueil(l)
Son bel vis cler, fres & riant.
Hé, Dex! trop la vois eflongant,
Mais nus nel fet plus a envis;
Ne ja meris
N'iert mes travaus, car nus delis
Mon travail(l) n'affoage.
De li amer faz folie & outrage.
Dex! por coi l'aim? por ce qu'amer la vueil(l);
Je n'en puis mais; ce me firent mi oeil(l).



II

PAR quel forfait ne par quele ochoiſon
M'avez, Àmors, ſi de vos eſlongié
Que de vos n'ai cônfort ne guariſon,
Ne je ne truis qui de moi ait pitié.
Lonc tans m'avés ſi ſans merci leiſſié
C'onques de vos ne me vint ſe maus non.
N'encore, Amors, ne vos ai reprochié
Mon ſervice, mès ore m'en plai[n]g gié,
Et di que mort m'avez ſanz raençon.

Bien deüſſiez, Dame, eſguarder raiſon
De moi grever, cui ſervie & proié

Ai longement par bone entention;
Nonques nul jor ne me feiſtes lié.
Malement ai mon ſervice emploié
Se par merci ne vie[n]g a gariſon.
Merci, Amors; trop m'avez traveillié;
Ne me laiſſiez enſi deſconſeillié,
Que ma Dame ne me jet de priſon.

Proi vos, Dame, par vos tres granz valors
Que vos amez voſtre loial ami;
Alegiez moi mes maus & mes dolors,
Car je ſui cil qui plus aura ſervi.
De vos atent gueredon & merci
Ne ma joie ne puet venir d'aillors,
Et ſe g'i fail(l), morz ſui & mar vos vi.
J'ai dit que folz, ainz m'en tie[n]g por gueri;
Mès trop vient lent, Dame, voſtre ſecors.

Ne cuidiez pas, Dame, ce ſoit folors
Se je vos aim & ſerf & lo & pri.
Tant ſervirai, voſtre ſera l'onors

Quant vos m'auroiz mon ſervice meri.
De vos amer me dout & faz hardi,
Qu'en amer giſt hardemens & paors.
Ne tot ne çoil mon cuer ne tot nel di;
Mès ſe je rienz par paor i oubli,
Vainque pitiez, douce Dame, & amors.

Se fins amis deſtrois & amoros
Ot ainc nul bien por ſervir loiaument,
Donc doï je bien par droit eſtre joious
Car je ſui cil qui pluz a de torment.
Et ſi vos aim, Dame, tant finement
Que je ne pu[i]s par autre eſtre amoros,
Et mes chançons fac por vos ſolement,
Nonques nul jor ne chantai faintement;
Si me doint Dex, Dame, joïr de vos.



VARIANTES

I

A. Paris. Bibl. nat., f. fr., ms. 844 (anc. 7222), f. 171 rº, 1re col.
B. » » » 846 (anc. 7222^{3}, Cangé 66), *f.* 59 rº, 1re col.
C. » » » 12615 (anc. suppl. fr. 184), f. 41 vº.
D. » » » copie du ms. 389 de la Bibl. de Berne, dans le ms. de la collection Moreau 1687 (anc. Mouchet 8), f. cvij, rº.

V. 2, C *Ne laiserai que ne chant.* — 3, B *Quant plus,* D *Car plus,* C *que ne suel.* — 4, C *Et pius confort,* D *Et moins.* — 5, D *Par mainte.* — 6, B *Que je sui,* D *Ke je sui.* — 8, D *Peirt bien.* — 10, B *en son,* D *c'est mise.* — 11 B *m'avient.* — 15, B *Mais a soffrir.* — 16, B *Quant ma dame.* — 17, B *De moi aidier n'a mon esciant.* — 13-17, D au lieu de cinq vers, en donne quatre dans l'ordre suivant :

Cis mals et cis penseirs me vient
Ke m'a dame n'ait nul talent
De lai ou je morrai souffrant
De moi aidier mien esciant.

E *Ai longhement par*, I *Vos ai lonc tens.* — 13, B *.i. jor*, E *Onques... fesistes*, I *N'onkes eincor.* — 14, F *A tort m'avez si sanz merci lassié*, I *A tort m'aveis si sens mercit laixiet.* — 15, E G *Se par servir*, B G *guerredon*, F *Quant de par vos ne me vint se mals non*, I *C'onkes de vos ne me vint se mals non.* — 16, I *Mercit, Amors, preigne vos en pitiet.* — 17, D *lessiez mourir.* — 19, B *Et vos, Dame, cui droiz mostre et valors*, F *Bele dame, cui droiz mostre et raisons*, I *Douce dame, cui drois moustre et raixon.* — 20, B *Que vos avez.* — 21, F *mon mal et ma dolor*, I *Aligiez moi s'il nos plaist mes dolors.* — 22, B *Que je sui qui mieux*, F *Que je sui cil qui mieux*, I *Car je seux cil qui muels vos ai servit.* — 24, F *Que ma*, I *Ke ma.* — 25, A E *mar fui*, I *mors seux.* — 26, B *Dit ai que fox, ainz m'en toing a gari*, F *me teng a*, I *me tieng a.* — 28, C D G F H I J *Ne tenez pas, douce Dame, a folor.* — 29, B *aing et dout et ser*, C D H J *aim et voil et serf*, F I *ain et serf et dot.* — 30, B *Tant ai servi, vostre en sera l'onors*, E *vostre en sera*, C D G H J *Tant ai servi qu'a vos en doig l'enor*, F *Tant ai servi que vostre en ert l'onors*, I *en serait l'onor.* — 32, B C F G H J *vos prier.* — 33, B C D F G H J *Qu'en amer a*, I *K'en amors ait.* — 34, B *ne a mon cuer nou di*, D *Ne tout ne toil mon cuer ne toust ne li*, G *Ne tout mon cuer ne mon voeil ne vous di.* — 35, B C D G H J *Et se je*, B *pour.* — 36, F *bele Dame*, G *Vainquiez pitié.* — 37, I *amans*, B *angoissous*, I *angoixous.* — 38, B I *Doit joie avoir por servir.* — 40, B *Que je sui cil qui plus en a torment*, I *Car je seux cil qui plus en ait torment.* — 41, B *Que tant vos aing et vos pri bonement*, E *Et se vos*, I *Car tant vos ain, Dame, et pri bonement.* — 42, B I *Na por autre ne puis estre amorous.* — 44, B *fausement*, I *Nonkes un jor.* — 45, B *Si me lait Dex.*

GLOSSAIRE

I. Ja por ce.... II Par quel forfait....

Adès I, 36, ***toujours.***
Ainc II, 37, ***comme*** **onc** ***du l.*** **unquam,** ***jamais.***
Ains II, 23, ***mais plutôt.***
Assoage I, 57, ***calme, adoucit.***
Avient I, 11, 35, II, 47, ***arrive.***

Ce I, 60, II, 12, ***cela.***
Cil II, 22, 40, ***celui.***
Cist I, 13, ***ce.***
Confors I, 37, II, 3, ***soutien, soulagement.***
Confort I, 5, 20, ***soutient, réconforte.***
Conmant I, 29, ***recommande.***
Convient (me) I, 15, 39, ***il me faut.***
Corage I, 10, ***cœur.***
Guidiez II, 28, ***croyez.***

Delis I, 56, ***plaisir.***
Desconseillié II, 17, ***découragé.***
Destrois II, 37, ***maltraité, affligé.***
Dex I, 58, 59, II, 45, ***Dieu.***
Dire que, ***parler comme;*** **j'ai dit que fols II, 26,** ***j'ai parlé comme un fou.***
Dis I, 7, ***paroles.***
Doint ***(subj.)*** **II, 45,** ***donne.***
Dout (me) II, 32, ***je crains.***
Doeil (me) I, 1, 25, 49, ***je souffre.***

Ensi II, 17, ***ainsi.***
Envis (a) I, 54, ***à regret.***
Esbahis I, 8, ***éperdu.***
Eslongant I, 53, ***éloignant;*** **eslongié II, 2,** ***éloigné.***
Fail II, 25, se g'i fail, ***si j'i manque.***
Faintement II, 44, ***faussement.***
Fin I, 34, II, 37, ***parfait, sincère.***
Finement II, 41, ***parfaitement.***
Folors II, 28, ***folie.***

Gié II, 8, ***je.***
Grever II, 11, ***accabler.***
Gueredon II, 23, ***récompense.***

Hardemens II, 33, ***hardiesse.***

Iert I, 56, *sera.*

Joïr II, 45, *jouir.*

Li I, 26, a li I, 28, *à elle.*
Lié II, 13, *joyeux.*
Lo II, 29, *loue.*

Mais (ne) I, 51, 60, *ne... plus.*
Mar II, 25, *à la male heure.*
Marris I, 6, *affligé.*
Merci I, 13, II, 5, 15, 23, *miséricorde, pitié.*
Meri I, 55, II, 31, *récompensé.*
Merveil (me) I, 46, *je m'étonne.*
Mort I, 24, II, 9, *tué.*

Ne II, 1, *et.*
Nel I, 54, *ne le.*
Nonques II, 13, *jamais du l.* nunquam.

Ochoison II, 1, *cause, raison.*
Onques II, 6, *jamais.*
Outrage I, 58, *excès.*

Paors II, 33, 35, *peur.*
Partir, *se séparer.* Quant au partir li ving devant I, 26. *Quand je me présentai à elle au moment de m'en séparer.* Puis qu'en partis I, 33, *Depuis que je me séparai d'elle.*
Parlers; Si me fu li parlers faillis I, 30, *La parole me fit défaut.*

Que I, 3, II, 33, *car.*
Quier I, 38, *demande.*

Respis I, 19, *considération, réflexion,* du l. respectus. De cette signification étymologique, se tirent aisément : 1° le sens de *délai,* — le *répit* est le temps donné pour *réfléchir ;* 2° l'ancien sens de *proverbe* — le *respit* est une réflexion, une pensée ; le proverbe est-il autre chose ?

Semblant ; fas biau semblant I, 5, *je fais beau visage.*
Se... non II, 5, *sinon.*
Serf II, 21, *sers.*
Si que I, 7, II, 2, *tellement que.*
Sovient *(impers.)* I, 12, 36, *il me vient (à l'esprit).*
Sueil I, 4, 27, 51, *ai coutume.*

Talant I, 16, *désir, volonté.*
Travaus *(sujet)* I, 56, travail *(rég.)* I, 57, *peine.*
Traveillié II, 16, *tourmenté.*
Truis II, 4, *trouve.*

Vis I, 52, *visage.*
Vivant (a mon) I, 50, *de ma vie.*
Vois I, 53, *vais.*

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

—

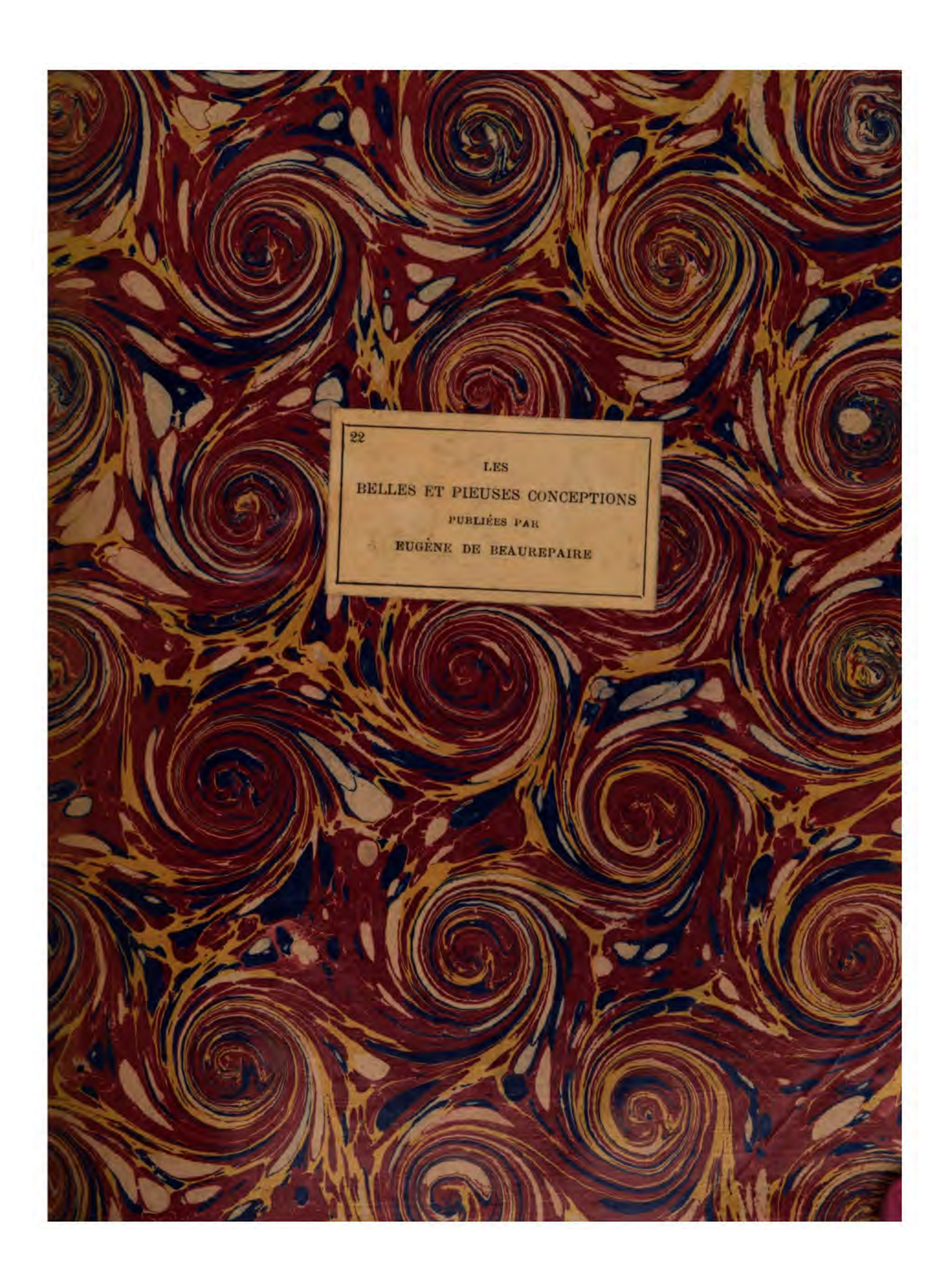
Pages :	*Lignes* :	*Au lieu de* :	*Lisez* :
XXI	7-8	vers 1260	vers 1240
LVI	2	. lx. minarum	. xl. minarum
LVII	11	quod si forsitam	quod si forsitan
LXI	18	reclameret	reclamaret
LXIII	dernière ligne	folio .IIII.xx XVIIII	folio .IIII.xx XVIII
Musique 1re page	1re ligne du texte	*me deuill*	*me dueill*
Glossaire	1re col. ligne 17	Guidiez	Cuidiez

Achevé d'imprimer

A ROUEN

LE VINGT-CINQ JANVIER MIL HUIT CENT QUATRE VINGT TROIS

par Espérance Cagniard


22
LES
BELLES ET PIEUSES CONCEPTIONS
PUBLIÉES PAR
EUGÈNE DE BEAUREPAIRE

SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES

Nº 65

—

M. BEAUCOUSIN.

LES BELLES ET PIEUSES

CONCEPTIONS

DE

FRANÇOIS DU VAUBOREL

PUBLIÉES AVEC UNE INTRODUCTION

par

EUGÈNE DE BEAUREPAIRE



ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD

M.DCCC.LXXXIII

INTRODUCTION

Parmi les raretés que l'Exposition Typographique, organisée à Caen, par la *Société des Antiquaires de Normandie,* au mois d'août 1880, a fait connaître, l'une de celles qui piquèrent le plus vivement l'attention fut incontestablement le petit volume du grand archidiacre d'Avranches, François du Vauborel, que nous réimprimons aujourd'hui.

L'originalité du sujet ne constituait pas, à elle seule, la valeur de cette précieuse plaquette ; ce poème bizarre, dont personne jusqu'ici n'avait signalé l'existence, ajoutait du même coup un nom à la liste déjà si longue des anciens poètes normands, et un nom au catalogue des imprimeurs avranchais. Ni le poète du

Vauborel, ni l'imprimeur Guillaume Omo, son compatriote, n'ont, il est vrai, un mérite extraordinaire; mais, par ce temps de recherches exactes et précises, ils doivent l'un et l'autre être signalés aux érudits et aux bibliophiles.

Le volume de François du Vauborel, dont le seul exemplaire, connu jusqu'ici, appartient à l'ancien bibliothécaire de la ville de Caen, au savant M. Julien Travers, porte le titre suivant :

BELLES ET
PIEVSES CONCEPTIONS
SVR LE MOT (MISSA) ET SON
Anagramme (Amifs)
PAR NOBLE MAISTRE
FRANÇOIS DV VAVBOREL
Prebstre grand Archidiacre
d'Avranches.

A AVRANCHES,
Par Guillaume Omo, Imprimeur
Et Libraire, 1618

Ce rarissime opuscule que, grâce à l'extrême obligeance de son heureux possesseur, nous avons pu

étudier à loisir, a conservé sa couverture en parchemin gaufré de l'époque, ce qui ne l'a malheureusement pas empêché d'être outrageusement rogné. Les marges sont non seulement extrêmement courtes, mais dans quelques feuillets le titre courant et même le texte ont été légèrement atteints par le couteau du relieur.

Un de ses premiers propriétaires, dont le nom inscrit sur le titre a été gratté, avait fait subir aux vers du grand archidiacre certaines modifications qui, sans être toujours heureuses, indiquent au moins un lecteur instruit et attentif. Nous ne saurions adresser le même compliment à Jean Girouard, bourgeois de Caen, entre les mains duquel les *Belles et pieuses conceptions* tombèrent vers 1712. On peut juger de son défaut absolu de culture intellectuelle, par les deux mentions dont il a cru à propos de couvrir les feuilles de garde :

« Ce livre apartient a son maistre qui n'es cordeliés ni preistres. Je prie ceux ou ceil qui le trouveront de le randre a Jean Louis Girouard.

C'ès son non. Il demeure à Sainte Étienne de Caen grande reux Ecuquiere proche la reux d'fromage. Je ne puis vous donneirre meyeure asance.

Fait ce dernier jour de mare mil sette cans dix uitte. »

« Alons a la grace dé Dieu, dit Sainct Jean Batiste. A vivre et seirvire Dieu honnettement on neis point recheircheis de personne.

Girouard Bourgeois disi. »

Le volume porte encore l'indication d'un autre possesseur qui succèda vraisemblablement à Jean-Louis Girouard. Il s'appelait Pierre Le Plait de la Coutour et il a fait suivre son nom de l'exclamation : *Mon Dieu, mon peire !* qui témoigne plus de l'excellence de ses intentions que de sa science orthographique.

Guillaume Omo, dont le nom nous est révélé par le titre de l'ouvrage, appartenait vraisemblablement à la famille des Omo, de la paroisse Saint-Gervais d'Avranches, dont il existait encore, il y a quelques années, des représentants. Le volume sorti de ses presses en 1618 le qualifie *imprimeur* et *libraire*. Il dut succéder, en cette double qualité, à Jean Le Cartel dont le Bréviaire, avec titre rouge et noir, porte la date de 1590; il était remplacé en 1650 par Philippe Motays, signalé à tort par Frédéric Pluquet comme ayant été le premier représentant de l'art typographique dans l'Avranchin.

Le petit volume de Guillaume Omo est un in-8° mesurant dix-sept centimètres de long sur douze de lárge. Il se compose de deux parties distinctes à pagination séparée.

La première, de quarante pages, est intitulée : *Belles et pieuses conceptions sur l'anagramme de Missa ;* la seconde, de trente pages, porte pour entête.

Rencontre naturelle à Cœna, Cœ ou Cena et son anagramme Neca ; le tout est précédé du titre général que nous avons reproduit précédemment et qui ne semble viser que la première partie, et de trois pages liminaires sans pagination.

Comme imprimeur, Guillaume Omo est loin de valoir son prédécesseur, Jean Le Cartel ; les caractères qu'il emploie sont baveux et fatigués et, chose plus grave, la correction du texte laisse infiniment à désirer. Les fautes lourdes sont communes : *Ceona* pour *Cœna, cect* pour *c'est, civitatos* pour *civitates, porpre* pour *propre, a'l* pour *l'a,* etc., etc. ; à chaque instant, les mots sont coupés ou réunis de la façon la plus fantaisiste ; la ponctuation et l'accentuation sont également fautives. Ces défauts sont surtout très sensibles dans les notes latines qu'elles rendent parfois absolument incompréhensibles. Le grand archidiacre d'Avranches était évidemment de l'école du berrichon Nicolas Catherinot : il se souciait peu de la correction des épreuves et laissait à d'autres le soin de *toutes ces menuises.*

Ce que nous connaissons de la vie de Vauborel se réduit à fort peu de chose. Le titre des *Belles et pieuses conceptions* nous apprend qu'il était grand archidiacre d'Avranches ; ce renseignement nous est confirmé par le texte des *Cahiers des États de Normandie* pour

l'année 1607. Nous le voyons, en effet, cité parmi les membres de la Commission pour le port du cahier à sa Majesté, nommée, en la maison abbatiale de Saint-Ouen de Rouen, le 26e jour d'octobre de cette année. Notre auteur est ainsi désigné : « Noble et discrette « personne Me Francois de Vauborel, chanoine et archi« diacre en l'eglise cathedral d'Avranches, dellégué « pour l'eglise du bailliage de Costentin (1). » Il signe au procès-verbal : *du Vauborel.*

Le grand archidiacre appartenait à l'ancienne famille du Vauborel qui compta tant de représentants dans le Mortainais, et qu'il faut se garder de confondre avec la famille *de La Chambre de Vauborel,* différente de la première tout à la fois et par son origine et par ses armes (2). Dans ses recherches nobiliaires sur le comté de Mortain, Pitard a consacré aux vieux du Vauborel plus de quatorze pages :

« La maison de Vauborel, nous dit-il, est ancienne, originaire du pays, et, selon les apparences, porte le nom de la terre de Vauborel, qui est un huitième de

(1) *Cahiers des États de Normandie sous le règne de Henri IV,* publiés par Ch. de Beaurepaire, t. II, p. 289.

(2) La famille *de La Chambre de Vauborel,* à laquelle les généalogistes attribuent une origine savoisienne porte : « de sable à la fasce d'or, fretté de gueules et accompagné de trois roses d'or. »

haubert dans la paroisse du Mesnil-Gilbert, duquel la justice s'exerce par les officiers du comté de Mortain. Ce nom s'est fort étendu dans la contrée, de sorte que M. Chamillard, l'an 1666, trouva quinze ou seize gentilshommes qui le portaient dans les paroisses de Bion, Naftel, Husson, Villechien, Lapenty, Le Teilleul, Saint-Symphorien et Barenton, qu'il met, avec justice, dans l'ancienne noblesse. Les principales branches de cette maison sont celles de Lapenty, du Bois et de Languéve, lesquelles ont donné naissance à toutes les autres. »

« M. le comte de Lapenty m'a donné un mémoire de sa généalogie, extrait d'une déclaration mise au greffe, à Mortain, le 15 novembre 1540, qui établit les seigneurs de Lapenty pour chefs du nom et des armes de Vauborel ; les seigneurs de Languéve et du Bois n'en conviennent pas ; mais, quoi qu'il en soit, messire Charles du Vauborel, seigneur de Digoville, a distingué sa branche par l'érection de ses terres en comté. »

« Ces Messieurs prennent pour chef de leur généalogie un Guillaume Géry du Vauborel, dont le nom se trouve au catalogue des chevaliers distingués en Normandie, depuis le temps du duc Guillaume jusqu'au roi Philippe-Auguste (1). »

(1) Un exemplaire des *Recherches de Pitard* se trouve à la Bibliothèque nationale. Il en existe de nombreuses copies en Normandie.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur toutes ces questions purement nobiliaires, qui ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur intérêt, et nous constaterons, non sans regret, que, malgré la complaisance avec laquelle Pitard s'étend sur cette famille importante du Mortainais, il ne nous fournit aucun renseignement qui nous permette de reconnaître à laquelle de ses nombreuses branches François du Vauborel se rattachait. Il est vrai que notre généalogiste est également sobre de détails en ce qui concerne une prieure de l'Abbaye-Blanche, qui portait le même nom : « Guille-« mette du Vauborel, nous dit-il, était prieure de « l'Abbaye-Blanche en 1524. Je ne sais de qui elle était « fille. » Mais si la filiation de notre auteur ne peut être indiquée avec précision, il ne saurait y avoir aucun doute sur son extraction véritable.

La famille du Vauborel portait en effet pour armes : « d'Azur à une tour d'argent ayant pour timbre un « cimier et pour support un aigle d'or les ailes etendues « derriere l'ecu. » Or, ce sont précisément ces armes que le grand archidiacre a eu bien soin de mettre, en bonne place, au frontispice et à la quatrième page de son livre, en les accompagnant en dernier lieu de la devise :

Tu es, domine, Turris fortitudinis a facie inimici.

L'œuvre de François du Vauborel, publiée en 1618, dans les premières années du régne de Louis XIII, porte bien la marque de son temps au point de vue littéraire et au point de vue théologique. Venue après les productions de deux autres poètes avranchois, elle ne rappelle ni les grâces délicates et un peu mignardes des *Premiers Exercices*, ni les joyeusetés piquantes de l'*Union d'amour et de chasteté* (1). Mais, malgré son infériorité littéraire, elle a son cachet spécial que nous voudrions maintenant mettre en relief et faire saisir.

Du Vauborel est, en effet, un polémiste d'un genre particulier, théologien versificateur beaucoup plus que poète proprement dit, et son livre, subtil jusqu'à l'obscurité, d'une lecture pénible et quelquefois fastidieuse, n'est, à vrai dire, qu'une sorte de factum en

(1) *Les Premiers Exercices poétiques de Ian de Vitel.* Avranchois.... Paris Hury 1588. Réimprimé en partie sous ce ce titre : *La Prinse du mont Saint-Michel de Jan de Vitel, poète Avranchois*. Avranches. Tribouillard, 1861.

L'*Union d'amour et de chasteté pastorale* de l'invention d'A. Gautier, apotiquaire avranchois. Poictiers, Vefve de Jehan Blanchet 1606. Cf. L'*Union d'amour et de chasteté* d'Aubin Gautier. Etude lue à la *Société d'Archéologie d'Avranches* le 22 avril 1869.

deux parties, destiné à réfuter les erreurs dogmatiques de la religion prétendue réformée ; mais c'est bien le pamphlet le plus original et le plus extraordinaire que l'on puisse imaginer.

Notre écrivain n'emprunte pas, en effet, ses arguments à la théologie, à la philosophie scolastique, aux traditions, à l'histoire, ni même à certaines considérations morales ; tout cela il le laisse de côté et c'est à l'anagramme, à la symbolique des nombres et à la signification mystérieuse des lettres qu'il va demander ses armes....

A cette date, la folie de l'anagramme, mise en honneur par Daurat, sévissait avec intensité ; François du Vauborel fut l'une des victimes de la contagion régnante, et son nom évoque naturellement le souvenir de Thomas Billon, l'anagrammatiste officiel de Louis XIII et du Père Saint-Louis, l'auteur du poème de la *Madeleine,* qui a anagrammatisé les noms des papes, des empereurs, des rois de France et de presque tous les saints. L'archidiacre d'Avranches n'a pas été jusque-là ; son œuvre, nous devons le reconnaître, est infiniment plus limitée ; mais, dans ce champ restreint, il déploie des audaces d'invention qui dépassent en subtibilité celles des anagrammatistes les plus ingénieux et les plus avisés. Pour en donner une idée, nous nous

bornerons à analyser brièvement quelques-unes de ses élucubrations sur les mots *Cœna* et *Missa*.

L'anagramme régulière de *Missa* donne *Amifs* avec deux fs, qui n'a aucun sens ; mais un pareil mécompte n'arrête pas un seul instant le grand archidiacre. Avec la merveilleuse fertilité d'aperçus qui le distingue, les deux fs donnent au mot, ainsi transposé, une valeur décisive et révèlent, selon lui, à qui sait voir et comprendre, une infinité de choses extraordinaires. — *Amifs* n'est rien autre chose qu'Amis.... et « s'il s'y « trouve deux fs, elles y sont nécessaires puisque Dieu « nous a aimez par excez (1). »

Cette s de surcroist est un excez d'amour
Qu'à la nature humaine il feist paroistre un jour.
. . . .
Les deux fs nous font aisément recongnoistre
Qu'en la Croix et l'Autel nostre amy voulut estre.
De sa vraye amityé c'est l'immuable loy
De se voir, deux en un, joints d'une etroitte foy,
Qui fait que deux amis s'ecrivant une lettre,
Pour marquer qu'ils voudroient l'un pour l'autre se mettre,
Estant de mesme amour le courage remply,
Le double fs d'amour peignent sur le reply.

(1) Briefve demonstration.

Ce n'est pas tout, écoutez plutôt :

De son doigt qui forma le ciel l'onde et la terre
Il écrit son vouloir sur deux tables de pierre.

Et plus loin :

Les deux fs font voir qu'il est bien raisonnable
D'aymer Dieu plus que tout, comme soy le semblable ;
Nous ne pourrons jamais aymer trop notre Dieu,
Pourquoi l's de plus est utile en ce lieu (1).

La constitution de l'anagramme *Neca,* tiré de *Cœna,* offre une difficulté du même genre. *Neca* emploie toutes les lettres de *Cœna* moins l'o ; mais là encore, l'esprit fertile en ressources de Vauborel se donne pleine carrière, et ne tarde pas à mettre au jour une explication décisive et tout à fait sans réplique :

Comme entre C et l'E, l'O n'est point prononcé,
Cœna tu es de mesme en la foi délessé,
Eu l'Eglise n'estant qu'un O d'arithmétique
Qui, sans l'aide d'autrui, n'a pouvoir ni pratique.
Les autres lettres font sans diftongue Cena
Où se trouve Neca ou bien Cœ ou Cena.

(1) *Belles conceptions*, pp. 12 et 13.

Toutefois en ce lieu l'O un secret propose
Que le nom de Cœna, si l'Eglise l'expose,
Est saint et figurait un mystere de Dieu;
Mais hors l'Eglise il n'a de vertu ni de lieu (1).

Après toutes ces belles choses, n'est-ce pas le cas de répéter avec Colletet, qui fut rarement aussi bien inspiré :

« Cet exercice monacal
« Ne trouve point son vertical
« Que dans une tête blessée ;
« Et, sur Parnasse, nous tenons
« Que tous ces renverseurs de noms
« Ont la cervelle renversée. »

L'étude attentive de chacune des lettres dont se composent les deux mots : *Missa, Cœna,* nous réserve bien d'autres surprises ; avant de les dévoiler, l'archidiacre d'Avranches, très versé dans la symbolique des nombres, a cru devoir disserter sur le chiffre *Cinq,* qui forme le total des lettres de ce mot sacramentel : *Missa.* Ici tout serait véritablement à citer. Vauborel procède directement de Pythagore ; mais il ne se cantonne pas exclusivement dans les systèmes du philosophe grec : il a pénétré les arcanes de la cabale ; il

(1) *Belles conceptions*, p. 62.

s'est nourri des chimères familières à certains docteurs du moyen âge, et, à l'occasion, il n'a pas même dédaigné les plus folles imaginations des nécromanciens ou des diseurs de bonne aventure.

Cinq lettres en Missa de mistere sont pleines
De mesme que le *cinq* a ses causes certeines.

Dans l'esprit de l'auteur ce nombre cinq, admirable entre tous, réunit ensemble l'Humanité et la Divinité par une raison que l'on ne soupçonne pas à première vue et qui est ainsi exposée :

Le *Trois* se treuve donc en la Divinité.,
Et le *Deux* proprement en nostre Humanité.
L'un et l'autre en *Missa* facilement se treuve,
Car Iésus, estant Dieu, nous rend de trois la preuve.
Le Père avec le Fils et l'Esprit-Sainct font *trois ;*
L'ame et le corps font *deux* qui font *cinq* à la fois (1).

Nous passons sur des considérations d'une subtilité extraordinaire, tirées de ce que le cinq est composé des chiffres *quatre* et *un,* et nous arrivons à des remarques moins transcendantes peut-être, mais plus claires et plus accessibles aux intelligences ordinaires.

(1) *Belles conceptions,* p. 15.

Ce sont moins des raisonnements proprements dits que de simples rapprochements auxquels, il est facile de le voir, notre compatriote attachait une grande importance.

Le *Cinq* a bien en soi une grande excellence
Que les sages ont dict estre la *quintessence*
. . . .
Le *pain*, le *vin* et l'*eau*, les *mots*, l'*intention*
Font sur l'autel bénit la consécration.
Cinq pains, multipliés par l'autheur de nature,
De *cinq mille* aiants faim furent la nourriture.
Cinq fois dix font aussi l'an du Saint Jubilé
Où l'Eglise semond son peuple a Dieu zélé,
De purger ses péchez, confessant ses offençes,
Pour, contrit par *Missa*, gaigner les Indulgences.
Cinquante jours passez, le Paraclet descend
Sur les Apostres saincts et divin leur apprend
Les mistères cachez dont ils avoient promesse
Dès lors que le Sauveur leur parloit de la messe.
Le double Testament nous fait une ample foy
Que le *cinq* est partout mistérieux de soy ;
Les *cinq* porches servoient d'entrée en la piscine,
Où chacun langoureux treuvoit sa medecine;
Cinq fonteines de sang de Christ ont découlé
Où le pécheur lavé de Dieu est consolé.

Le *cinq* contient trois noms d'une grande puissance
Dont un chacun mérite honneur et révérence;

Le premier est *Iésus*, *Maria* le second
Le troisième *Missa* de sainctetè fécond (1).

De la symbolique des nombres, il n'y a qu'un pas à la signification des lettres prises en elle-même, et à l'explication de la place tout arbitraire qui leur est assignée sur le crucifix figuré au frontispice de l'ouvrage. Quand on se reporte à la vignette dont nous venons de parler, on voit, en effet, que le graveur a disposé les lettres de *Missa* de la manière suivante : M sur la poitrine du Christ, I à l'extrémité de la main droite, A à l'extrémité de la main gauche, une ſ au-dessus de la tête, une autre S aux pieds, les deux s ayant chacune sa forme distincte, telle que nous l'avons indiquée. Cette combinaison n'a pas été imaginée à la légère et aucun des détails rappelés plus haut n'est indifférent.

M premiére en rang a choisi le *milieu*
De l'arbre où triumpha l'Eternel fils de Dieu.
Ainsi qu'en l'Alphabeth, fondement des sciences
M tient le *milieu*, le plus beau des scéances ;
Le cœur tient le *milieu* de ce beau bastiment
Raisonnable, immortel et plein d'entendement.
Ce qui se void ça bas, en toute créature,
Cherche jusqu'a la fin son *centre* par nature,

(1) *Belles conceptions*, pp. 16, 17, 18.

Et la sainte vertu qui nous ouvre les cieux
Se treuve *entre* les deux extrêmes vicieux.

Au *milieu* de la nuict le désiré Messie
Nasquit, comme il etoit promis par prophétie.
Au *milieu* d'une crèche, *entre* deux animaux,
Trois Roys l'ont adoré au *milieu* des drapeaux ;
Entre la Vérité et l'Antique figure,
En presence de cinq Iésus se transfigure
En la fleur de son age opérant le salut,
Au *milieu* de la terre endurer il voulut ;
Et *entre* deux larrons, mesme au mont de Calvaire,
Il s'offrit, vray *Missa* sur la croix salutaire.
Ce n'est donc sans raison que l'M est au *milieu* (1).

Si l'on n'est pas convaincu après toutes ces belles raisons, longuement et doctement déduites, ce n'est certainement pas la faute de notre auteur qui, pour l'exposé de ses idées, n'a épargné ni son temps ni sa peine. Les explications qui se réfèrent aux autres lettres sont à la fois plus courtes et moins laborieuses.

L'I est au côté droit marqué visiblement;
A la dextre de Dieu Iésus est hautement;
Si Pythagore eut sceu de nostre I le mistère
Le blason de l'I grec il aurait voulu taire (2).

(1) *Belles conceptions*, p. 18 et 19.
(2) *Belles conceptions*, p. 21.

Quant aux deux ſs qui suivent l'I, l'une représente la nature divine de Jésus fils de Dieu et se trouve placée en haut; l'autre représente la nature humaine de Jésus fils d'une Vierge et se trouve portée en bas.

L'ſ donc sur le chef c'est la divinité
Et celle là des pieds marque l'humanité.
. . . .
Voy des yeux de l'Esprit cette haute Sagesse
Et souz les pieds l'effect de nostre petite S (1).

Encore tout ébloui, peut-être, par ce jeu de mots inattendu, nous avons moins saisi, nous devons l'avouer, les raisons qui ont déterminé la place donnée à la lettre A, sur la main gauche. Vauborel, à ce sujet, s'est contenté de cette réflexion mystique :

En la main droite l'I Iesus nous a montré
Et l'un qui s'est à luy sainctement rencontré,
En la senestre l'A au compas juste semble
Qui dans un rond d'amour le ciel et terre assemble (2).

Mais ces aperçus, qui éclairent la signification symbolique du groupement des lettres de Missa sur le

(1) *Belles conceptions*, p. 25, 26.
(2) *Belles conceptions*, p. 32.

crucifix du frontispice, ne sont rien auprès des révélations que va nous fournir l'étude de chacune de ces lettres considérées isolément.

« M. qui tient le milieu de la croix, signifie Trina « majestas. Imaginant un point sur le second trait de « cette M, ce sera l'I peint sur la main dextre et cet I « signifie Iesus et en nombre un. Il notte l'unité des « trois personnes divines (1). »

Après s'être ainsi exprimé, en prose, dans la *Briefve démonstration* de la page 3, Vauborel développe les mêmes idées dans son poème, avec plus d'abondance, mais sans rien y ajouter d'essentiel :

Ainsi l'M par trois marque la Trinité
Comme l'I qui fait Un tesmoigne l'unité;
Iésus il signifie et Un qui font ensemble
Signe qu'en Dieu Missa tous fideles assemble (2).

Nous passerons légèrement sur l'interprétation auquel l'I donne lieu, et à propos de l'A nous nous contenterons de relever ces vers, d'une piquante ingénuité :

(1) *Belles conceptions*, p. 3.
(2) *Belles conceptions*, p. 20.

« Admirant on dit A !! Il est donc véritable
« Que cet A, sainct de soy, nous tesmoigne en ce lieu
« Missa. Du tout divin je suis A ! se dit Dieu !
« Le prophete admirant ce que Dieu lui commande
« Prononce trois fois A !! Que cette charge est grande ! (1).

Les développements relatifs aux deux ſs offrent plus d'originalité et méritent de nous arrêter davantage; ils ne comportent pas moins de deux cents vers et ils font passer successivement sous nos yeux les idées les plus bizarres, les plus contradictoires, quelquefois même les plus extravagantes.

La forme graphique différente qu'il a jugé bon de donner à ces deux s, figurées toujours ainsi ſs, est tout particulièrement pour lui le point de départ de considérations singulièrement quintessenciées.

« Au vulgaire A B C, qui se commence en Dieu,
Les deux ſs ainsy sont peintes en ce lieu;
La première retient d'une verge la forme,
Et sa compagne aprés au serpent se conforme (2).

Dans la *Briefve declaration*, notre auteur avait exposé la même idée en termes un peu différents :

(1) *Belles conceptions*, p. 32.
(2) *Belles conceptions*, p. 22.

« La première f sur le chef de Iésus, disait-il, porte « la figure d'une verge ou d'une crosse d'evêque, qui « signifie aussi la Sapience éternelle et la divinité. « L'S sous les pieds a la forme d'un serpent, représen- « tant l'humanité de Iésus, en laquelle est la prudence « des choses humaines (1). » Verge et serpent, telles sont en définitive les deux aspects principaux du thème que l'Archidiacre va reprendre et amplifier dans ses vers en l'agrémentant des broderies les plus capricieuses.

La première convient à la Divinité,
Comme verge de Droit de Force et d'Equité,
C'est le sceptre que porte en sa main souveraine
Le Roy, pour chastier le pervers d'une peine;
C'est la houlette encore, dont le sage pasteur
Radresse son troupeau dans le terroer plein d'heur.
. . . .
Iacob le patriarche accablé de vieillesse,
Bénissant son Ioseph d'une juste caresse,
La cîme de sa verge adora sainctement,
Comme prophétisant de christ l'advénement.
. . . .
En plusieurs autres lieux des deux divines Loix,
La verge est en honneur et la marque des Rois.

(1) *Belles conceptions*, p. 3.

Cette verge que veid autrefois Iérémie,
C'est l'essence de Dieu non jamais endormie.
La verge, qui devoit du vieil Iessé sortir,
Se peut à Iesus Christ aisément assortir.
. . . .
Quand quelque affliction etroitement me presse,
Quand j'ai le cœur rongé d'une amère tristesse,
Ta verge et ton baston m'ont toujours consolé (1).

Le procédé mis en œuvre par Vauborel est, ainsi qu'on peut aisément le constater, d'une extrême simplicité : il consiste à traduire et à placer les uns à la suite des autres les différents passages des textes sacrés où se rencontre le mot *virga : Virga directionis*, *Virga regni tui, Et adoravit fustigium virgœ ejus, Redemisti virgam hœreditatis tuœ, Virgam vigilantem ego video, Egredietur virga de radice Iesse, Virgam virtutis tuœ emittet dominus ex Sion.*

C'est à des réminiscences du même genre que le docte ecclésiastique va demander le sens profond de l'autre S, conformée, non plus en manière de verge f, mais bien en manière de serpent S. Seulement, dans son commentaire explicatif, non content d'invoquer la Bible et les auteurs ecclésiastiques, il va faire intervenir, à côté d'eux, Pline, Aristote, Galien et Dioscoride.

(1) *Belles conceptions*, p. 22, 23, 24.

L'autre S porte après la forme d'un serpent,
Non pas du venimeux d'où le péché descend,
Mais par propriété, ou bien par habitude,
Nous tirons du serpent quelque similitude.
Il sert à la santé et, pour la guérison
D'aucuns maux, on s'en sert d'une contrepoison.
Le serpent est prudent, car, alors qu'il sommeille,
Pour n'ouir l'enchanteur il se bousche l'oreille.
Un autre fin serpent, en la saison nouvelle,
Quitte sa vieille peau pour une autre plus belle :
Par un rude destroit il se glisse subtil,
Et laisse l'habit vieil pour estre plus gentil.
L'homme, par le péché accablé de vieillesse,
Par la grâce de Dieu, recouvre sa jeunesse (1).

Toutes ces citations, tous ces rapprochements, toutes ces mystiques similitudes dans lesquels se complait l'imagination de Vauborel se terminent brusquement par une réflexion tirée de la position respective des deux ſs et de la forme en crochet ſ. de celle qui est placée en haut. Ce passage dépasse en singularité ceux que nous avons cités jusqu'ici et forme à ce titre le digne couronnement du poème tout entier.

Les deux ſs sont sœurs : à l'ainée appartient
Par droit le premier, l'autre moindre se tient;

(1) *Belles conceptions*, p. 26 et 27.

La premiere est en haut, qui, d'un baiser unique
A chérir sa puisnée apertement s'aplique.
La voulant par amour baiser etroitement
Elle se va courbant ver elle doucement (1).

La glose que notre docte écrivain a consacrée à *Cœna* nous arrêtera moins longtemps. Elle renferme pourtant de nombreux développements qui soutiennent parfaitement la comparaison avec ceux que nous avons extraits des *Belles conceptions* sur *Missa.*

Voyons d'abord la lettre initiale du mot :

Le C se forme ainsy que la nouvelle lune,
Un croissant peu luisant qui n'est pas toujours une;
. . . .
C fait un demy O, et l'O est un pourtrait
Des temps qui vont en rond, de l'infini beau trait.
Croiant un temps passé, tousiours il recommence,
Faisant un infini de la circonférence.
Le C moitie de l'O fait un temps limité
Ainsy que le Cœna devant la verité.
. . . .
Le C ressemble encore à quelque anneau rompu
Que la longueur du temps peut avoir corrompu,
Ne pouvant plus ainsi servir d'asseuré gage
Pour demontrer la foy du sacré mariage (2).

(1) *Belles conceptions*, p. 31.
(2) *Belles conceptions*, p. 62, 63.

L'O donne lieu à des constatations analogues.

O donc bien désiré nous monstre en cet endroit
Qu'un jour le C en O pleine lune viendroit.
. . . .
Dieu fit le monde en O en la création,
Nous disons souvent O par admiration !!
Ie suis O ! se dit Dieu, belle similitude
Qui fait admirer l'O en sa rotonditude.
O rend le nombre plein, parfait et définy,
Et tousiours s'adioustant il produit l'infini :
Dix, vingt, trente, cent, mil, sans mettre fin au nombre.
Ainsi de l'infini O n'est-il pas un ombre (1)?

Après ces réflexions, où l'astronomie et les mathématiques viennent donner la main à la théologie pure, nous devrions dire quelques mots de l'Œ, produit de l'attache de E en O, en d'autres termes de l'attache d'Emmanuel en Dieu, ou du Fils en Trinité ; mais nous croyons pouvoir négliger ce côté un peu abstrait du poème pour arriver à cette consonne scélérate de l'N, dont l'influence déplorable n'a pas échappé aux yeux perçants du grand archidiacre.

N demonstre bien que plus n'a de puissance
Le Cœna que les Juifs avoient en révérence,

(1) *Belles conceptions*, p. 64.

Et que le temps viendroit qu'il n'auroit plus de lieu,
Ains qu'il seroit du tout désagréable a Dieu.
N est malencontreuse et ce qu'elle commence
Est désavantageux et ne porte de chance.
Tels noms sont privatifs, les autres malheureux
Contredisans, malins, tristes et ténébreux
Nec ne na ce sont trois en Cœna négatives
Qu'en ce lieu on congnoist par effect privatives
De *ce* demonstratif, de *celuy* entendu
Qui à tous les Humains le salut a rendu (1).

On pourrait pousser encore plus loin les citations, mais la chose paraît superflue, et quand on a scruté quelque peu cette profonde symbolique grammaticale, on ne s'étonne guère d'entendre du Vauborel affirmer hautement que le voisinage de l'N a suffi pour déshonorer et corrompre cette excellente lettre A, dont il avait chanté dans *Missa* la merveilleuse prééminence. Le passage est court et mérite d'être reproduit :

A merite de soy, c'est le commencement
Des Sciences, des Arts le premier élément,
Dieu l'a toujours aimé; mais il pert son mérite
Pour accompagner l'N et estre de sa suitte.
N qui l'a du tout chetif déshonoré
Autant que dans Missa il se voit décoré.

(1) *Belles conceptions*, p. 66.

Mais quelle pauvreté ne voit-on pas Na suivre
N'a pain, n'a vin, n'a rien, n'a mesme de quoi vivre (1).

Comme on le voit, l'exécution est complète, et du Vauborel n'avait plus, à notre sens, aucun besoin d'accabler par surcroît cette malheureuse lettre sous cette longue accumulation de mots latins : « *Nec, ne,* « *neque, nequam, nequenquam, nunquam, nullus,* « *nox, nil, nix, nex, nebulo, nefandus, nefas, nego,* « *negligo, negligentia, nequeo, nescio, nemo, Nero,* « *neco,* d'où vient l'anagramme de *Cœna neca* (2). »

Et pourtant, avec toutes ces excentricités, ces rapprochements bizarres, ces subtilités puériles, ces visions chimériques, du Vauborel est un personnage instruit, ne manquant ni de vigueur de raisonnement, ni d'une certaine facture littéraire. Il a lu et relu les textes sacrés et les écrivains ecclésiastiques; et si, après la Bible, ses auteurs préférés sont saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Anselme, il connaît également bien les auteurs profanes, les poètes, les philosophes et les grands médecins.

Les théories métaphysiques qui avaient cours de son

(1) *Belles conceptions*, p. 67.
(2) *Belles conceptions*, p. 66.

temps lui sont familières, et l'on peut remarquer à la fin de l'anagramme de *Cœna* une réfutation de la doctrine de la prédestination qui lui fait honneur. Tous les arguments proposés à l'école pour concilier le libre arbitre, la bonté et la prescience divine, sont exposés dans un ordre méthodique; la discussion est serrée et joint à l'exactitude théologique la clarté et le mouvement. Nous nous contenterons d'en détacher quelques vers.

Le ministre, qui veut estre bien reputé,
Presche que le péché n'est aux siens imputé,
Et pour mieux leur donner de malfaire licence,
Il dit qu'ils sont préveuz de Dieu en leur naissance,
Que le préveu ne peut corriger dès meshuy
La force du destin qui commande sur luy.
Ainsi ce destiné n'a foy ni espérance,
Puisqu'il met au destin toute son asseurance.
Iésus pour celui-la n'a rien fait d'absolut,
Puisqu'il ne met en lui le bien de son salut.
. . . .
Il ne faut point de loy ny de commandement
A qui tout est destin inévitablement.
La peine des meschants, qu'ordonne la Iustice,
Et Dieu premierement, est injuste suplice,
Si le mal qu'ils ont fait est par nécessité
Que leur gauche destin leur auroit suscité (1).

(1) *Belles conceptions*, p. 84, 85.

Voici maintenant un passage relatif à la prescience divine, d'un langage sobre et ferme, que l'on ne soupçonnerait pas, à première vue, avoir été écrit par l'auteur des divagations sur la signification des lettres que nous avons passées en revue :

Les ans, les mois, les jours, les siècles spacieux
Sont la mesure en nous du mouvement des Cieux.
Les corps inférieurs, qui respirent au monde,
Sont sujets à ces temps qui coulent comme l'onde;
Mais en l'Eternité ces mouvements n'ont lieu,
Car ils sont au dessouz de la gloire de Dieu,
C'est donc humainement, contre la prescience,
Dire : Dieu a préveu, c'est notre intelligence
Qui ne peut consepvoir sans temps, lieu, mouvement
Que Dieu est éternel sans aucun changement (1).

Les vives tirades dans lesquelles, après avoir exalté l'Eglise catholique, il attaque la Réforme dans ses origines et dans ses conséquences politiques et sociales, ne sont pas inférieures.

C'est la nacelle en mer de tous vents agitée
Qui ne sera jamais de son havre jettée;
Elle peut surrement sur l'ocean flotter
Et au Scylle et Caribde en tout temps résister.
. . . .

(1) *Belles conceptions*, p. 87.

Au troupeau de Iésus l'on a veu de tout temps
Des prestres vicieux, des moines malcontens
Qui, pour quitter leurs vœux, ont prins ce faux prétexte
Que l'Eglise a erré, faisant nouvelle secte,
Pour vivre à leur plaisir en toute liberté,
Violant les vœux promis de vivre en sainctеté
Se disant réformez de l'Esprit de Sagesse,
Pour réformer l'Eglise et detester la messe,
Et qu'ils sont envoyez de cet esprit devin
Pour seuls mettre aux abus de l'eglise une fin (1).
. . . .
Mainte ame de sa voix n'a elle esté trompée
Et la France de sang en mille parts trempée!
Comme elle ses voisins en gémissent encor
Qui verraient sans Cœna regner un siecle d'or (2).

Avant de quitter l'œuvre du grand archidiacre, il est un autre passage d'un genre un peu différent que nous voudrions au moins signaler. Il n'a pas la gravité des précédents, mais la pensée qui l'a dicté est piquante et originale. Il s'agit du péché d'Adam et du commentaire de ces paroles de la Genèse : « La Femme que vous « m'aviez donné pour compagne m'a présenté du fruit « et j'en ai mangé. » A ce texte, simple et expressif, du Vauborel a substitué le plaidoyer suivant :

(1) *Belles conceptions*, p. 83.
(2) *Belles conceptions*, p. 81.

Grand Dieu, dit lors Adam, vostre face je fuy,
La femme de mes os m'a causé cet ennui.
Estant chair de ma chair, à mes yeux si plaisante,
Pouvay-je refuser ce qu'elle me présente.
Vous m'aviez commandé de l'aimer comme moy;
Suis-je pas obligé de luy garder ma foy,
Et comme elle manger du fruict ? ou le divorce
Entre nous eust été, par naturelle force,
Semblables n'estant plus; je restais engagé
A suivre son malheur, luy estant obligé.
I'eusse immortel resté, elle eust été mortelle,
Par ce moien forclos d'habiter avec elle...
L'Eternel tout puissant son excuse entendit (1).

Nous ne saurions dire quel accueil fut fait, dans le diocèse d'Avranches, à la publication du docte archidiacre. A défaut d'autres suffrages, il obtint ceux de N. Chrestien des Croix, poète argentenois, assez peu connu aujourd'hui.

Nicolas Chretien, sieur des Croix, était alors dans tout l'éclat de sa réputation. Il venait de publier chez Reinsart, à Rouen, deux pastorales et trois tragédies : le *Ravissement de Céphale*, les *Amants ou la grande Pastorale, Rosemonde ou la Vengeance, Amnon et Thamar*, les *Portugais infortunez*. L'approbation sans réserve qu'il donna aux *Belles et pieuses Concep-*

(1) *Belles conceptions*, p. 36.

tions sur les mots *Missa, Cœna* et leurs anagrammes *Amifs et Neca,* dût tout particulièrement flatter l'amour-propre de l'auteur. Aussi eut-il bien soin de placer en tête du volume le sonnet et l'ode apologétique qui lui avaient été adressés. Les deux pièces sont curieuses et nous les signalons à ceux qui seraient tentés d'écrire quelque jour la biographie du poète argentenois. Des Croix promet à son ami l'immortalité, ce qui est assez l'usage dans les productions de ce genre; il défend en outre avec verve les poètes ses confrères contre la légion fort nombreuse de leurs envieux et de leurs détracteurs.

Plusieurs qui ne font que reprendre,
Pour rien qu'eux mêmes n'estimer,
Sont ordinères à blasmer
Ce qu'ils ne peuvent pas comprendre;
Ils font des jugements divers
De ceux qui composent des vers,
Parce qu'ils n'en peuvent construire,
Et qu'ils ne sçavent que tousiours
La gloire de Dieu l'on fait bruire
Dans les poétiques discours.

Du peuple Hébrieu le Duc Antique,
Traversant les flots azurés,
Feist tant de beaux vers mesurés
Que l'Eglise encor s'aplique;

Les livres de Iob sont-ce pas
Des vers tout parseméz d'apasts?
Mesme les prophettes Sybilles
Dans les vers cachoient leurs secrets,
Comme leurs réponses subtilles
Tous les vieux oracles des Grecs...

Bel Esprit, qui le temps ménages
En vertueuses actions,
Tes dévotes inventions
Fleuriront en dépit des ages;
Et tes vers, ne chantant qu'Amour,
Ont l'Eternité pour un jour :
Car tandis que la Sainte Messe
En bas et là-haut se dira,
Comme c'est de Dieu la promesse,
Ton sçavant poëme on lira (1)...

Nous ne faisons nulle difficulté de convenir que les brillantes destinées promises par des Croix à l'œuvre de Vauborel ne paraissent pas s'être réalisées. Le succès des *Belles et pieuses Conceptions,* si succès il y eut, fut sans grand retentissement et surtout sans durée. Aucun des nombreux écrivains qui se sont occupés de l'Avranchin n'a mentionné ni le poète ni son livre. Il y a plus; si aujourd'hui le grand archidiacre retient un instant notre attention, il le doit

(1) *Belles conceptions,* p. 6, 7 et 8.

moins à sa science théologique et aux quelques vers judicieux et bien frappés épars dans le volume qu'aux imaginations bizarres qui le remplissent. Du Vauborel est pour nous la victime la plus achevée que l'on puisse rencontrer de l'anagramme, du symbolisme numéral et de la subtilité scolastique. A ce titre il a sa place marquée au milieu des écrivains excentriques de l'Avranchin, à côté de Jacques de Campront, l'auteur du *Psautier du juste Plaideur* (1); de Le Royer de la Blinière, auquel nous devons le *Traité des Influences*, l'*Art des Arts*, le *Mouvement perpétuel*, le *Baston universel* (2); de Charles de Boisyvon enfin, qui a publié en 1665, chez Philippes Motays, l'*Eclarcissement de l'Abysme du flux et reflux de la mer*, avec un agréable portrait géographique illustré de ce quatrain :

Neptune, de sa trine perche,
Marquant les voyes de mon dessein,
Thetys esmeue de ma recherche,
M'ouvrit les trésors de son sein (3).

(1) Jacobi de Camp-Ront presbiteri abrincensis, Psalterium juste litigantium. Parisiis, in-12, 1577.

(2) *Traité des Influences*, divisé en deux parties. In-8°, Avranches, Nicolas Motays, 1677.

(3) *Eclarcissement de l'Abysme du Flux et Reflux de la Mer*, par J. C. D. B. In-8°. Philippes Motays, M.DC.LXV.

Au point de vue spécial de curiosité qui nous occupe, Vauborel laisse loin derrière lui Jacques de Campront, de la Blinière et de Boisyvon. Il faut même reconnaître que le cube géographique avec dessin d'armoiries imaginé par le dernier est une composition d'un symbolisme fort mesquin à côté du crucifix chargé des lettres du mot *Missa* qui figure en tête des Anagrammes.

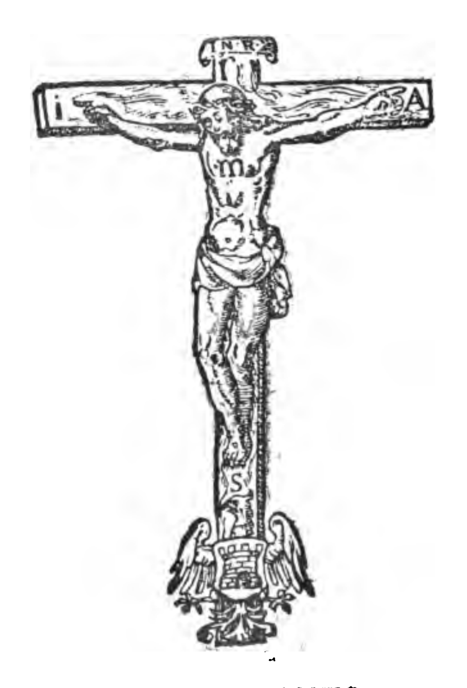
Cette physionomie étrange des *Belles et pieuses Conceptions* nous frappa tout d'abord lorsque nous vîmes pour la première fois le volume à l'exposition de 1880; depuis elle en a frappé bien d'autres et elle n'a pas peu contribué à déterminer la *Société des Bibliophiles rouennais* à entreprendre cette réimpression.

TEXTE DE FRANÇOIS DU VAUBOREL

BELLES ET
PIEVSES CONCEPTIONS
SVR LE MOT (MISSA) ET SON
Anagramme (Amiſs.)

PAR NOBLE MAISTRE

FRANÇOIS DV VAVBOREL
Prebſtre grand Archidiacre
d'Avranches.



A AVRANCHES,
Par Guillaume Omo, Imprimeur
Et Libraire, 1618.



BRIEFVE DÉMONSTRATION

de (Miſsa) en la Croix.

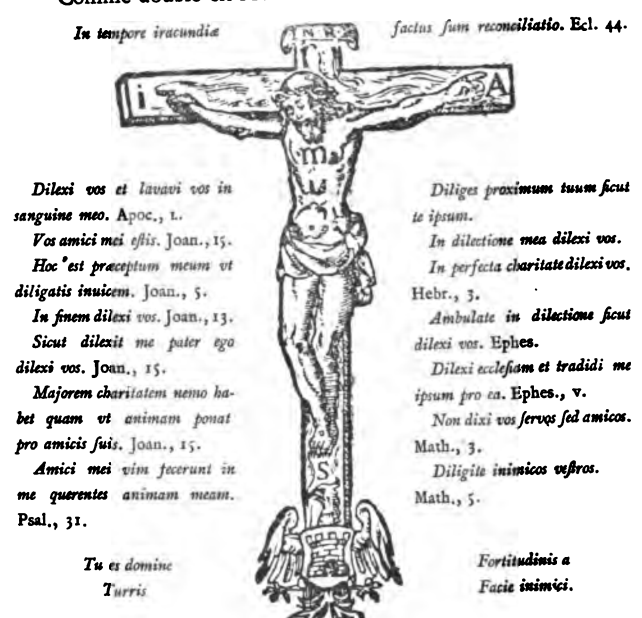
M, qui tient le milieu de la Croix, ſignifie Trina Maiestas : imaginant un poinct ſur le ſecond trait de cette M, ce ſera l'I peint ſur la main dextre du Crucifix, & cet I ſignifie Iésvs, & en nombre vn. Il notte l'vnité des trois perſonnes diuines. Iesvs a deux natures, la diuine & l'humaine qui nous ſont repréſentées par deux ſs ; la première ſ ſur le chef de Iésvs porte la figure d'vne verge ou d'vne croſſe d'Eveſque qui ſignifie auſſi la ſapience éternelle & la diuinité. L'S ſouz les piedz a la forme ſerpent repreſentant l'humanité de Iésvs, en laquelle eſt la prudence des choſes humaines. Sur la main gauche l'A denote l'Amour du Père et du Filz qui eſt le S. Eſprit. l'Amour que nous deuons auoir les vns aux autres, et l'Amour de Dieu enuers nous : Le mot Amiſs le montre, qui eſt l'Anagramme de (Miſsa), qui ſe commence auſſi par A. S'il ſe treuue deux ſs en (Amiſs) elles y ſont néceſſaires, puiſque noſtre Seigneur nous a aimez par excez.

SOLI DEO HONOR ET GLORIA

A ij

Ou l'on voit en MISSA de Dieu l'Amour extraict ;
MISSA nous rend AMIſS auec vne double ſs
Comme double eſt l'Amour en la Croix et la Meſſe.

In tempore iracundiæ *factus ſum reconciliatio.* Ecl. 44.



Dilexi vos et lavavi vos in sanguine meo. Apoc., I.
Vos amici mei eſtis. Joan., 15.
Hoc est præceptum meum vt diligatis inuicem. Joan., 5.
In finem dilexi vos. Joan., 13.
Sicut dilexit me pater ego dilexi vos. Joan., 15.
Majorem charitatem nemo habet quam vt animam ponat pro amicis ſuis. Joan., 15.
Amici mei vim fecerunt in me querentes animam meam. Psal., 31.

Diliges proximum tuum ſicut te ipsum.
In dilectione mea dilexi vos.
In perfecta charitate dilexi vos. Hebr., 3.
Ambulate in dilectione ſicut dilexi vos. Ephes.
Dilexi eccleſiam et tradidi me ipsum pro ea. Ephes., v.
Non dixi vos ſervos ſed amicos. Math., 3.
Diligite inimicos veſtros. Math., 5.

Tu es domine Turris *Fortitudinis a Facie inimici.*

MIſSA

Mediator Jeſu, Salue Saluator Animaru	M
Iter Salutare, Magni Sacerdotis Altiſſim	I
Sanctum Sacrificium Incruentum Agni Miſerationi	ſ
Sanctum Sacramentum Altaris Infinitæ Mercede	S
Apostolica Sacra Sanguinis Justi memori	A

AMIſS

Aue Sola Spes Mundi Integr	A
Mysterium A sola Sapientia Intellectu	M
Justificationis Sacramentum, Sacra Anchora mund	I
Sacratiſſimi Saluatoris Infinita Admirandaque Majesta	ſ
Sapientia sempiterna, Infirmorumque Mensa admirabili	S



A L'AUTHEUR
DU PRÉSENT POËME

ODE APOLOGÉTIQUE

En ce temps où règne l'Enuie
Et la Médiſance a ſon tour,
Et que l'on ne fait plus l'amour
Qu'au bien, le bourreau de la vie,
Que les eſprits ſont attachez
A meintes ſortes de péchez
Pour ſe perdre en leurs précipices
Tu t'exerces d'autre façon,
Fuyant les doux apaſts des vices,
Pour etre aux vertus nourriçon.

Tandis que ces Enfans du Monde
Aux vanitez perdent le temps ;
Tu te faiz un iour dans les ans
Par ta muſe en douçeur féconde.
Chantant du treſſainct ſacrement
Les merueilles ſi doctement,

Et d'vn art qui n'eſt point vulgaire,
Que tu mérites vn grand prix
Sachant et profiter et plaire
A tous les vertueux eſprits.

Pluſieurs qui ne font que reprendre,
Pour rien qu'eux meſmes n'eſtimer,
Sont ordinères a blaſmer
Ce qu'ilz ne peuuent pas comprendre;
Ils font des iugemens diuers
De ceux qui compoſent des vers,
Parcequ'ilz n'en peuuent conſtruire
Et qu'ils ne sçauent que touſiours
La gloire de Dieu l'en fait bruire
Dans les poëtiques diſcours.

Du peuple hébrieu le Duc antique,
Trauersant les flotz azurez,
Feiſt tant de beaux vers meſurez
Que l'Egliſe encore s'aplique :
Les liures de Iob ſont-ce pas
Des vers tous parſemez d'apaſts?
Meſme les prophettes Sybilles
Dans les vers cachoient leurs ſecrets,
Comme leurs réponces ſubtilles
Tous les vieux oracles des Grecs.

Le Royal poëte et prophette,
Que Dieu treuua felon fon cœur,
D'vn ftille des anges veinqueur
Du Meffie fut le trompette :
S'il n'a rien écrit que des vers,
L'Efprit agent de l'vniuers
En eft l'autheur, luy secretaire;
Pourquoy donc n'eftimerons nous
Ceux qui aux vers fe veulent plaire,
Puis qu'à Dieu les vers font fi doux?

Des Païens la Théologie
Par Homère fut mife en vers ;
Les nombres mefurez diuers
Plus que la profe ont d'energie :
Dans l'vn et l'autre Teftament
Mille vers font en ornement.
Et combien de sainćts perfonnages
En ont ilz doćtement écrit?
De Prudence les beaux ouurages
Sont formés d'vn déuot efprit.

Les doćtes vers de Synéfie,
Et de Nazianzène encore
Sont vn mistérieux trefor
Qui l'Ame pure rassasie :

On feint plus, on flatte & l'on ment
Au difcours qui va librement
Qu'aux vers, où tout eft de mefure.
Tous rimeurs ont de la raifon :
Et celuy là qui les cenfure,
Ne raifonne en toute saifon.

Bel Efprit qui le temps ménages
En vertueufes actions
Tes déuotes inuentions
Fleuriront en dépit des ages :
Et tes vers, ne chantant qu'Amour,
Ont l'Eternité pour vn iour :
Car tandis que la fainte Meffe
Ça bas et la haut fe dira,
Comme c'eft de Dieu la promeffe,
Ton sçauant poëme on lira.



SONNET



SONNET

Quand ie li, tout raui, tes conceptions fainctes,
Ou le facré Missa nous faict amifs de Dieu,
Décochant fes raifons fans fin et fans milieu,
Pour rendre de fes traitz toutes âmes attaintes;

Ie ne défire plus chérir ces Mufes feintes
A qui l'antique Gréce a tant donné de lieu,
Mais ton ftille imitant, riche d'un facré ieu,
Rendre mes volontez à tes volontez ioinctes.

Les profanes écritz ne font point tefte aux ans,
Puis que leurs arguments sont efclaues des temps,
N'eftant rien d'éternel que l'effence eternelle.

Mais tes vers et ton nom raieuniront toufiours,
Aiant Missa subjet de ton docte difcours :
L'effect eft immortel d'vne caufe immortelle.

N. Chretien les Croix. P.





BELLES
et pieuſes conceptions ſur l'anagramme de (Miſſa).



E sacré nom (Miſſa) *dans la croix déploié*
(Sacrifice d'amour) à Dieu eſt enuoié :
Son Anagramme (Amiſs) *ſe treuuant véritable,*
(A) *En la croix de Iésus et en ſa ſainƈte table.*
Cette S *de ſurcroiſt eſt vn excez d'amour*
Qu'à ſa nature humaine il feiſt paroiſtre vn iour :
(B) *Par excez patiſſant nos langoureuſes peines,*
(C) *Charitable épendant tout le ſang de ſes veines,*

(A) Diues eſt in miſericordia propter nimiam charitatem qua dilexit nos. Eph.

(B) Erant Moyſes & Helyas dicebant exceſſum quem complecturus erat in Hyeruſalem. Luc., 9.

(C) Et copioſa apud eum redemptio.

Dont la goutte sans prix pouuoit suffire assez
(A) *A lauer les péchez & présens & passez.*
Les deux (ſs) *nous font aisément recongnoistre*
Qu'en la Croix et l'Autel nostre amy voulut estre.
De sa vraye amityé, c'est l'immuable loy.
(B) *De se voir, deux en vn, ioints d'vne étroite foy,*
Qui faict que deux amis s'ecriuantz vne lettre,
Pour marque qu'ilz voudroient l'vn pour l autre se mettre,
Etant de mesme amour le courage remply,
La double ſs *d'amour peignent sur le reply.*

(C) *Le peuple d'Israel, ne sçachant rendre hommage*
A Dieu qui l'a tiré du pœnible seruage,
L'esprit qui le conduist luy veut faire sçauoir
Comme il s'aquittera de son iuste deuoir.
De son doigt qui forma le Ciel, l'Onde & la Terre,
Il escrit son vouloir sur deux tables de pierre,
AYME TON DIEU *surtout, & n'adore que lui,*
Et ayme autant que toy ton prochain dès mesbuy.

Les deux ſs *font voir qu'il est bien raisonnable*
D'aymer Dieu plus que tout, comme soy le semblable;

(A) Copiosa si quidem non gutta sed unda sanguinis per partes corporis emanauit. Bernard., Ser. 22, *in Cant.*

(B) Minus quam inter duos charitas haberi non potest. Gregor., II, Om. 27.

(C) Exod., 32. Deuter., 5.

Nous ne pouuons iamais aymer trop noſtre Dieu,
Pour quoy l'S de plus eſt vtille en ce lieu.
O quel contentement reçoit la créature
D'aymer de tout ſon cœur l'autheur de la nature,
Et, pour ſon ſeul reſpect, aymer ſon ennemy,
Lui procurant du bien de meſme qu'à l'amy.
Ce n'eſt donc pas aſſez en (Amiſs) *que d'une* ſ.
Puiſque deux nous aymons d'vne amytié diuerſe,
Autrement nous diſons aymer l'homme de bien
(A) *Que celuy qui nous hayt; en n'aiant rien du ſien,*
Nous aymons celuy là d'vn inſtinct de nature
Qui nous pouſſe à cela, d'vne volonté pure
Voulons luy reſſembler, eſtimans ſa vertu.

Nous aymons l'ennemy d'vn vouloir rabateu
Et ne lui témoignons vne amitié ſi grande,
Si non que Dieu le veut & ainſi le commande;
(B) *Qui ne doit donc aimer commandé de deux loix*
Et de voir en (Amiſs) *l'*ſs *écrite deux fois?*
(C) *A Dieu, ſource d'amour, apartient la première*
Et l'autre eſt bien à nous, eſtant cette lumière,
Qui diſpoſe chacun à doucement l'aimer
Et ſans cette douceur, le doulx ſeroit amer.

(A) Aliud eſt quod ſponte impenditur natura aliud quod prœceptis.
(B) Inimicis ex charitate debentur obedentiœ.
(C) Gregor., c. 15, *in Ioan.*

(A) *Aimer Dieu c'est la mer qui n'a ni bord ni riue,*
D'où toute autre amitié secondement dériue;
(B) *Son flux à nous venu retourne en son profond*
Par veux & oraisons que les fidelles font.
(C) *Vn flux impétueux de là prend sa carriere,*
Resiouissant le front de la cité premiere,
Et les vallons heureux de l'Immortalité,
Qui germent aux esleuz toute fœlicité,
Faisant vn paradis en l'vn & l'autre monde
Où tout contentement en mainte sorte abonde,
Où le fruict precieux par le peché perdu
Nous est sur vn Autel heureusement rendu,
D'ou sa grace descent en toutte âme fidelle,
Pour iouir dans le Ciel de la gloire eternelle.

Si l'esprit plain d'amour, dont i'atendz le secours,
M'asiste à deuuider en son nom ce discours,
Tu verras des raisons des deux pages sacrées,
Pour quoy deus ſs *sont en* (Amiſs) *rencontrées,*
Et comme le (Miſſa) *nous faict* (Amiſs) *de Dieu*
Et nous rend plus (Amiſs) *au Ciel qu'en ce bas lieu.*

(A) Diligite inimicos veſtros & benefacite iis qui oderunt vos. Math., 50.

(B) Prima gratia.

(C) Fluminis impetu etiam ciuitatem...

Des cinq lettres
(de Miſſa).

Cinq lettres en (Miſſa) *de miſtère ſont pleines,*
De meſme que le cinq à ſes cauſes certaines,
Le premier nombre pair eſt de deux compoſé;
Et le non pair de trois de Dieu fauoriſé :
Le deux & trois ſont cinq, fondement de tout nombre,
Qui n'eſt pair ou non pair eſt auſſi peu que l'ombre,
Dieu nompair eſt en ſoy, car il n'eſt vn Dieu tel,
Et Ièſus eſt le pair s'eſtant rendu mortel.

L'homme, ſans le péché & la folle ignorance,
Iroit auecques lui du pair par tolérance.
Le trois ſe treuue donc en la Diuinité
Et le deux proprement en noſtre humanité.
L'vn & l'autre en (Miſſa) *facillement ſe treuue,*
Car Ieſus eſtant Dieu nous rend de trois la preuue ;
Le Pere auec le Filz & l'Eſprit Sainct ſont trois,
L'ame & le corps ſont deux, qui ſont cinq à la fois.

Le cinq compoſé d'vn
Et de quatre.

(A) *Cinq ſe treuuant formé d'vn & de quatre enſemble,*
Singulier & plurier diſtinctement aſſemblé :

(A) Prœcepta Dominica multa ſunt & vnum per diuerſitatem operis, vnum in radice charitatis. Gregor., *in Ioan.*, c. 15.

Vn est toujours de soy franc de diuision,
Et le quatre aisément souffre cette action,
Hyeroglyfique vray de nostre saincte (messe)
Qu'on ne diuise point; mais le Prestre qui dresse
Au Père tout puissant l'vnique oblation
Peut partialiser sa bonne intention.
Quatre bien disposez sont le quarré solide
Qui par trois droitz sentiers dedans le Ciel nous guide :
(A) *Par l'Arche de la Loy, par l'Autel & la Croix.*
L'Arche est la fermeté qu'en l'Eglise tu vois,
Qui a sur le carré son vnité fondée,
Pour la foy là dedans estre tousiours gardée.
Nous auons vn Autel pour immoler à Dieu ;
Le carré deploié, la Croix se treuue au lieu.
Le carré n'est ce pas l'Emblème véritable
De la vertu qu'il faut au Prestre estre notable,
Qui se doit souuenir du grand Prestre éternel
Le sacrifice ofrant sur l'autel solemnel ?

Le cinq a bien en soi vne grande excellence
Que les Sages ont dict estre la Quintessence.
Aussi par le (Missa) *se congnoist, en tous lieux,*
Le catholique vray, le fidelle pieux.
Des autres sacrements c'est l'essence feconde,
Où nous communiquons le Rédempteur du Monde ;

(A) Archa ex lignis quadratis œdificata figuram gerit Ecclesiœ. Augustin., psal. 80.

C'est

C'eſt la ſource de foy, d'eſpoir, de charité,
Et les autres, ſans luy, n'ont pas d'authorité!
C'eſt le corps & le ſang d'où decoule ſa grâce
Qui leur départ à tous ſa diuine efficace.

Le pain, le uin & l'eau, les mots, l'intention
Font ſur l'Autel beniſt la conſécration.
(A) *Cinq pains multipliez par l'Autheur de Nature*
De cinq mille aiants faim furent la nourriture.
Cinq fois dix font auſſi l'an du Sainct Iubilé
Où l'Egliſe ſemond ſon peuple à Dieu zelé
De purger ſes pechez, confeſſant ſes offences,
Pour contritz par (Miſſa) *gaigner les Indulgences.*
(B) *Cinquante iours paſſez, le Paraclet deſcend*
Sur les Apoſtres Saincts, & diuin leur aprend
Les miſtères cachez dont ils auoient promeſſe
Deſlors que le Sauueur leur parloit de la meſſe.
Le double Teſtament nous fait vne ample foy
Que le cinq eſt par tout miſtérieux de ſoy :
Les cinq porches ſeruoieut d'entrée en la piſcine
Où chacun langoureux treuuoit ſa médecine.
Cinq fonteines de ſang de Chriſt ont découlé,
Où le pecheur laué de Dieu eſt conſolé.

Le cinq contient trois noms d'vne grande puiſſance,
Dont vn chacun mérite honneur & réuérence;

(A) Joann., 6.
(B) Joann., 14.

Le premier eſt Iéſus, Maria *le ſecond,*
Le troiſieme Miſſa *de ſainƈteté fécond;*
C'eſt le Sainƈt Sacrement, de la foy le miſtère,
Le céleſte manger aux humains ſalutère :
Ces lettres expliquant & leur conception
Nous font uoir ce beau nom plein de déuotion;
Chacune dans ſon lieu a ſon intelligence
Qui montre de ce nom l'admirable ſcience.

Le milieu eſt la place
plus honorable.

M.

M. Premiere en rang a choiſi le milieu
De l'arbre où triumpha l'Eternel filz de Dieu;
Ainſi qu'en l'Alphabeth, fondement des ſciences,
M *tient le milieu le plus beau des Scéances,*
Le cœur tient le milieu de ce beau baſtiment
Raiſonnable, immortel & plein d'entendement.
Ce qui ſe voit ça-bas en toute créature
Cherche iuſqu'à la fin ſon centre par nature,
Et la ſainƈte vertu, qui nous ouvre les Cieux,
Se treuue entre les deux extrêmes vicieux.

Au milieu de la nuit, le déſiré Meſſie
Naſquit, comme il eſtoit promis par prophétie;
Au milieu d'vne crèche, entre deux animaux
Trois Roys l'ont adoré, au milieu des drapeaux;

Entre la vérité & l'antique figure,
(A) *En présence de cinq Iesus se transfigure.*
En la fleur de son âge opérant le salut,
Au milieu de la terre endurer il voulut,
Et entre deux larrons mesme au Mont de Caluaire,
Il s'offrit, vray (Missa) *sur la Croix salutaire,*
*Ce n'est donc sans raison que l'*M *est au milieu*
Du saint bois, ou Iésus feist sacrifice a Dieu,
Car, se montrant premiere & de maiesté pleine,
Elle va figurant la grandeur souueraine,
Et, comme elle fait voir vn front de grauité,
Elle est vn beau craion de l'alme Trinité,
On y void trois en vn, l'vn à l'autres semblables,
Se ioignant de deux traitz d'amour inséparables,
Le premier n'est second, ny le second le tiers,
Et les trois ne sont qu'vn, bien qu'ilz restent entiers.
Le premier est de soi la figure du père,
Engendrant son égal qui comme lui opère
A la production du tiers semblable à eux;
De l'vn & l'autre il est l'Esprit Saint amoureux.

Ces trois personnes sont en nostre sainte messe
Qui ne sont que Dieu seul, où la nature cesse,
Le père y est present, pour receuoir l'honneur
Du sacrifice vif de Christ, nostre Seigneur :

(A) Math., 17.

Ce filz (Prestre eternel) préside en cet office
Et l'Esprit saint aussi, par diuin artifice
Conduist l'œuvre à sa fin, pour nous donner l'effect,
De ce haut sacrement de grace tout parfet.
M *nous montre donc, en sa figure trine,*
Que trois nous adorons en l'essence diuine :
Si l'on aiouste vn point sur le deuxiesme trait
*On y treuuera l'*I*, de Iesus le pourtrait,*
Qui dans nostre (Missa) *le second lieu se donne.*
Estant aussi des trois la seconde personne,
*Ainsi l'*M *par trois marque la Trinité,*
*Comme l'*I *qui fait vn tesmoigne l'vnité;*
Iésus il signifie & vn qui vont ensemble,
(A) *Signe qu'en Dieu* (Missa) *tous fidelles assemble.*
Il est vnique filz & d'vne Vierge enfant,
(B) *Du péché, de la mort & d'Enfer triumfant.*
Vn lui conuient en tout; il est le seul principe
Des deux globes diuers : les péchez il dissipe,
Il est seul Roy de paix, la seulle vérité,
Seul chemin de salut, seul toute charité.
*L'*I *de l'infinité nous est fidelle preuue :*
Adioustant tousiours vn, nulle fin ne se treuue
Et decontant de mesme, vn seul nous restera
Qui l'vnité de Dieu nous manifestera.

(A) Omnes enim vos unum estis in Christo Iesu. Gal. 3.

(B) Claritatem quam dedisti mihi dedi eis, ut sint vnum sicut & nos vnum sumus. Ioan. 17.

Tout nombre par cet vn finift & fe commence,
Et Iéfus du falut fait mefme confêquence.
(A) *L'I eft au cofté droit marqué vifiblement ;*
A la dextre de Dieu, Iéfus eft hautement.
Sy Pythagore euft fceu de noftre I le miftère,
Le Blafon de l'J grec il auroit voulu taire,
Pour publier que l'I a mérité l'honneur
De mieux reprêfenter le chemin du bonheur.
(B) *Il eft toufiours marqué la plus petite lettre;*
Et Iefus s'eft voulu en forme d'vn ferf mettre,
Tout petit s'abaiffant pour nous monter aux Cieux,
Où l'humble iouira d'vn trêfor précieux;
Que s'il femble à nos yeux petit en aparence
Il eft grand, couronné d'vn poinct par excellence,
C'eft la perfection d'atteindre le feul poinct
D'honneur & de vertu que les groffiers n'ont point.

Iéfus eft couronné du poinct de toute gloire,
De toute vérité, de falut, de victoire :
Au ciel, comme ici bas, fon poinct eft infini ;
Qui ne vict en ce poinct, des Cieux fera bani.
Le poinct marque le fens & donne intelligence,
De ce que nous lifons terminant la fentence.
Iéfus s'eftant donné, donne après fon Efprit
Qui nous ouvre le fens du plus fubtil écrit.

(A) Voiez la Croix au commencement.
(B) Humiliauit femetipfum formam ferui accipiens. Philip.

ſs.

Deux ſs ſuiuent l'I dont la double peinture
Nous montre de Iéſus l'vne & l'autre nature :
Ces deux natures ſont, en vn ſuppoſt ici,
Car il eſt filz de Dieu & d'vne Vierge auſſi ;
Et les deux ne ſont qu'vn, qui d'vn baiſer vnique
Font la ſainčte vnion qu'on dit hypoſtatique.
Au vulgaire A B C, *qui ſe commence en Dieu,*
Les deux ſs *ainſy ſont peintes en leur lieu :*
La premiere retient d'vne verge la forme,
(A) *Et ſa compagne après au ſerpent ſe conforme :*
La premiere conuient à la Diuinité,
Comme verge de droit, de force & d'équité.
C'eſt le ſceptre que porte en ſa main ſouueraine
(B) *Le Roy pour chaſtier le peruers d'vne peine ;*
C'eſt la houlette encor dont le ſage paſteur
Radreſſe ſon troupeau, dans le terroer plein d'heur,
(C) *Acquis du ſacré ſang du bon paſteur, qui donne*
Ce diuin héritage à l'âme toute bonne,
Qui ſe laiſſe mener souz la verge & baſton
Du vigillant paſteur, comme vn craintif mouton.

(A) Virga directionis, virga regni tui.

(B) In virga regnantis potens demonſtratur.

(C) Greg. l. IV, cap. II, *in Eſay.* Et adoravit faſtigium virge ejus. Gen. IV & V; Hebr. II.

(A) *Iacob le patriarche, accablé de vieilleſſe,*
Béniſſant ſon Ioſeph d'vne iuſte careſſe,
La cime de ſa verge adora ſainctement,
Comme prophétiſant de Chriſt l'aduènement.
(B) *Vous auez, o mon Dieu, racheté de ſeruage*
La verge de Syon, où eſt voſtre héritage;
En pluſieurs autres lieux des deux diuines loix
La verge eſt en honneur & la marque des Roys.
(C) *Cette verge que veid autrefois Iérémie*
C'eſt l'eſſence de Dieu non iamais endormie :
(D) *La verge qui deuoit du vieil Ieſſé ſortir*
Se peut à Iéſus Chriſt aiſément aſſortir
« L'Eternel enuoira de Syon ta puiſſance,
« Et ta verge à renger ſouz ton obéiſſance
« Tes haineux, aſſeruis ſouz ton gouuernement,
« Où chacun regnera par tout heureuſement. »
Il faut que l'ennemi tout librement confeſſe
Qu'en ces parolles ſont les effets de la meſſe :
(E) *Parolles que David chanta ſi hautement,*
Comme l'Eſprit diuin l'aſſiſtoit ſaintement.

(A) Redemiſti virgam hereditatis tuœ. Pſal. 73.
(B) Virgam vigilantem ego video. Ierem., I.
(C) Egredietur virga de radice Ieſſe. Ierem., 22.
(D) Virgam virtutis tuœ emittet Dominus ex Sion. Pſal. 109.
(E) Figure de la meſſe. — Dominus regit me & nihil mihi deerit. Pſal. 22.

Quand quelque affliction étroitement me presse,
Que i'ay le cœur rongé d'vne amère tristesse,
(A) *Ta verge & ton baston m'ont toufiours consollé,*
Et depuis mon esprit ne peut estre ebranlé :
(B) *Tu prépares encor à mes yeux vne Table,*
Contre mes ennemiz deffence fauorable,
(C) *Puis (tout bénin) le chef d'vne huille m'engressant,*
D'vn breuuage tu vas mon cœur resiouissant,
Dont ma coupe excelente, & en goust souueraine,
Est en tous mes désirs de grâce toute pleine ;
Que ta bonté me suiue & me garde à iamais
Accompagnant mes iours d'vne éternelle paix!

(D) *La premiere S. veut tenir la haute place.*
Pourquoy nous la voions sur ce chef plein de grâce.
Ce lien plus honorable elle désire auoir,
Afin de nous montrer son signalé pouuoir.
Iésus est la sagesse infinie incréée.
Comme l'S, fait voir sur sa teste sacrée,
Lumiere des Esprits, sans bornes, ny sans fin
Qui ne fait de midi, de soir, ni de matin,

(A) Virga tua & baculus ipsa me consolata sunt.

(B) Parasti in conspectu meo mensam aduersus eos qui tribulant me. Psal. 22.

(C) Impinguisti in oleo et calix meus inebrians quam prœclarus est, etc., Psal. 22.

(D) Le fruict de la messe en l'Eglise de Dieu.

Sont

Sont les raiz amoureux de toute créature
(A) *Qui enflament nos sens, dispofent la nature*
(B) *A rendre ses effects en leur perfection*
Et sans cette sagesse, elle n'a d'action.
De soi mesme elle engendre en nous vne prudence,
Vne droite raison, vne haute science,
Nécessaire aux humains en toutes actions,
Et principalement en nos déuotions :
(C) *Vne diuinité qui gouuerne l'Eglise,*
De qui la vérité l'on a tousiours aprise
Que la messe *contient le corps glorifié,*
Qui fut des Iuifs peruers pour nous crucifié,
Lumiere de la Foi, d'Amour & d'Espérance,
De la Religion infaillible asseurance.

L'ſ donc sur le chef c'est la diuinité,
Et celle là des pieds marque l'humanité.
En la diuinité la sagesse est enclose,
Comme en l'humanité la prudence repose,

(A) Sapientia. Scientia.

(B) O. altitudo diuitiarum sapientiœ & scientiœ Dei, quam incomprehensibilia sunt iudicia eius & inuestigabiles viœ eius. R. II.

(C) Œclesia dei viui quœ est columna & firmamentum veritatis. 3, *ad Titum.*

Voiez la croix cy devant.

D

Qui conduit ici-bas de nos intentions
(A) *Les grâces, les vertus & bénédictions.*
Voy des yeux de l'Esprit cette haute sagesse
Et souz les pieds l'effect de nostre petite S.
Le Pasteur d'Israel, la verge dans la main,
Subjuga vaillamment vn Pharaon l'inhumain;
Cette verge en serpent quand il veut se transforme
(B) *Pour déuorer ceux là que l'enchanteur lui forme,*
Les deux ensemble auoient cette oculte vertu,
De rendre ce sorcier du doigt de Dieu battu.
Les deux ss, *nous font vn mistère paroistre*
(C) *Dont l'admirable effect vn chacun doit congnoistre.*
L'autre s *porte après la forme d'vn serpent;*
Non pas du venimeux, d'où le péché descend,
Mais par propriété, ou bien par habitude,
Nous tirons du serpent quelque similitude.
(D) *Il sert à la santé & pour la guarison*
(E) *D'aucuns maux on s'en sert d'vne contrepoison.*

Le serpent est prudent, car alors qu'il sommeille,
Pour n'ouir l'enchanteur, il se bouche l'oreille.
Quand nous voulons en Dieu nostre esprit contenter,

(A) Dominus in altis habitat & humilia respicit.

(B) Exod., 7.

(C) Secundum similitudinem serpentis obturantis aures suas. Psal. 57.

(D) Pline, 19.

(E) Galen., lib. *Virtut. medic.* Dioscoride, Avicen., Lib. 3.

Le démon enchanteur nous vient viſte tenter,
Chantant melodieux les vains plaiſirs du monde,
Pour deceuoir nos ſens ſouz ſa douceur immonde;
Il faut à ſes faux airs les oreilles bouſcher
Et ne s'y laiſſer pas follement débaucher :
(A) *Ny ne faut conſentir à ſa voix charmereſſe*
Qui dict que Dieu n'eſt point en noſtre ſainte Meſſe.
Aux articles de Foy que l'Egliſe t'aprend
Il chante Nequaquam *qu'ainſi Dieu ne l'entend.*
Vn autre fin ſerpent en la ſaiſon nouuelle.
(B) *Quitte ſa vieille peau, pour vne autre plus belle,*
Par vn rude deſtroit il ſe gliſſe ſubtil,
Et laiſſe l'habit vieil, pour eſtre plus gentil.
(C) *L'homme, par le péché acablé de vieilleſſe !*
Par la grâce de Dieu recouure ſa ieuneſſe.
Si dans la meſſe il prend le manteau de vertu.
Au lieu d'vn ſale habit, de grâce il eſt veſtu.
Il reſte à ſe gliſſer par le détroit pénible
De la mort de Iéſus, qui donne le poſſible
De nous renouueler de nos ans vicieux,
Pour prendre au ſaint Autel les ornemens des Cieux,

(A) Dixit autem Serpens ad mulierem nequaquam morte moriemini. Gene. 3.

(B) Ariſtoteles *De Natura animalium,* l. 8.

(C) Expelientes vos veterem hominem cum actibus ſuis : & induentes eum qui renovatur in agnitionem dei. Coloſſ., 3.

Si confez, poenitens & non tachez de vice
Nous vestons Iésus Christ en beuuant son calice.
(A) *C'est vn diuin conseil d'imiter prudemment*
Le serpent qui tout vieil raieunit promtement :
Ce n'est donc sans raison, ny d'assez viue preuue,
*Qu'en forme de serpent l'*S*, en ce lieu se treuue.*

*Le grand nom de (*Missa*) la foy veut toute auoir*
Sans disputer, voulant humainement sçauoir
Comme se fait cela, elle le nous ateste :
(B) *C'est vn serpent rusé qui sçait cacher sa teste*
Pour se bien conseruer, il n'a soin du surplus,
Si le paisan le veut de coups rendre perçlus.
La foy, c'est nostre chef, le bien inestimable
De nostre entier salut : si fortune muable
Nous en donne des siens, n'en faisons point de cas,
Car les cuidans tenir nous ne les auons pas.
Quatre dificultez nous montre ce Roy sage.
(C) *Le vol de l'Aigle en l'air éleué de courage,*
La couleuure glissant sur la terre aisément,
Le nauire sur mer glissant si prestement

(C) Estote prudentes ut serpentes. Math., 10.

(D) Chrisoft., 34, *ep. I in Math.*

(A) Tria sunt mihi difficilia, viam Aquilœ in cœlo, viam Colubri super terram, viam nauis in medio mari. Proverb., 30.

Et la voie incongnue en vne adolescence
Rendirent tout douteux ce Roy plein de science,
Qui ne pouuoit comprendre, en son diuin esprit,
Qu'vne vierge sans pair produiroit Iésus Christ.
Ce mistère est caché à la science humaine.
Le nauire flottant qui combat la Balaine
Est la mort & la croix de l'vnique sauueur
Qui nous a mis au port du salut & bonheur :
La couleuure est son corps qui trauerse la pierre
Du sépulchre fermé, gardé des gens de guerre.
(A) *En l'enigme subtil de Salomon grand Roy*
La couleuuré nous fait vn article de Foy.
Vne autre espece, alant dans quelque ruisseau boire,
Iette tout son venin, puis se laue en l'eau claire :
Ainsi doit le pécheur ses meffects confesser,
Par auant que ses vœux à la messe adresser,

On congnoist vn serpent de bénigne nature
Reueiller le pasteur, quand il voit d'auenture
La vipere ou l'aspic le vouloir outrager,
Le préseruant ainsy de ce mortel danger.
Est ce pas cette voix du pasteur débonnaire,
(B) *Qui pour reueiller l'homme, au prœface ordinaire*
Chante : Leuez vos cœurs, rendons graces à Dieu,
De peur que le serpent nous blesse en quelque lieu?

(A) Auguft., *De Perfec.. iust.*
(B) Surfum corda, gratias agamus domino.

Vn autre à ses petits & bon & charitable
Meurt pour les r'animer d'vn estre à luy semblable,
Et Iésus veut mourir pour nous resusciter
De la mort où Sathan nous veut précipiter.
(A) *Ce grand chef d'Israel, pour garir la morsure*
Des serpens, vn d'airain éleua pour figure :
Ainsy, pour nous garir du venin de péché,
Iésus sur vne croix fut en haut ataché :
Ce n'estoit qu'vn pourtrait en la terre stérille,
(B) *Figure du salut en l'église fertille,*
Où au nom du Sauueur tout salut est treuué,
Comme fut vers le ciel le serpent éleué.
Or qui vouloit garir du serpent la morsure,
Il falloit promptement regarder la figure.
Quand l'aspic venimeux nous blesse de sa dent,
Nous avons, pour remède à ce triste accident,
Le Seigneur qui garit bénignement l'ulcère,
Par la foy l'adorant à l'Autel salutaire
L'Autel saint des croians est vn lieu asseuré,
Où l'on voit des pécheurs le salut désiré :
Nous y treuuons toujiours la réelle présence.

(A) Fac serpentem œneum & pone eum pro signo ; qui percussus aspexerit eum viuet. Num., 21.

(B) Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet filium hominis. Iohan., 3.

Si l'homme pœnitent de ſa mortelle offence
Luy demande pardon & contrit ſe repent,
Il reçoit gariſon, Ieſus en luy deſcend,
Qui lui donne à la fin toute béatitude.
Ce nom luy conuient donc pour la ſimilitude.

ſs.

Les deux ſs *ſont ſœurs : à l'aiſnée apartient*
Par droit le premier rang, l'autre moindre ſe tient :
La premiere eſt en haut, qui d'vn baiſer vnique
A chérir ſa puiſnée apertement s'aplique,
La voulant par amour baiſer étroitement,
(A) *Elle ſe va courbant ver elle doucement.*
La premiere retient ſa céleſte partie,
Et l'autre tient le bas, de la terre ſortie :
Leur partage diuin entre eux n'eſt diuiſé,
Etant le nom de deux de ſaint authoriſé.
Ce nom eſt deux fois ſaint, contenant la hauteſſe
Du ſauueur, homme & Dieu, le ſubiect de la meſſe,
(B) *L'Eternel Saint des Saincts, Dieu ſouz le ſacrement,*
(C) *D'où toute ſainteté deſcend diuinement.*
Le ſacrificateur d'vne façon modeſte
Ce treſſaint ſacrifice élève ſur ſa teſte,

(A) Vois la croix cy deuant.
(B) Sanctus Deus, Sanctus Homo.
(C) Sacrificium & Sacramentum.

Puis sur le saint autel le posant doucement,
Indigne d'vn tel bien, le prend Saint Sacrement.

A

Le haut nom de (Missa) *par vn* A *se termine,*
Lettre pleine d'amour qui le monde domine.
Deux choses de grand poix en sa place il comprend.
Qu'amour est en (Missa), Amiss *le nous aprend*
Et nous démontre aussy ce nom tout admirable.
(A) *Admirant on dict* A ! *il est donc véritable*
(B) *Que cet* A, *sainct de soy, nous témoigne en ce lieu*
(Missa). *Du tout diuin ie suis* A, *ce dit Dieu.*
Le Prophette admirant ce que Dieu lui commande
Prononce trois fois A ! *que cette charge est grande !*
(C) *En la main droite, l'*I *Iésus nous a montré,*
Et l'vn qui s'est a luy saintement rencontré.
*En la senestre l'*A, *au compas iuste semble*
Qui dans vn rond d'amour le ciel & terre assemble.
Les iours, les mois, les ans nous viennent par compas,
Que l'homme va marchant tousiours de pas en pas
Sans en treuuer la fin ; sans cesse il recommence
De conter, compasser du monde l'inconstance.

(A) Apoc., 21.
(B) Ierem.
(C) Voiez la croix cy deuant.

Iesus

Iésus en croix cloué porte dedans ses mains
Le nombre & le compas du salut des humains :
Et (Missa), *qui contient de la Croix l'efficace,*
A treuué par effect dans cette croix sa place.
(A) *Combien ce nom est grand, l'homme ne l'entend pas,*
Ny ne le peut sçauoir qu'après l'heureux trépas :
Ce sçauoir n'apartient qu'à la haute sagesse
Et à celuy qui croit, le prenant à la messe
Enflâmé de l'amour en (Missa) *retourné,*
Qui est le Saint Esprit du père & filz donné,
Qui nous inspire tous à croire en asseurance
Que Iésus en (Missa) *nous donne sa substance.*

Amiss.

(B) *Cet amour infini donne commencement*
A tout ce qui se voit & qui a sentiment.
Tout est remply d'amour, amour donne puissance
D'engendrer, de nourrir, cause la bienscéance :
Les honneurs & les biens amour nous fait auoir,
Les sciences, les arts il fait mesme sçauoir.
Cet amour est d'effect la puissance diuine,
L'Ame de l'vnivers, du monde l'origine :
Le ciel & l'air & l'eau & le bas élément

(A) Nemo scit nisi qui accipit. Apoc., 2.

(B) Deus pater regnum posuit in manu filii sui vt faceret dilectum suum ab hominibus diligi & diligi non leviter sed vehementer & fortiter. Hieronim. m., *super Abac.*, 3, 4.

(A) *De cet amour diuin ont pris commencement.*
C'eſt l'eſprit du Seigneur qui ſe donnoit carriere,
Porté deſſuz les eaux auant noſtre lumiere,
Diſpoſant de ce tout par ordre dignement,
Aſſemblant par Amour l'vn à l'autre élément.
Cet amour eſt donné à toute créature,
Selon ſa qualité, par raiſon & meſure,
A l'homme ici premier qui ne s'en tient content,
Car le parfet amour dans le Ciel il atend :
Il a de cet amour vn double teſmoignage,
S'eſtant le filz de Dieu donné deux fois pour gage,
Qui pour trop nous aimer d'vne vierge naſquit,
Endurant de la croix la mort en noſtre acquit.
Quand nous voions la croix en quelque lieu plantée,
Cette cruelle mort nous eſt repreſentée.
L'autre eſt le ſaint (Miſſa), *témoignage de los,*
Sacrifice d'honneur, la ſource du repos,
Charitable & tout bon, les délices du père,
Qui ſe rend a nos vœux & clément & proſpère;
Pour l'amour de ſon filz crucifié pour nous
De grand Dieu de vengeance il deuient père doux.

C'eſt le chemin du Ciel, & nous eſt vne gloire
D'offrir ſur l'Autel ſainct de ce filz la mémoire
Au père tout puiſſant, qui par ce ſouuenir
A ſa diuinité nous veut tous réunir !

(A) Spiritus domini ferebatur per aquas. Gen., I.

Ce n'eſt pas ſeulement vne acte de penſée,
Mais vn effect préſent de la choſe paſſée,
Offert deſuz la Croix par le preſtre éternel,
Qui veut ce meſme effect eſtre continuel,
Ainſi qu'il ordonna de ſa parolle expreſſe
(A) *Quand il diſt : « En depoſt voila que ie vous laiſſe*
« Iuſqu'a ce que ie vienne, au grand iour plein d'effroy;
« Faictes touſiours cecy, en mémoire de moy,
« Et vous annoncerez, en beuuant ce breuuage,
« Et mangeant cette chair, de ma mort le paſſage.»

Quand Dieu feiſt l'vniuers, les cieux, la mer, le iour
Et ce globe peſant, ce fut vn coup d'amour :
Pour couronner ſon œuure il feiſt diuin cet homme,
L'abrégé de ce tout, pour luy donner en ſomme
L'admirable pouuoir ſur tous les animaux
De la terre, de l'air auſſi bien que des eaux.
(B) *L'immortel ennemi de Dieu, voiant cet homme,*
Enragé de dépit, inuente auſſitoſt comme
Il le fera tomber, s'adreſſe cauteleux
A la femme d'Adam, d'vn diſcours chatouilleux
L'entretenant luy dit que, s'ilz le veulent croire,
Ils pourront s'egaler à l'éternelle gloire.

(A) Corint., II.

(B) Dixit enim ſerpens ad mulierem : Scit enim Deus quod, in quocunque die comederitis, ex eo aperientur oculi veſtri & eritis ſicut Dii. Gen., 2.

Cette femme crédule à ces discours fait foi
Mange le fruict de mort, source de tout esmoi,
En présente aussy tost à son mari fidelle,
Qui trop obéissant en prend pour l'amour d'elle.
Adam congnut dès lors qu'il auoit mérité
Que Dieu feust contre luy iustement irrité :
Se condamne à la mort, congnoissant son offence,
Et se cachant, honteux, fuit de Dieu la présence.
Dieu, fonteine d'amour, voiant Adam caché
Tristement vergongneux de son mortel péché,
« Luy demande : Où es tu ? Que fay tu, misérable ?
« Repon à ton Seigneur, à ton pere amiable. »
« Grand Dieu, dist lors Adam, vostre face ie fuy :
« La femme de mes os m'a causé cet ennuy,
« Estant chair de ma chair, à mes yeux si plaisante,
« Pouuoy-ié refuser ce qu'elle me présente ?
« Vous m'auez commandé de l'aimer comme moy,
« Suis-ie pas obligé de luy garder la foy
« Et comme elle manger du fruict ? ou le diuorce
« Entre nous eust été par naturelle force,
« Semblables n'estant plus : ie restois engagé
« A suiure son malheur, luy estant obligé :
« I'eusse immortel resté, elle eust esté mortelle,
« Par ce moien forclos d'habiter auec elle. »
L'Eternel tout puissant son excuse entendit
(A) *Qui feist que le pardon ne luy fut interdit :*

(A) Gen., 3.

(A) *Iuge tout ſouuerain, il iette ſa ſentence*
Contre ſa femme & lui & contre leur ſemence.
(B) *Il leur promet qu'en temps il gariroit leur tort,*
Maudiſſant le ſerpent d'vn exécrable ſort,
Et que la femme vn iour luy briſeroit la teſte
Pour l'auoir fait tomber en ce danger funeſte.
Dieu de l'homme amoureux fait deſcendre ici bas
Son filz, pour réparer cet iniuſte trépas :
Il ſe rend comme nous & mortel & paſſible,
Epouſant noſtre chair & palpable & viſible,
Argument aſſeuré de ſon amour diuin
Qu'en ſon éternité il nous promet ſans fin.

« Mon Père n'auoit mis les fondemens du Monde
(Ce dict la ſapience en Trinité féconde)
« Que Sageſſe conçeüe en ſon eſtre i'eſtois :
« D'éternels penſemens en luy ie m'ebatois,
« Et prenois mes plaiſirs auec les filz des hommes,
« Pour les faire venir bienheureux où nous ſommes.

(A) Ipſa conteret caput tuum. Gen., 3.

(B) Dominus poſſedit me ab initio viarum suarum antequam quicquam faceret ab initio quando apendebat fundamenta terræ cum eo eram cuncta componens & delectabar per ſingulos dies, ludens cum eo omni tempore, & deliciæ meæ eſſe cum filiis hominum. Proverb., 8.

(A) *« Mes délices estoient en mon éternité*
« De faire vne maison à ma diuinité :
« I'immolois dedans moy ma plus chère victime
« Pour de l'homme pécheur expier le grand crime. »
C'estoit l'humanité qu'elle immoloit tousiours
Sans principe, sans fin, sans temps, heures ni iours.
Ainsi, auant tout temps, l'holocauste ineffable
Estoit au tout puissant, comme elle est, agréable.
La messe *célébrant en ce mortel seiour,*
Nous la disons au vray victime de l'amour.
Où peut-on remarquer ce que dit la sagesse
De l'éternel festin qu'en nostre saincte messe?
Souz l'espèce du pain, c'est ce corps glorieux
Que verront quelque iour les Esprits bienheureux,
Sur le trosne de Dieu, où l'immortelle gloire
Sera contentement, sera manger & boire.
O précieux manger ! qui rendra tout à fait
Le goust de l'Ame au Ciel pleinement satisfait !
(B) *Sur les Autels bénis l'éternelle sagesse*
Prend ses ébatemens aux effects de la messe,
Qui se commence en nous par le don de la foy
Que nous auons du père où l'amour est en soy,
La départant à tous, comme insigne lumière,
Pour iouer seurement, en ce val de misère,

(A) Immolavit victimas suas, miscuit vinum & posuit mensam. Proverb., 9.

(B) Per singulos dies ludens coram eo.

Et d'en haut obtenir en iouant la faueur
De prospérer toufiours au faint nom du Sauueur.
Là deffus nous ioüons le meuble, l'héritage,
Et pour gaigner le ieu nous mettons tout en gage,
Espérant à la fin remporter le grand prix
Que la foy nous promet au céleste pourpris :
Elle nous montre après ce que nous deuons faire,
Et que ce n'est assez & de dire & de croire :
Mais qu'il faut bien dreffer & conduire le ieu
Par le fidelle amour que chacun doit à Dieu :
La charité nous est en ce beau ieu requife,
Pour iouir de la gloire aux bons ioueurs promife.
(A) *Au timide ioueur, d'vn Esprit dépiteux,*
Ce beau ieu de la foi bien fouuent est douteux ;
Mais vn courage haut, que l'Espérance attire,
Aifément fe refoult d'endurer le martire :
S'il croit auoir perdu de fortune les biens,
La fageffe d'en haut luy préfente les fiens.
S'il fe montre conftant & fort & magnanime,
D'vn courage éleué la fageffe l'anime,
Et croiant qu'ici bas tout n'est que vanité,
Le prix lui est donné qu'il a bien mérité.
Ce beau ieu terminé, par amour elle embraffe
Celui qui a ioué de fi gentille grace,
Luy difant : « Vien, amy, qui as magnifié

(A) Audaces fortuna iuuat timidofque repellit. Virgil.

« Mon pere, en la maison que ie t'edifiay;
« De mon sang innocent saincte ie l'ay bastie,
« Et, pour l'amour de toy, i'en veux estre l'hostie
« Que tu présenteras à mon pere Eternel,
« Puis tu la mangeras en festin solemnel:
« Ce manger te fera petit Dieu sur la terre
« Pour faire, en nous iouant, à l'ennemi la guerre,
« Ainsy prends ie plaisir, en mon éternité,
« A donner aux humains de ma diuinité. »

(A) *Vn célèbre banquet le Seigneur des armées*
Fera, sur la montaigne, aux troupes bien aimées,
Vn conuiue parfet, conuiue tout diuin
D'vn manger délectable, & d'vn excelent vin,
Conuiue d'Ambrosie & de sainte Vandange,
Conuiue de nectar d'éternelle louange,
De vin bien déséqué, au goust délicieux,
De ceux qui seront mis à la table des cieux.
C'est ce que nous mangeons en l'église à toute heure,
Qui nous fait paruenir à l'heureuse demeure.
Mais ces signes qu'on void au tressainct sacrement,
Ne se verront plus là, ains Dieu visiblement:
Ainsi descend en nous la diuine sagesse,
Pour prendre ses plaisirs en nostre sainte Messe.

(A) Et faciet dominus exercituum omnibus populis in monte hoc conuiuium pinguium, conuiuium vindemiœ, conuiuium medulatorum vindemiœ deffecatœ. Isay., 25.

Et

Et nous donne à manger ce mets vraiment diuin,
C'est sa chair & son sang apellez pain & vin,
L'œil ne les aperçoit, estant par excelence
Diuinement changez en vne viue essence.
Si l'Alchimiste expert pouuoit changer en or
(A) *Ou le cuiure ou le plomb pour grossir son trésor,*
La substance du plomb ne seroit pas perdue,
Mais bien par son bel art plus parfaitte rendue.
(B) *Par le pouuoir de Dieu qui dict & le veut tel*
Que le pain soit changé en son corps à l'Autel,
Le pain n'est pas perdu en changeant sa nature,
Mais vient plus précieux que toute créature:
(C) *Il vient du ciel en nous, donné du créateur,*
Qui fait du pain sacré Iésus le Rédempteur.
L'on ne peut pas donner d'assez dignes louanges
A ce céleste pain, la pasture des anges.
(D) *La manne qui du Ciel descendoit aux Hébreux*
Ne se peut comparer à ce manger des Cieux,
Qui est manger d'Esprit, qui l'ame viuifie
Et après le trépas au Ciel la glorifie.
D'autant que nous viuons de la grace de Dieu,
Nous ne pouuons treuuer de mots en aucun lieu

(A) Christus in Eucharistia manna absconditum.

(B) Patres vestri manducauerunt manna & mortui sunt.

(C) Hic est panis de celo descendens, si quis ex ipso manducauerit non morietur. Ioan, 6, 31.

(D) Ego sum panis viuus qui de cœlo descendi. Ioan, 6.

F

Pour dire proprement le manger de noſtre Ame :
Pain, vin, boire & manger, noſtre langue réclame ;
Ne pouuans viure ici ſans le boire & manger,
Dieu n'a voulu ces mots à nos Ames changer.
Les miſtères diuins, qui nous ſont inuiſibles,
Par les effects humains nous ſont intelligibles ;
Ne pouuans autrement parler de l'infini
Que par ce qui nous eſt congneu & défini.
L'ame qui ne meurt point, de ſa propre nature
Ne mange, ni ne boit, mais reſte toute pure :
Son manger, c'eſt voir Dieu, au ciel apertement,
Et à nous de l'y prendre au diuin ſacrement.
Soubz l'eſpèce du pain à noſtre Ame il ſe donne,
Et ſe donnant à nous il ne trompe perſonne ;
Ce ſeroit nous tromper s'il ſe donnoit abſent,
Il faut, pour le manger, que ſon corps ſoit préſent.

Ce manger eſt au vray la conuerſion ſaincte
Qu'il fait de nous en lui, de noſtre Ame coniointe
A ſa diuinité, par le moien du corps
Qu'il tira de la vierge à faire nos acords.

Miracle ſans pareil que ne comprend nature,
Il eſt ſur nos Autels & noſtre veue obſcure
Ne peut l'aperceuoir : car ce que nous voions
En ce rond ſpacieux, ſe fait par les rayons
Du bel Aſtre du iour qui tout nous repréſente
Deſſoubz quelque couleur. La ſubſtance préſente

Eſt ſouz la quantité, ou autres accidents,
Que l'œil de l'Eſprit recongnoiſt là dedans;
Tout homme l'aperçoit aux œuures de nature,
Les ſimples, les métaux ont pour la couuerture
De leur prix, la couleur : la vertu de l'Aimant
Du Iaſpe, du Rubis n'eſt veue apertement;
La ſubſtance on ne voit de chacune racine
Dont l'expert médecin tire ſa médecine,
Ce qui ſe void de meſme en tous les animaux
Raiſonnables ou non de la Terre & des Eaux.
Nous ne voions l'Eſprit qui leur donne la vie,
Et à multiplier par amour les conuie.
Il ne faut donc iuger, au raport de nos yeux,
Que de ce diuin ſuiet qui commande les cieux.
Les accidents du pain, du manger, & du boire,
Ne nous peuuent montrer ce corps remply de gloire,
Par foy nous le voions en ce ſainct ſacrement
Qu'on ne peut réprouuer par aucun argument.

Ce qui nous rend (Amiſs) *c'eſt l'eſprit de l'Egliſe,*
Où nous mangeons ſa chair, réellement compriſe
(A) *Souz la blancheur du pain & la ſaueur du vin,*
Qui eſt le Sacrement, noſtre banquet diuin;
Mais nos infirmes ſens & l'humaine ſcience
Ne peuuent meſurer la diuine puiſſance.

(A) Caro cibus, ſanguis potus, manet tamen Chriſtus totus ſub utraque ſpecie. Thom. Aquin.

(A) *Ce grand Prophette & Roy en parle ouuertement :*
« Mon Ame eſt languiſſante après cet aliment
« Qui la raſſaſira quand ie verray ta gloire,
« Mon delicat manger & mon precieux boire. »

« Ceux qui s'hébergeront en ta belle maiſon
(B) *« Seront tous enyurés du vin de ta moiſſon,*
« Et les abreuueras dans le torrent celeſte,
« Où pour mets il auront ta gloire manifeſte. »

Ainſy la meſſe au Ciel ſera aux immortels
Plus ſolemnellement que deſſus nos Autels,
Là nous ſerons (Amifs), *iouiſſans de la gloire*
Plus qu'on ne peut ici le dire ny le croire.

D'où vient le mot
(Miſſa)

Sur nos autels ſacrez (Miſſa) *reſplendiſſant,*
Près du Soleil Iéſus eſt vn aſtre luiſant,
Qui fait ſes clairs raions deſſus nous se répandre,
Et ſon globe infini dans noſtre Foy s'eſtendre :
Noſtre œil ne l'aperçoit, ni noſtre entendement
Ne ſe peut élever à ſon haut firmament.

(A) Sitiuit in te anima mea. Pſal. Satiabor cum apparuerit gloria tua. Psal.

(B) Inebriabuntur ab vbertate domus tuæ.

Par diuins attributs il nous donne lumière,
Attributs, les miroers de ſa nature claire.

Entre les plus luiſans, MIſSUS, MIſSA, MIſSUM,
Nous annoncent ce iour enuoié de Surſum
Où nous auons reçeu, du Créateur du monde,
La bonté, la iuſtice, & la grace féconde.
Des yeux de l'intellect, par la foi nous voions
Ses lumineux flambeaux, ses céleſtes raions,
Sans que l'air obſcurci d'héréſie & d'enuie
Empeſche de les voir & ce ſoleil de vie
Dont l'Aurore agréable aux ſiens parut alors
Qu'en célébrant la Paſque il leur donna ſon corps
(A) *Le temps étant venu en toute plénitude*
Que Dieu veut retirer l'homme de ſeruitude,
Se propoſe au Conſeil de la diuinité
(Où miſéricorde eſt de toute Eternité)
Si Iuſtice en ce fait doit eſtre préférée,
Et ſelon le péché la peine meſurée,
Où ſe bénignement il falloit pardonner
Et à l'homme pécheur pleine grâce donner.
Iuſtice comparoiſt, du pécheur aduerſaire,
Allegant droicts & loix, afin de faire croire
Que l'homme méritoit ſi rude chaſtiment,
Qu'il eſtoit de pardon forclos entierement:

(A) At ubi venit plenitudo temporis miſit Deus filium ſuum. Galat., 4.

Miſéricorde auſſi l'Eternité ſuplie
Que l'offence d'Adam a iamais elle oublie :
En pardonnant, Seigneur, ſoiez victorieux,
Diſoit elle humblement au monarque des Cieux.
Iuſtice aiant plaidé contre miſéricorde,
Fut prononcé l'arreſt qui tous les deux accorde :
Pour Iuſtice il fut dict qu'Adam ſeroit puni
De s'eſtre par orgueil d'auec Dieu déſuni.
Et, pour Miſéricorde auſſi rendre contente,
L'homme auroit du ſalut vne infaillible attente.

Ainſi fut ordonné ce ſainct apointement,
Entre les deux cliens, au diuin parlement,
Que la diuinité feroit telle alliance,
Que chacun en auroit de la réſiouiſſance :
Qu'vn homme, inocent pur & iuſte, patiroit,
Et la nature humaine à iamais gariroit,
Remettant au chemin de ſalut & de grâce
L'homme, pour dans le ciel s'acquerir vne place.
Le père tout puiſſant entreprend ce haut fait :
Le filz veut que l'arreſt en ſon chef ſoit parfait,
Diſant qu'il lui conuient acomplir ce miſtère,
Qu'aiant vn père au Ciel il feuſt filz d'vne mère ;
Puis le ſainct Paraclet parfait le fondement,
Opérant en la vierge vn enfant promtement.

Miffus.

Le Monarque du Ciel fon filz vnique enuoie
Appellé le Miffus, qui à l'œuure s'emploie,
Prend noftre humaine chair, fe rend homme mortel,
Pour iuftice auoir lieu, préparant vn Autel,
Où la mort de la Croix il endure honteufe
Autant qu'elle eft à l'homme à iamais fructueufe.
(A) *Il fut crucifié tout ainfy qu'vn larron,*
(Sacrifice fanglant felon l'ordre d'Aaron)
(B) *Ce facrifice fut l'incomparable hoftie*
De fon humanité de la Vierge fortie
Qu'il enuoia pour nous, noftre hoftia (miffa)
(C) *Où furent aux pécheurs :* Peccata dimiffa;
Et la iuftice alors eft du Ciel defcendue
Qui remift ici bas la verité perdue :
(D) *Vn amoureux baifer, vne loy d'amitié*
Les a ioinctes ainfy l'vne à l'autre moitié,
Et pour ramenteuoir la nouuelle aliance,
Il s'eft voulu donner mémoire d'affeurance
Que toufiours il feroit facrifice d'honneur,
D'efpoir, de paix, d'amour & luy mefme Seigneur,

(A) Inter duos latrones crucifixus.

(B) Veritas de terra orta, jufticia de cœlo profpexit. Psal.

(C) Jufticia et pax osculatœ funt. Psal. 84.

(D) Tradidit semetipfum pro nobis oblationem et hoftiam deo in odorem fuauitatis. Ephes., 5.

(A) *Réellement offert, hostie toute monde,*
Souz l'espece du pain, en vne forme ronde,
Qu'il feroit sacrement, où la Religion
Auroit l'entier effect de la Rédemption :
Où le Missus *feroit* (Missa), *sacrée hostie,*
Pour sa diuinité nous estre départie.
Alors qu'Adam reçeut la bénédiction,
Et que Dieu lui promist multiplication
En ses biens, ses enfants & en toute sa race,
Il luy montra par A *son amour & sa grâce*
D'Abram & de Sarai voulant les noms changer,
Il l'apele Abraham, n'estant plus etranger,
(E) *Sorti de son pais & de sa congnoissance.*
Sarai fut dict Sara, en signe d'aliance,
L'aliance de Dieu à l'homme est donc ici,
(C) *Pourquoi nostre Missus en A se change aussi,*
Cette aliance en nous de soi est infinie,
Comme soulz diuers noms nous l'auons définie,
Noms qui sont dextrement souz trois genres compris,
Que l'Eglise nous a de viue voix apris.

(A) Vincenti dabo manna absconditum et dabo illi calculum candidum. — Hugo, cardinal, Christum dominum in Eucharistiæ sacramento, interpretatur super *Apoc.*, c. 2.

(B) Egredere de terra tua & de cognatione tua. Genes., 17.

(C) Statuam pactum meum inter me & inter semen tuum post te in generationibus suis fœdere sempiterno vt sim deus tuus & seminis post te. *Ibidem.*

Missus

Miſſus, Miſſa, Miſſum *ſont d'vne meſme eſſence,*
Aiants du nom Ièſus leur cèleſte deſcence,
Soleil, Iour, & Paſteur, Aigneau, Pain & Manger,
Nous pouuons souz Miſſus proprement aranger.
Vèritè, Sapience, & Paix, & Voie & Vie
Sont donnez à Miſſa & ſalut à l'hoſtie.
Verbum, Paſcha, Manna, Sumen, Salutare
Conuiennent à Miſſum *pour chanter* Lœtare.
Si des termes latins i'aſſemble en cette rithme
Quelque cenſeur dira que ie commets vn crime :
(A) *Ie ne blaſonne point les ouurages d'autruy,*
Et ma muſe ne veut que MIſSA *pour apuy :*
Cet aigle clair, voiant au fil de ſon hiſtoire,
Nomme noſtre MIſSUS *Syloè, lauatoire.*
L'vnique fils de Dieu, Miſſus *fut enuoiè*
(B) *Pour ſauuer d'Iſrael le peuple dèuoiè,*
Qui aux miracles ſaincts ne ſe voulant rèduire
Demeure ſans paſteur qui le puiſſe conduire.

(Miſſa).

Deſſus l'arbre amoureux Ièſus donna pour nous
L'hoſtie de ſon corps, en pardonnant à tous :
(C) *Par les ſept ſacremens, l'Eſprit diuin aplique*
Ce pardon gènèral, en la foi catholique,

(A) Vade laua te in natatoria quod interpretatur Miſſus. Ioan., 9.
(B) Non ſum miſſus niſi ad oues quœ perierunt domus Iſrael. Math.
(C) Sacerdos in œternum.

L'hostie estant donnée à l'homme, pour offrir
(A) *Par Iésus, qui voulut pour nos péchez souffrir,*
Et satisfaire au droit que demande Iustice.
(B) *Qui peut estre à ce droit infini, plus propice*
Que l'hostie à l'autel qu'à Dieu nous r'enuoions ?
C'est ce sacré (Missa) *que, par foi, nous voions.*

Missum.

Missum *montre cela, qu'il est tout véritable*
Que nous auons Iésus en nostre saincte table :
Nous l'apelons Verbum, Salutare, Missum,
Le filz de l'eternel qui se nomme : Ego sum,
Aux mortels enuoié, verbe sainct salutaire,
Pour garir des Ayeux la lèpre héréditaire ;
Ce tout puissant ouurier dict : Ego sum mittens
Mon filz, ab æterno, mecum omnipotens :
Ie l'enuoie aux humains, & dans moi il demeure
Sans en estre éloigné, le moindre moment d'heure.
C'esst mon filz bien aimé, mon verbe substantif,
Le maintien, le principe & l'éternel motif
De ces ronds tous parfets, la cause vniverselle
Qui se forma de rien d'vne forme si belle :
Ie l'enuoie aux pécheurs pour diuin Redempteur,
En homme racourci comme humble seruiteur.

(A) Quœ de tua manu accepimus redimus tibi. Parilip. 39.
(B) Misit verbum suum & sanabit eos. Psal. 106.

Verbum miſſum.

(A) *Ce verbe eſt enuoiè à la terreſtre race*
Qui honore & craint Dieu, pour meriter ſa grace.

Salutare.

(B) *Ainſy fut ce ſauueur de ſon pere enuoiè,*
Pour le peuple gentil radreſſer dèuoiè.
(C) Salutare *par tout autre choſe ne ſonne*
Que ſauueur, Homme-Dieu, du grand Chriſt la perſonne,
Et Miſſum *ioinct auec* Salutare, *fait voir*
Qu'il nous eſt enuoiè par vn diuin pouuoir,
(D) *Souz le ſainct ſacrement : car ou peut voir le monde*
Salutare dei *par la machine ronde*
Qu'en l'adorant dèuot, le voiant à l'Autel,
Ainſy qu'il l'a voulu ſous vn ſigne eſtre tel ?
Luy meſme il nous l'a dict, il le faut ainſi croire :
Qui pourroit dèmentir l'Eternel Roy de gloire ?
Pythagore des ſiens auuoit bien ce crèdit,
Qu'ils croioient ſans doubter ce qu'il leur avoit dict.

(A) Vobis verbum ſalutis hujus miſſum eſt. Act., 13.
(B) Notum ergo ſit vobis gentibus miſſum eſt hoc ſalutare dei. Act., 28
(C) Notum fecit dominus ſalutare ſuum. Pſal. 97.
(D) Viderunt omnes fines terrœ ſalutare dei. Pſal. 97.

Salutare.

(A) *Le ſacrifice grand d'honneur & de louange*
M'honorera touſiours prèſenté de mon Ange,
Chantoit le bon Dauid, & c'eſt le droit ſentier
Des fidelles pour voir le ſacrifice entier :
Sa voix, ſon luth, ſes vers en ce ton il acorde,
(B) *Soupirant le ſauueur & sa miſéricorde*
En pareil ton reprend le vieillard Syméon,
Tenant l'Enfant Ièſus au temple de Syon.
(C) *« Laiſſe en paix, o Seigneur ton ſeruiteur fidelle,*
« Puis qu'il a veu l'autheur de la vie éternelle
« Suiuant ton dire vray, la lumière éclairant
« Aux Gentiz à la gloire et iamais bienheurant
« Iſrael, qui ſur toy ſon apuy touſiours ſonde
(D) *« Salut poſé deuant tous les peuples du monde! »*
Syméon nous fait voir que le Salutare
Est ſalutairement in altari clare,
Le meſme qu'il tenoit entre ſes bras, à l'heure
Qu'il chantoit : « maintenant mon ame en paix demeure. »

(A) Sacrificium laudis honorificabit me & illiciter quo oſtendam salutari dei. Pſal. 89.

(B) Oſtende nobis, domine, miſericordiam tuam & ſalutare tuum da nobis.

(C) Nunc dimittis ſervum tuum ſecundum verbum tuum in pace.

(D) Lumen ad revelationem gentium & gloriam plebis tuæ Iſrael.

Tous peuples ne l'ont veu auant sa passion ;
Il est donc aux Gentilz d'autre condition
Pour estre veu tousiours soit par foi, ou lumiere,
De toutes nations que le soleil éclaire :
Or il faut qu'il soit veu Dieu de Rèdemption
Verbe qui s'est fait chair, céleste oblation.

C'est en nostre (Missa), *diuine Eucharistie,*
Sublime sacrement, nostre amoureuse hostie,
Sacrifice d'honneur lumen que fidei
Le chemin où se voit Salutare Dei.

Ainsy, Missus, Missum, *on treuue en l'écriture*
Et Missa *deriue de l'Eglise très pure*
Qui tousiours a de droit donné l'authorité
Aux articles de foi, aux poincts de vérité.
(A) *C'est l'Eglise qui dict : telle écriture est saincte ;*
Autrement n'aurions nous d'amour d'espoir, de craincte.
Que si le nom ne plaist, pour n'estre pas écrit,
Il en faut voir le sens, les vertus & l'Esprit.
Les Douze, apres Iésus, célébrèrent la messe
Car il leur ordonna de sa parolle expresse :
(B) *« Faictes* Amiss *cecy en memoire de moi. »*
Ce précepte leur fut & à nous, vne loy

(A) Vos amici mei estis si feceritis quœ prœcipio vobis. Joan., 15.
(B) *De consecratione.* Distinct., I.

(A) *A quoy n'ont contredit ces Apoſtres fidelles*
Qui ne furent iamais à leur maiſtre infidelles
(B) *Ils obéirent tous à ſon commandement,*
Chacun ſolemniſant la meſſe dignement.
Ilz ont fait comme luy, accompliſſant la choſe
(C) *Qu'il leur diſt au ſouper, ſans terme qui l'expoſe.*
Dieu créant l'vnivers, donna l'ample pouuoir
A l'homme qu'il aimoit, tout parfait en ſçauoir,
D'impoſer propres noms à toutes créatures,
Selon leurs qualitez & leurs propres natures :
Ces noms ſont iuſqu'à nous diuinement reſtez,
Noms, bien attribuez à leurs propriétez.
En la Rédemption voi la choſe pareille.
Quand Iéſus feiſt la cène, *admirable merueille,*
Donnant ſon corps aux ſiens, auant ſa paſſion,
Il ne voulut nommer cette digne action;
Mais aux Apoſtres ſaincts, à ſes amis il laiſſe
A luy donner vn nom & l'apeler la Meſſe.
Ce fut le changement où commença la foi,
La cène prenant fin, l'ombre & la vieille loi :
(D) *Miſtérieux ſecret, dont toute la ſoirée*
Ieſus Chriſt diſcouroit à ſa bande ſacrée,

(A) Iacobus.
(B) Julianus philoſophus mar in 2. 4. Apol. pro Chriſtianis.
(C) Hoc facite.
(D) Scandalum patiemini in me in hac nocte.

Qui n'estoit pas encore asseurée en la foi,
Mais tout craintiuement doutoit mesme de soi.
C'est le saint sacrement qu'ils ont nommé la Messe,
Et quand le Paradis dont ils auoient promesse
(A) *Eut enflammé leurs cœurs, épuré leurs Esprits,*
(B) *Ils l'ont de viue voix à nostre Eglise apris,*
Et l'Eglise nous a donné cette doctrine,
Qui des Apostres saincts tire son origine.
Ainsi de père en filz, de Pasteur en Pasteur,
Nous tenons le Missa *de nostre Rédempteur,*
Qui donnant son Esprit, sa présence promise,
Et son authorité aux Princes de l'Eglise
Ont eu l'entier pouuoir d'imposer nouueaux noms
Aux mistères diuins, que d'eux nous aprenons
Par la tradition, reigle seure, & antique,
Pour voir la vérité de la foi catholique,
Mère de ce (Missa), *des cinq lettres aussi,*
Qui seront pour tousiours glorieuses ici.
Ainsi nostre Missa, *de substance infinie,*
Nostre nature rend au créateur vnie
Par ce boire & manger, préparé de la foi
De celui qui le prend bien eprouué de soy;
S'il est victorieux de sa propre nature,
Du monde & de Sathan, maudite créature,

(A) August., *Sermo de Temp.*, 251.

(B) Ambros., lib. 5. *In Epist.*, 33 *ad sororem Marcellinam.* Ego tamen mansi in solitudine, missam facere cœpi dum offero.

A ce cœur généreux ſera donné ce fruiƈt
De vie, au ſainƈt autel, que la Croix a produiƈt
En l'Egliſe de Dieu, ou la Meſſe *féconde*
(A) *Nous préſerue de mal & de la mort ſeconde.*

Laus Deo.

Qui ne veut donc aymer (Miſſa) *dans ces bas lieux*
Ne ſera point aymé de Dieu dedans les Cieux,
Où le parfait amour eſt ſubſtance diuine,
Maintien de l'vniuers, fondement & racine;
Ce n'eſt comme icy bas qu'Amour eſt accident,
On ayme plus ou moins, comme l'Eſprit prudent
Iuge de ſa valeur & du pris de la choſe,
Selon que la vertu dans le ſubieƈt repoſe.

Il n'eſt ainſi de Dieu, car la Diuinité
N'endure d'Accident en ſon Eternité.
Amour eſt là dedens, qui là fait vne eſſence,
Pour l'Ame releuer d'vne mortelle offence,
En elle deſcendant, pour nous rendre le fruit
De la vie qui fut par le péché deſtruit.

(C) Notandum autem eſt quod etſi impiis poſt mortem ſpes veniæ non eſt, ſunt tamen qui de leuioribus peccatis cum quibus obligati ſunt defunƈti, poſt mortem abſolui poſſunt, vel pœnis videlicet caſtigati, vel ſuorum prœcibus & œlemoſinis, Missarum que celebrationibus. Hieron., c. II, *super. Proverb.* (Voilà le mot Missa.)

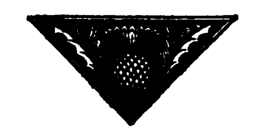
Cet

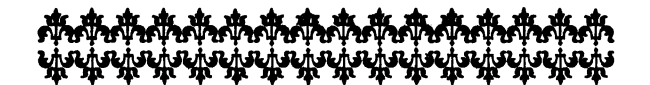
Cet amour eſt Eſprit, qui nous donne aliance
A la diuinité, par cette circonſtance
(A) *De l'eau & de l'eſprit, effect ſacramentel,*
Qui rend à cet Aimé vn eſprit immortel
Eſtant régénéré, d'vne céleſte forme
Il veut vn entretien à ſon eſtre conforme;
Tout ainſi que le corps déſire l'aliment
Pour eſtre maintenu en ce bas élément
Autrement, il ſeroit de petite durée
Defaillant la chaleur par le pain réparée;
Il eſt donc neceſſaire à l'homme intérieur
Réparé de l'Amour de Dieu ſupérieur,
D'vn boire & vn manger, qui touſiours le maintienne
En la ſaincte vnion que l'Eglise chrétienne
Luy prepare à l'Autel par le ſacrement ſainct,
Qui eſt ſubſtance en ſoy & non accident feint.
Si ce ſacré manger n'eſtoit qu'vne mémoire,
(Comme les non-créans nous veullent faire croire
Que ce n'eſt qu'vn manger, qui ſe fait en Eſprit
De la chair & du ſang du ſauueur Iéſus Chriſt,
Deſpendant de la foy, effect de la penſée
D'vne ame qui ſeroit peut eſtre diſpoſée
A ne le croire pas; ainſi donc cet Amour
Subſtance en ce manger plus clère que le iour,

(A) Niſi qui renatus fuerit ex aqua & ſpiritu ſancto non poteſt introire in regnum Dei. Joan., 3.

Seroit vn accident deſpendant de cette Ame
Qui croit ou ne croit pas.) cette foy eſt infame
Qui n'a rien de certain. Il faut auoir la foy
Qu'en ce ſainct ſacrement la ſubſtance eſt de ſoy,
Qui ne vient pas de nous, c'eſt Iéſus en perſonne
Que dans le ſainct (Miſſa) *le créateur nous donne,*
Deſcendu par amour au monde vicieux,
Pour le faire monter en la gloire des Cieux,
Où il nous conduira, luiſant ſoleil de grace,
Si (Amiſs) *en* (Miſſa) *nous adorons ſa face.*

Laus Deo.





RENCONTRE NATVRELLE A

CŒNA CŒ OU CE NA ET SON ANAGRAMME NECA.

Entends par le Cœna, *lecteur bien entendu,*
Celuy-là qui se dit réformé prétendu,
Qui ne prend pas ce nom de l'Esprit de l'Eglise,
Ains luy donne vn habit qui du tout le déguise.

CÈNE DES PRÉTENDUS RÉFORMEZ N'EST CELLE DE IÉSUS-CHRIST.

La croix ou le (Missa) *sont ensemble icy-bas*
Vn éternel amour que Cœna *ne croid pas;*
C'est l'infiny lien de Dieu & de l'Eglise
(A) *Qu'il veut subtil couper du couteau qu'il aiguise*
Pour désunir la foy le Missa *& la croix*
De la Religion : disant à haute voix
(B) Neca, *de ce tranchant tue l'homme & la femme,*
C'est l'esprit & le sens de ma vraye Anagramme.

(A) De gladio maligno eripe me. Psal. 143.
(B) Malignum qui separata Christo Prosper. *Ibidem.*

L'ame *il tue de fait, en luy oſtant la foy,*
Qui le fait viure en Dieu, s'il obſerue la loy.
Nous viuons de la foy; c'eſt donc vn homicide
Vn cruel ennemi, vn tyran matricide
D'occir l'ame que Dieu a faitte à ſon pourtrait.
Pour dans ſon Paradis luy donner de l'atrait.

Tuer le corps, c'eſt peu au regard de cette Ame
Que Iéſus, par ſa mort, à toute heure reclame.
C'eſt ſa mère tuer, que vouloir réformer
(A) *L'égliſe que les Sainčts ſainčte ont voulu nommer.*
C'eſt ternir ſon honneur & ne ſeroit plus ſainčte,
S'elle eſtoit réformée & ſa croyance eſteinte;
(B) *Mais elle eſt la colonne & le ſeul firmament*
De toute vérité. Dieu l'aime vniquement,
Et luy donna ſon fils de puiſſance éternelle
(C) *Qui l'a prise à iamais ſon épouſe fidelle :*
Il veut en elle auoir la foy non à demy,
Et croire tout à fait ſans y eſtre endormy,
Comme furent vn iour près de lui ſes Diſciples
Qui n'eſtoient confirmez, assez timides & ſimples;

(A) Credo eccleſiam ſanctam.

(B) Eccleſia eſt columna & firmamentum veritatis. I Timoth., 3. Hoc ſacramentum magnum eſt divo in Chriſto & in Eccleſia. Eph., 5; Math., 26; Act., 2; Marc., 12. Exprobrauit incredulitatem illorum. Marc., 16.

(C) Et portæ inferi non prevalebunt aduerſus eam. Math., 16.

Mais humbles receuans l'esprit de vérité,
Qui chassa de leurs cœurs toute incrédulité,
Ils n'ont depuis erré en l'entiere croyance
Que l'Eglise a toujiours tenue en asseurance.
(A) *Comment pourroit l'enfer dessus elle auoir lieu,*
Ayant pour vn époux l'éternel filz de Dieu,
Qui son père pria pour la foy de sainct Pierre
Et de ses successeurs, pères en Dieu sur terre?
Qui doute si le fils fut à l'heure exaucé
Du Père qui luy a tout son pouuoir laissé?
Pour sainct Pierre il n'a faict seulement sa priere
Mais pour ceux qui, depuis cette eglise premiere,
Se sont à elle vnis par vne mesme loy,
Cœna *pourroit il bien réformer cette foy*
D'où luy est enuoyé ce pouuoir si supreme,
Et cette autorité de publier luy mesme
Que ceux qui ont esté, depuis treze cents ans,
En l'Eglise, ont esté de la foy ignorans?

Ta mission Cœna *ne vient que de toy mesme.*
Qui t'auoit enuoyé détester le caresme,
Et dire que les vœux sont superstition,
Et la Croix, & (Missa) *nostre perdition?*
Que les temples bénits, les festes solennelles,
Mainte cérémonie & déuotions belles,

(A) Rogaui, Petre, ut non deficiat fides tua & aliquando conversus confirma fratres tuos. Luc., 32.

Dont la Religion le ſert d'antiquité,
Sont vn miſtère affreux de toute iniquité.
Fay nous voir vn autheur qui cela te peut dire,
Pour au greffe diuin ta miſſion eſcrire.
Nous voyons ton pouuoir en ton nom imprimé
Des lettres qui deſia l'ont fort bien exprimé :
Elles ſont quatre ou cinq, bien que ſans l'aſſiſtence
*De l'*O Cœna *touſiours aye ſon exiſtence.*

Comme entre C *&* l'E *l'*O *n'eſt point prononcé,*
Cœna *tu es de meſme en la foy délaiſſé,*
En l'Egliſe n'eſtant qu'un O *d'Arithmétique,*
Qui, ſans l'aide d'autruy, n'a pouuoir ny pratique :
Les autres lettres ſont ſans diftongue Cena ;
Où ſe trouue Neca *ou bien* Cœ *ou* Cena.
*Toutes fois en ce lieu l'*O *vn ſecret propoſe*
Que le nom de Cœna, *ſi l'Egliſe l'expoſe,*
Eſt ſainct & figuroit vn mystère de Dieu ;
(A) *Mais hors l'Egliſe il n'a de vertu ni de lieu.*

C.

Le C *ſe forme, ainſi que la nouuelle lune,*
Vn croiſſant peu luiſant, qui n'eſt pas touſiours vne,

(A) En trois manieres ſe prend Cœna, ſelon les Juifs, ſelon l'Egliſe catholique & les Pretendus Réformés.

Et toutes fois on voit que son humidité
A la terre départ de sa commodité:
Pauurette elle est de soy, n'ayant pas de lumiere
Qu'empruntant du Soleil sa qualité premiere.
Cœna *fut, en la nuict pleine d'obscurité,*
Figurant néantmoins vn iour de vérité :
C'étoit aux siecles vieux, quand l'Esprit du Messie
(A) *Arrousoit, tout diuin, de l'eau de prophétie,*
Les esprits altérez, ardemment désireux
De voir ce Rédempteur dans les siecles heureux :
Ainsi n'auoit Cœna *de parfaitte lumiere*
Non plus que le croissant en sa saison premiere.

C *fait vn demy* O, *&* *l'*O *est vn pourtrait*
Des temps qui vont en rond, de l'infini beau trait,
Croiant vn temps passé toujiours il recommence,
Faisant vn infini de la circonférence.
Le C *moitie de l'*O *fait un temps limité,*
Ainsi que le Cœna *deuant la verité.*
Il se deuoit passer comme vne nuit obscure
Qui n'a que peu de temps à seruir la nature.

Le C *ressemble encor à quelque anneau rompu,*
Que la longueur du temps peut auoir corrompu,

(A) Rorate cœli desuper & nubes pluant Iustum; aperiatur terra & germinet Saluatorem. Isa., 45.

Ne pouuant plus ainsi seruir d'asseuré gage
Pour démonstrer la foy du sacré mariage.
Cœna *ne vaut non plus à démonstrer l'amour*
Que donna Iésus Christ à son épouse, vn iour
(A) *L'honorant de son corps, éternel tesmoignage*
Qu'il estoit sa moitié par vn grand mariage
Icy bas accomply, le grand iour de Noel
*Que nous frédonnons l'*O *du sainct Emmanuel,*
Du désiré Sauueur que le monde souhaitte.
Vois au siècle nouueau, comme a dist le prophette.
O *donc bien desiré nous monstre, en cet endroit,*
(B) *Qu'vn iour le* C *en* O *pleine lune viendroit;*
Ce C *venu en* O, *le croissant pleine lune,*
Sa plénitude a fait la liberté commune
Qui nous a déliurés de la captiuité
De l'ennemy iuré de nostre liberté,
Et nous a recouuert un estat plein de grace
Qui les trésors du Ciel, si tu le veux, t'amasse.
Dieu fit le monde en O, *en la création,*
Nous disons souuent O ! *par admiration*
(C) *Ie suis* O *a dict Dieu, belle similitude*
*Qui fait admirer l'*O *en sa rotonditude.*

(A) Excita potentiam tuam & veni. Is., 71.
(B) Vbi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum. Galat., 4.
(C) Ego sum alpha & omega. Apoc., 3.

O

O rend le nombre plein parfait & définy,
Et toufiours s'adiouftant, il produit l'infini,
Dix, vingt, trente, cent, mil, fans mettre fin au nombre ;
Ainfi de l'infini l'O n'eft il pas vn ombre.

Œ.

A cet O *infini l'*E *fe treuue attaché,*
Qui fe tient là dedans vne moitié caché :
Les deux n'ont qu'vne voix, en forme de diftongue,
Qui fait vn O *pur foy & sa fyllabe longue :*
E *fait Emmanuel, le fils en Trinité*
Qui fort de l'infiny, prenant humanité ;
Cé n'eft vn que les deux, vn Dieu & homme enfemble
Diuinement vnis d'vn rond qui les affemble.
(A) *Ce rond eft l'infiny, qui toufiours eft de foy,*
Et s'estend fur le tout fans bornes, temps, ny loy
D'où fort Emmanuel & vient en ce bas monde,
Comme fait du foleil la lumiere féconde,
Qui donne fa fplendeur en ton obfcurité.
Cœna *que ne vois tu ton incrédulité*
(B) *Qui t'aveugle les yeux, au défaut de la Lune*
Qui n'a plus de fplendeur ny de lumiere aucune ?

(A) Et erit extenfio alarum ejus implens latitudinem terrœ O. Emmanuel. If., 8.

(B) Et tenebræ eam non comprehenderunt. Joan., I.

Car le ſoleil leuant, qui nous donne ſon iour,
Remplit tout l'vniuers de ſon diuin amour
Que l'on treuue, au matin, au ſacre de la meſſe
(A) *Qui de Iuſtice & Paix nous aporte largeſſe,*
En ce iour de Salut ou la Lune & Cœna
De Lumiere & vertu l'vn plus que l'autre n'a.

N.

(B) N *démonſtre bien que plus n'a de puiſſance*
Le Cœna *que les Iuifs auoient en réuérence,*
Et que le temps viendroit qu'il n'auroit plus de lieu,
Ains qu'il ſeroit du tout déſagréable à Dieu.
N *eſt malencontreuſe & ce qu'elle commence*
Eſt déſauantageux & ne porte de chance;
Tels noms ſont priuatifs, les autres malheureux,
Contrediſans, malins, triſtes & ténébreux :
Nec ne na *ce ſont trois en* Cœna *negatiues,*
Qu'en ce lieu l'on congnoiſt par effect priuatiues
De ce demonſtratif, de celuy entendu
Qui à tous les humains le ſalut a rendu

(A) Orietur in diebus ejus Juſtitia & Abundantia pacis donec auferatur Luna. Pſal. 71.

(B) Nec, ne, na, non, neque, nequam, nequaquam, nunquam, nullus, nox, nil, nix, nex, nebulo, nefandus, nefas, nego, negligo, negantia negligentia, nequeo, neſcio, nemo, nero, neco, d'où vient *Neca.*

Ce *monstre Dieu partout,* ce *créateur du monde*
Ce *ciel,* ce *feu,* cet *air,* cette *machine ronde*
Ce *corps,* ce *pain,* ce *vin,* cet *excellent manger*
Ce *monarque qui fait tout en ordre ranger :*
Ce *peut dire de tout : mais par vne excellence*
Nous l'entendons icy d'vne diuine essence
Souz l'espèce du pain, où nous est démontré
L'Aigneau immaculé, au monde rencontré,
Que Cœna *figuroit, en la loy mosaïque,*
Qui n'a plus sa vertu, ny dignité antique.

A.

A merite de soy, c'est le commencement
Des sciences, des arts le premier élément :
Dieu l'a tousiours aimé, mais il pert son mérite
*Pour accompagner l'*N *& estre de sa suitte,*
N *qui l'a du tout chétif deshonoré*
Autant que dans Missa *il se voit décoré.*
Mais quelle pauureté ne void on pas n'a *suiure*
N'a *pain,* n'a *vin,* n'a *rien,* n'a *mesme de quoy viure.*
Cœna n'a ce *Iésus, diuine maiesté,*
Qui ne veut estre enclos en cette pauureté
N'a de Religion, d'Autels, de Sacrifices,
Mais vne liberté à tous genres de vices.
Des enfants d'Israel Cœna *fut fort prisé,*
Comme du Tout puissant par Loy authorisé ;

En leurs solemnitez la coutume étoit telle
De le manger au soir que souper on apelle.

L'esprit de vérité, au Nouueau Testament,
Le souper a changé au matin sainctement ;
Ce n'est donc pas Cœna *puisque l'heure est changée,*
Ou bien des noms seroit la carte dérangée,
Dire au soir déieuner & au matin souper,
C'est l'ordre renuerser, c'est nature sapper :
L'Eglise maintenant n'vse de ce langage,
Car Cœna *ne fut onc au matin en vsage.*
Il est vray que sainct Paul du mot de Cœna *vse,*
(A) *Mais il ne faut qu'aux noms simplement on s'abuse.*
L'Esprit donne le sens, sainct Paul parloit à ceux
Qui de paschaliser estoient trop paresseux,
Et mangeoient à l'Autel auec irréuerence,
Ne discernans du Christ la réelle présence :
En cette vérité, raconte le docteur,
(B) *Sera mainte hérésie, ayant son fol autheur*
Pour marquer les Eleuz & faire au vray congnoistre
Les aprouuez de Dieu, les Saincts que doiuuent estre.

(A) Scrutamini scripturas. S. Joan : Non satis est legere scripturas sed eas scrutandas esse Christus ostendit. Gregor. Naz.

(B) II Corinth. Oportet herefes esse vt qui probati sunt manifesti fiant in vobis.

Il parle d'vn manger, immolé sur l'autel,
Où plusieurs arriuoient, sans le cognoistre tel,
Que Iésus le donna, de ses propres parolles
Condamnant les méchans qui seruoient aux Idoles,
Leur ayant immolé, puis ils mangeoient après
Le Cœna *que sainct Paul leur défendoit exprès :*
Indignes & gourmands, le soir, remplis de boire,
Ils venoient pour manger le pain du Dieu de gloire,
Qui n'est plus dit Cœna *en langage latin,*
Car l'Eglise le soir a changé au matin.
Souuent, comme Sainct Paul, les docteurs de l'Eglise
Vsent du mot Cœna, *mais qu'il soit sans Prestrise,*
Sans Autels, Sacrifice & Consécration,
Ce n'est ny de Sainct Paul ny d'eux l'intention.
Le Cœna *du Seigneur, duquel parle l'Apostre,*
Aveugles en la foy, ne fut iamais le vostre !
Car celuy du Seigneur a tousiours esté tel
Par le prestre sacré présenté sur l'Autel
Sacrifice d'honneur, hostie salutaire
Pour les péchez offerts, à Cœna *tout contraire.*
Prétendus Réformez, vous auez odieux
Les Pontifes sacrez, Prestres, Religieux,
Et l'Ordre merueilleux qui commence à Sainct Pierre
Pour à jamais offrir, à l'Eternel en terre,
(A) *Sur nos Autels, vn pain, figuré par celuy*
Dont Dauid fut repu, quand, fatigué d'ennuy,

(A) Panis Angelorum.

Et languissant de faim pour vne longue fuitte,
Il demanda du pain pour luy & pour sa suitte
Au prestre Achimelech, qui graue lui rèpond :
« Nous n'auons point de pain prophane en ce S[t] Mont
« Que du sacrè qui est dessus la Saincte table,
« Dont vn homme en pèchè de manger n'est capable,
(B) *« Et notamment s'il a de la femme aprochè. »*
Ainsi falloit il donc estre net de pèchè.

Si vostre pain Cœna *ne vous sert que de signe,*
Celuy d'Achimelech auroit ètè plus digne,
Et sainct & prècieux aux enfans d'Israël
Que le vostre qui n'est que pain matèriel;
La nuit plus que le iour contiendroit de lumière,
Et l'ombre que le corps auroit ètè première ;
La figure seroit plus que la veritè,
Ce qui est sans raison & sans authoritè.

L'homme, estant en pèchè, peut bien, à vostre table,
Manger de vostre pain sans en estre coulpable ;
Le pain qu'vn soir mangeoient les antiques Hèbreux
Plus que le vostre estoit sainct & mystèrieux,
Trois choses ils auaient que nous deuons cognoistre.
Le manger, & l'autel, & la grandeur du Prestre :

(A) Non habeo laicos panes ad manum, sed tantum panem sanctum, si mundi sunt pueri, maxime a mulieribus, manducent. III Reg. 21.

Le manger eſt en trois, par diuerſes façons,
Le pain, l'aigneau, la manne &, pour belles raiſons;
Le pain eſt l'entretien de la nature humaine,
Et Dieu nourrit l'Eſprit de grâce ſouueraine :
(A) *« Ie ſuis, dit-il, le pain, vif du ciel deſcendu,*
« Pour deſtruire la mort, & la vie iay rendu :
(B) *« Ma chair eſt vray manger, & mon ſang le vray boire, »*
Ce n'eſt donc pas du pain qu'il faut à l'Autel croire.
« Qui mangera ma chair & qui mon ſang boira,
« Ie ſeray dedans lui, & luy en moy ſera :
« Le pain que ie donray eſt ma chair précieuſe
« Pour la vie du monde angélique & heureuſe »
(C) *La manne, que mangea Iſrael au déſert,*
Ce n'eſtoit pas du pain & ſi ce nom luy ſert
A monſtrer qu'elle eſtoit de céleſte nature,
Ayant de tout manger le gouſt & nourriture.

Ce manger eſtoit donc pain d'admiration,
Ce que n'a point Cœna *par démonſtration,*
Et chacun void à l'œil qu'il n'a rien d'excellence,
Sinon qu'il eſt du pain donné en ſouuenance.

(A) Le pain. Ego ſum panis viuus qui de cœlo deſcendi.

(B) Caro mea vere eſt cibus & ſanguis meus vere eſt potus. Joann., 6. — Panis quem ego dabo caro mea. *Ibidem.*

(C) La manne : Panem cœli. Pſal. 77. — Omne delectа miſertum in ſe habebit. Sap., 9.

Or ce n'eſt pas aſſez d'vn ſimple ſouuenir :
Mais d'vn effect préſent il ſaut tous conuenir,
Effect en ſoy ſolide & réelle ſubſtance
Ne dependant d'autruy, comme vne ſouuenance
Qui tout auſſi toſt paſſe, & n'a de fondement
Qu'en ce qu'elle eſt conçeue en noſtre entendement.
Mais cet aigneau paſchal & la manne céleſte
Figuroit vn manger qui ſeroit manifeſte,
Au temps de verité, plus digne & précieux
Que le pain de Cœna, *qui ne vient point des Cieux.*

Ce manger eſt donné au grand iour de la Paſque,
Paſſage de ſalut, où il faut que le maſque
D'iniquité ſoit hors pour veſtir Ieſus-Chriſt,
Afin de le manger, comme Sainct Paul eſcrit.
(A) *Il dict que noſtre Paſque eſt le Chriſt en perſonne*
Mangeons le immolé, puiſqu'à nous il ſe donne,
Non pas comme les Iuifs, auec le vieil leuain,
Ny comme les gentils, qui le prenoient en vain,
Mais comme vrais chreſtiens, en pureté de vie ;
Sainct Paul en ce banquet ſainctement nous conuie.
Ce Pasque n'eſt pas pain, comme le croit Cœna,
Le pain n'eſt immolé, la Paſque donc il n'a :

(A) Paſcha noſtrum immolatus eſt Chriſtus, itaque epulemur. Corinth. I, 5.

Auſſi

(A) *Auſſi n'a-t-il d'autels pour faire ſacrifice,*
Qui néceſſaires ſont à ce diuin office;
Ils ont été ſacrez pour eſtre le ſoutien
Du corps très précieux qu'immole le chreſtien.

Durant la loy écrite ils eſtoient de deux ſortes,
L'vn de parfums exquis, & l'autre d'holocauſtes.
(B) *Ceſtuy-ci se faiſoit du ſang des animaux,*
Et le parfum après d'odeurs & de flambeaux;
Or il falloit entrer du ſang, au Tabernacle,
Où le Preſtre à l'Autel eſtoit de Dieu l'oracle
Qui figuroit le Chriſt, le Pontife éternel,
Qui par ſon ſang deuoit, ce grand iour ſolemnel,
Entrer an Sainct des Saincts, pour offrir à ſon Père
Sa ſaincte humanité qui nous faict luy complère.
Dans l'égliſe icy bas, du ſang & paſſion
De ce fils rédempteur, vient la rémiſſion.
L'on entre par ſon ſang au pourpris méritoire,
Où l'odeur de la Foy, où le ſainct lauatoire,
Les mots, & actions qui ſe font à l'autel,
Le nous donnent entier & le méritent tel

(A) Habemus altare de quo edere poteſtatem non habent qui tabernaculo deſeruiunt. Hebr.— Quid enim altare niſi ſedes corporis Chriſti. Optat. Lib. 6 *in Parme.*

(B) Chriſtus, adſiſtens Pontifex futurorum bonorum, non per ſanguinem hircorum aut vitulorum ſed per proprium intrauit ſemel in Sancta. Hebr., 9.

Qu'vn iour il ſe donna, en hoſtie ſanglante,
Sur l'Autel de la Croix. Après il ſe prèſente
Sacrifice d'honneur, pour nous eſtre appliqué
Par vn diuin manger, qu'il veut eſtre expliqué
(A) *Pour le bien de la foy, vn diuin ſacrifice*
Où nul autre que luy ne peut faire l'office
De le reprèſenter. Deſſous vn ſacrement,
Il fait de ſa puiſſance vn viuant inſtrument,
Qui a pouuoir de luy de ſe mettre en ſa place
Et le reprèſenter au Sainct Autel de grâce :
Qui faſſe pour ſa voix ſa conſècration
(B) *Par les ſaincts mots qu'il dit auant ſa paſſion*
Sur le pain & le vin la Cœne ètant finie,
Et du vieil teſtament la figure bannie,
(C) *Le ſacerdoce vieil au nouueau tranſferé*
Et le mèrite auſſi à la Loy dèfèré.
La dignité du Preſtre a depuis eſtè grande
Et agrèable à Dieu, ainſi qu'il la demande.
« Ie me ſuſciterai, dit l'Alme crèateur,
« Vng Preſtre qui ſera grand ſacrificateur,
« Et m'offrira dèuot vne oblation belle;
« Ie luy èdifieray vne maiſon fidelle
« Et marchera deuant la face de mon Chriſt. »
De quel preſtre doit-on entendre cet ècrit,

(B) Fides eſt ex auditu, auditus autem per verbum dei. Rom., 10.
(C) Hoc facite.
(A) Translato ſacerdotio neceſſe eſt ut legis tranſlatio fiat. Hebr., 7.

Ou de celuy qui fut en la loy mosaïque,
Ou de l'autre qui est en la foy catholique ?
Ce n'est pas du premier, car son oblation
Se faisait d'animaux en l'immolation,
(A) *Qui lors n'estoit à Dieu agréable ni nette*
Comme chante Dauid son bien-aimé prophette :
« Ie n'accepteray point de ta maison des veaux
« Ny ne veux point manger de tes gras chevreaux ;
(B) *« Mais tout humble offre moy l'hostie de louange*
« Où tu verras mon fils, le Sauueur & mon Ange.
« La maison de Iuda fidelle n'a esté
« Car le Messie elle a follement rejetté. »
(C) *Le Prestre ne marchoit pour lors en sa présence*
Puisqu'il n'auoit encor au monde pris naissance.
A nos prestres chrestiens cest honneur apartient
De marcher selon Christ, que Cœna *ne contient ;*
Le Christ, prestre éternel, est la saincte lumiere
Des prestres successeurs de la bande premiere,

(A) *La dignité du prestre.* Suscitabo mihi sacerdotem fidelem qui juxta cor meum & animam meam facit & edificabo illi domum fidelem & ambulabit coram Christo meo cunctis diebus. I Reg., 2.

(B) Non accipiam de domo tuo vitulos neque de gregibus tuis hircos. Psal. 49.

(C) Sacrificium laudis honorificabis me & illic iter quo ostendam illi salutare dei. *Ibidem.*

A qu'il donna pouuoir de faire comme luy ;
(A) *Ce ſont ceux que l'on void à l'Autel auiourd'huy ;*
Ils ont édifié maintes belles égliſes,
Où des preſtres laiſſant en dignitez requiſes,
Qui faiſoient, iour & nuict, à Dieu leur oraiſon,
Pour maintenir en paix ſa fidelle maiſon.

(B) *Sainct Paul fut des premiers qui, de façon diſcrette,*
Inſpiré du ſauueur, laiſſa Tite dans Crète,
Pour des preſtres choiſir, comme il l'auoit eſté,
Et les ordonner meſme en chacune cité.

Sainct Auguſtin depuis teſmoigne que l'Egliſe
Prend ſon authorité de l'eſtat de Preſtriſe,
Et tant plus reçoit-elle en ſoy de dignité
Que le ſacerdoce eſt en honneur exalté.
Le preſtre célébrant eſt la belle lumiere,
Qui nous doit eſtre autant que le iour couſtumiere,
L'Autel, le Sacrifice, & le Preſtre ſont trois
Que le Saint Sacrement contient tout à la fois :
L'vn ſans l'autre ne peut auoir ſon exiſtence,
Ayans vn ſeul reſpect à la diuine eſſence,

(A) Sufcitabo mihi facerdotes quibus verbis ipfum facrificium chriftianorum eleganter expreffum eft de quo dicit facerdos ipfe : Panis quod ego dabo caro mea. Bucher. *Ibid.*, I, Reg., 2.

(B) Reliquite creatœ ut ea quœ definit corrigas & conftituas per civitates Prefbyteros ficut ego difpofui tibi. Tit., I.

Le ſacrifice prend du ſacrificateur
Son odeur à l'Autel qui monte au créateur.
(A) *Ce ſacrificateur, c'eſt Iéſus qui opère,*
Se préſentant pour nous ſacrifice à ſon Père;
Puis il ſe donne à nous, Sacrement à l'Autel,
Et, en ce Sacrement, il est Preſtre immortel.
C'eſt donc l'oblation que diſoit le Prophette
Que le Preſtre au Grand Dieu préſente toute nette,
Sous les diuins effets du Tout puiſſant moteur,
Qui pour ſa gloire veut l'homme coadiuteur :
Comme il agit icy par les ſecondes cauſes
En temps, lieu, mouuement, par actions & pauſes,
Il eſt tout, & partout, & tout eſt fait de luy,
Rien n'eſt, s'il ne lvy plaiſt, & eſt de tout l'apuy.
Le ſoleil de bien loin nous échauſe la terre,
Et fait de ſes rayons merueilles dans la pierre
Aux Perles, aux Rubis, au Saphir en l'Aimant
Par vn oculte eſprit, de la nature amant.

(B) *Apollo, ce faux Dieu, auoit bien ſon Idolle*
Où l'homme il déceuoit, ſouz ſa feinte parole,
Ce n'eſtoit qu'vne pierre, ou bois ſans ſentiment
Et auoit vn Autel & Preſtre & Batiment.

(A) Non vos eſtis qui loquimini ſed ſpiritus patrís veſtri qui loquitur in vobis. Matt., 10. — Per homines facit miracula. Exod., 4; L. 4, Reg., Luc., 9.

(B) Natalis Comes. *De Apolline*, cap. 10.

L'Esprit sainct autrefois a parlé par Caïfe
A cause qu'il estoit pour l'heure Grand Pontife,
(A) *Et dist qu'il convenoit, pour sauver les humains,*
Condamner à la mort vn homme par ses mains.

Le fils de Dieu peut donc opérer par le Prestre
Et faire qu'à sa voix le pain change son estre :
Il le veut, il l'a dit, c'est toute vérité,
Pourroit-on demander plus belle authorité ?
Si l'Alchimiste peut, par subtille science,
Rendre potable l'or, tirer la quintessence
De l'argent, & du plomb, & des autres métaux,
Par la chaleur du feu, enclumes & marteaux,
L'éternel fils de Dieu a-t-il moins de puissance
De transsubstancier le pain en sa substance ?
Puisqu'il a tout formé, d'vn tout puissant parler,
De rien en vn moment le ciel la terre & l'air ?

L'esprit malin croit bien que, par dessus nature,
Le fils du Tout-Puissant peut vne pierre dure
Changer en pain tout pur, pour le corps substenter :
Sont miracles qu'il fait, pour sa gloire augmenter,
Qu'il ne veut faire seul, mais, par ses saincts Prophettes
Ses œuvres ont esté hors la nature faittes,

(A) Joan., 11.

(A) *Moyſe fit-il pas d'vne pierre de l'eau ?*
Peut on voir icy-bas vn miracle plus beau
De tranſſubſtantier la pierre en nourriture
(B) *La faiſant miel & laiſt, nouuelle créature.*
Cette eau eſtoit d'amour, de grâce & de ſalut
Qu'à ſon peuple chèry Dieu départir voulut,
Le voyant diſetteux & de pain & de boire,
Dans les triſtes déſerts comme en vn Purgatoire ;
(C) *Ce céleſte manger & l'eau de ce rocher*
Figuroient de Iéſus & le ſang & la chair,
L'eau de diuinité qu'il donne, en nourriture,
Pour immortaliſer la mortelle nature ;
De pain il fait ſon corps bien plus facillement
Que Moyſe d'vn rocher vn liquide élément :
Et ſes Apoſtres & ſes bien-aimez diſciples,
Les Pontifes ſacrez, les Preſtres les plus ſimples,
Peuuent faire cecy : c'eſt tranſſubſtancier
La nature du pain pour luy ſacrifier,
Sur l'Autel conſacré, l'hoſtie conuenable,
Leur ayant départy la lumiere ſemblable,
Qu'il auoit de ſon père, à faire des effects
Miraculeux, diuins & encore plus parfets :

(A) Math., 4. — Qui conuertit petram in ſtagna aquarum. Pſal. 113.

(B) De petra melle ſaturauit eos. — Pſal. 80.

(C) Bibebant autem de ſpirituali consequente eos petra, petra autem erat Chriſtus. I Corinth., 10.

(A) *Ce n'eſt donc pas du pain qui ſe donne à la Cène*
C'eſt le corps de Iéſus, que l'Apoſtre diſcerne
De ce qui paroiſt pain, car s'il n'eſtoit que pain,
Le Teſtament de Chriſt nous ſeroit comme vain.
Sainct Paul l'entend ainſi, ne treuuons donc étrange
Si ce vieil mot de pain en l'Epiſtre il ne change.
De ce qu'il fut naguère il luy laiſſe le nom,
Et d'angélique pain il porte le surnom:
Il paroiſt à nos yeux en ſa premiere forme,
Si que tant ſeulement à la grace conforme :
Ce n'eſt donc point Cœna, *du pain que nous voyons,*
C'eſt le corps de Iéſus qu'a l'Autel nous croyons
C'eſt le pain & le vin, le manger & le boire
Que nous aurons au Ciel, jouiſſant de ſa gloire.
C'eſt vn Sainct Sacrement qui a de ſoy pouuoir
De iuſtifier l'homme, alors qu'en ſon deuoir
Il le prend dignement : & c'eſt la différence
Que Paul fait de Cœna, *le pain prend ſa ſubſtauce*
Du corps de Iéſus-Chriſt, plein de diuinité,
Effect du Tout-puiſſant, non de l'infirmité
De celuy qui nous dict que ce manger & boire
(B) *Eſt dans ce Sacrement, ſi nous voulons le croire.*

(A) Amen. Amen qui credit in me opera quœ ego facio, & ipſe faciet & majora horum faciet. Joann., 14. — Claritatem quem dediſti mihi dedi eis. Joan. 17. — Hic eſt enim ſanguis meus novi teſtamenti qui pro vobis effundetur in remiſſionem peccatorum. Matth., 20.

(B) Non dijudicans corpus Domini. I Corinth., 11.

Il

Il y est, sous la foi, croy le, ou ne croi pas,
Cœna *te veut tromper, tirant en ses appasts*
Les esprits libertins, que perdre il s'éuertue
Et que, pour croire à luy, facillement il tue;
Il réprouue celuy qui, au Sainct Sacrement,
Croid le corps de Iesus estre réellement.

Mainte ame de sa voix n'a-t-elle esté trompée?
Et la France de sang en mille parts trempée?
Comme elle, ses voisins en gémissent encor
Qui verroient sans Cœna *régner vn siècle d'or.*
Et vous ses chers suppofts, que chacun s'éuertue
De le quitter soudain, redoutans qu'il vous tue,
Pour dans le Sainct Missa, *vraiz* Amifs, *reuenir,*
Et de cet ennemy onc ne se souuenir,
Ains de nos Ayeux suiure à iamais la croyance :
Ils triumfent au Ciel & n'ont eu cognoissance
De Cœna, *mais ont creu ce que l'Eglise croit*
Qui est de Paradis le grand chemin tout droit.
Qui dans ce Sainct sentier ne sçait pas se conduire
Doit, auecques la foy, dans son esprit reduire
Ce que Iésus a fait en sa Rédemption,
Que nous croyons de luy, par la tradition
Où son Eglise mesme a si grande eficace
Qu'elle imprime en nostre ame vne diuine grace.

C'est le ferme bouclier que nous auons en main,
Pour rendre de Cœna *le pouuoir du tout vain.*

L

Là de l'entier salut sont les fidelles armes
Pour combattre Sathan, & Cœna, & leurs charmes.
Cette Eglise est de Dieu l'épouse qui ne peut
Errer ni déceuoir celuy qui croire y veut :
Elle ne se doit point apeler réformée,
Estant de l'Esprit sainct, en tout temps, animée.
Reformer, proprement est l'erreur corriger,
L'Epouse au seul Epoux à ce veut s'obliger :
Si elle auoit esté des noirs démons tachée,
Et dans l'obscurité tant de siècles cachée,
L'Epoux l'auroit laissée, à Cœna, au besoin,
Et à ses substituts pour en prendre le soin;
Non, non, ayant esté si longtemps difformée,
La porte de salut auroit été fermée
A tous régénérez du sang de Iésus Christ :
Erreur qui ne prouient que du malin Esprit.
Les portes de l'Enfer n'ont point eu de puissance
Contre elle, car Iésus est sa seule défence.
Ce soleil sans éclypse y éclaire sans fin,
Qui rend son air tout pur sans nuict, soir ny matin.
Cœna *goustant cet air n'eut l'Église nommée*
Babylone d'erreur, de son doigt reformée;
Quelqu'autre contre luy, hérétique écrira
Qu'il a mal entendu & de luy se rira,
L'apelant ignorant en la saincte écriture :
L'Eglise ainsi sera suiette à la censure,
De tous ceux qui voudront faussement présumer
D'estre enuoyez exprez du ciel la reformer.

C'eſt la nacelle en mer de tous vents agitée,
Qui ne ſera iamais de ſon Havre jettée ;
Elle peut ſeurement ſur l'Océan flotter
Et au Scylle & Caribde en tout temps réſiſter.

Cœna *peut il montrer, par texte d'Euangille,*
Ou par tradition, ou par quelque concile,
Ou par l'authorité de quelque ſainct docteur,
Que l'eglise ait erré ? qu'il en eſt correcteur ?

L'Égliſe que Iéſus épouſa ſur la terre
N'eſt ſans viſible chef, ſucceſſeur de Sainct Pierre,
Qui puiſſe maintenir l'honneur qu'on doit à Dieu,
Et faire que ſes loix on obſerue en tout lieu,
Chef & Père & Paſteur en l'Égliſe viſible,
Sans lequel viure en Chriſt, il ſeroit impoſſible,
Qui puiſſe ſoutenir l'ordre & la dignité
Des Preſtres ordonnez ſous ſon authorité,
Reformer les abuz, s'il s'en treuue en l'Egliſe,
Par conciles où eſt la verité promiſe.

Au troupeau de Iéſus l'on a veu de tout temps
Des Preſtres vicieux, des Moynes mal-contens
Qui, pour quitter leur vœu, ont prins ce faux prétexte
Que l'Egliſe a erré, faiſans nouuelle ſecte,
Pour viure à leur plaiſir, en toute liberté,
Violant les vœux promis de viure en ſaincteté,

Se disant réformez de l'esprit de sagesse,
Pour réformer l'Eglise & détester la messe,
Et qu'ils sont envoyez de cet esprit diuin
Pour seuls mettre aux abus de l'Eglise vne fin :
Aux parolles de Dieu ils donnent ouuerture,
Se vantant qu'eux, sans plus, entendent l'écriture
Et que leur beau Cœna *est le vray Sacrement,*
Luy donnant tout l'honneur du nouueau Testament.
L'ecriture du tout ils font intelligible
Et que d'y adiouster ny oster n'est loisible :
Mais, s'il faut déclarer l'œuure que fit Iésus
Tenant entre ses mains le pain & dit dessus :
« Prenez, voila mon corps », à si clère sentence
Ils nous disent qu'il faut beaucoup d'intelligence,
Luy donnant autre sens, pour leur erreur forger,
Voulant de Iésus Christ les parolles changer.

Ce Cœna, *ce* Neca, *& toute leur science*
Tuent les foibles esprits, qui ont en eux croyance ;
Ils tirent de faux coups que la Foy doit parer
Pour vaincre leur orgueil, qui les fait séparer
Du céleste troupeau, du giron de l'Eglise
Où l'humilité est & Sainсteté requise.

Le Ministre, qui veut estre bien reputé,
Presche que le péché n'est aux siens imputé,
Et, pour mieux leur donner de malfaire licence,
Il dict qu'ils sont préueuz de Dieu, en leur naissance,

Que le prèueu ny peut corriger dès mesħuy
La force du destin qui commande sur luy.

Voila le coup mortel que Cœna *cruel donne,*
Voila comme il séduit, cauteleux, la personne
Qui ne sçait pas parer, de l'escu de la foy,
Ces rèueurs dangereux qui renuersent la loy.
Le vice & la vertu n'ont louange ny blasme,
Et ne seruent de rien pour le salut de l'ame,
Au dire de Cœna, *puis que l'homme prèueu*
Est perdu ou sauuè, selon que Dieu l'a veu.

Ainsi ce desstinè n'a foy ni esperance,
Puis qu'il met au destin toute son asseurance :
Iésus pour celuy là n'a rien fait d'absolut,
Puis qu'il ne met en luy le bien de son salut;
Ce sang si précieux sera donc innutille
A cet homme prèueu, à la foy inhabille.

Il ne faut pas de loy ny de commandement
A qui tout est destin inèuitablement,
La peine des mèchans qu'ordonne la Iustice,
Et Dieu premierement, est iniuste suplice,
Si le mal qu'ils ont fait est par nècessitè
Que leur gauche destin leur auroit suscitè :
Si de ce mal commis la prescience est cause
Dieu en seroit l'autheur, croyance par trop fausse.

Si ce grand Dieu n'estoit misèricordieux,
Cette erreur suffiroit pour refermer les Cieux;
Mais il est tout clèment, sa loy toute èquitable,
Tout plein d'amour vers nous, tout bon, tout charitable.
Si la nature veut au mal nous incliner,
Il donne le moyen de la discipliner
Par la raison, qui peut à ces mouuemens luire
Et par ces saincts dècrets qui nous peuuent conduire
A la perfection, où l'homme est destinè.
(A) *Ce père tout puissant à tout bien nous conuie*
Par son filz enuoiè, qui tesmoigne l'enuie
Qu'il a de nous sauuer en toute libertè.
Il nous dèfend le mal contraire à sa bontè,
Il ne veut perdre aucun, ny rèprouuer personne,
Ains à nos humbles vœux son sainct amour il donne,
Nous prèvoians à bien, sans en donner arrest,
Par vn temps limitè que par celuy qui est :
Non point comme icy bas, où le present se passe,
(B) *Mais en l'Eternitè tout temps en vn amasse,*
Qui faict vn temps prèsent, qui ne se passe point;
Tout est present en luy, & qui parle en ce point :
« Dieu m'a prèueu mon iour » il fait Dieu comme vn homme
Que le temps enuieillit & use & le consomme.

(A) Qui crediderit et baptizatus fuerit salvus erit. Marc., 16. — Prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Iesum christum. Eph., 1.
(B) Nunc eternitatis.

Les ans, les mois, les iours, les siecles spacieux
Sont la mesure en nous du mouuement des Cieux;
Les corps inferieurs qui respirent au monde
Sont suiets à ces temps qui coulent comme l'onde;
Mais, en l'Eternité, ces mouuements n'ont lieu
Car ils sont au dessouz de la gloire de Dieu :
C'est donc humainement, contre la prescience,
Dire : Dieu a préueu, c'est nostre intelligence
Qui ne peut consepuoir, sans temps, lieu, mouuement
Que Dieu est éternel, sans aucun changement.

Selon les causes, Dieu préuoit toutes les choses
Qui sont mises au iour, & par nature écloses,
Les vnes font leur cours par la nécessité,
Comme font le Soleil, le Iour, l'Hiuer, l'Esté,
Roulans par l'Vniuers les causes contingentes
Qui n'ont rien d'asseuré, comme non permanentes,
Faisant pluye ou beau temps, ou froid, cu sec ou chaud;
Que l'vn ou l'autre ait cours, la nature ne fault;
Mais l'homme est gouuerné par vne autre maniere
C'est de Dieu tout-puissant, des causes la premiere,
Qui l'a fait libre en soy, n'estant violenté
A faire bien ou mal, contre sa volonté.
La prescience en luy ne fut onques changée.
Aussi sa volonté n'est par force rangée,
A faire bien ou mal, puis qu'en ce temps présent
Qui est dans l'Eternel, il se peut dire exempt

De la néceſſité, de force & violence
Que Cœna *dict aux ſiens eſtre la preſcience.*

A l'image de Dieu, en la création
L'homme eſt fait immortel, ſans imperfection,
Préueu & deſtiné à la béatitude,
Et ne prouient de Dieu ſa mauuaiſe habitude.

(A) *Il veut que l'homme ſoit entierement ſauué*
Quand ſon commandement il aura obſerué,
Et ne déſire point de ſon œuure la perte,
Puisqu'il a par ſa mort du ciel la porte ouuerte.
Si la volonté veut que Paul ſoit bien heureux,
Et qu'en la preſcience il ſoit dict mal-heureux,
Sa ſaincte volonté & cette preſcience
Seroient en contre-point en la diuine eſſence.

Il préuoit maintenant ſans temps, qui ſoit paſſé,
Car tout temps en préſent eſt en luy compaſſé;
L'iniuſte eſt menacé d'vne éternelle peine,
S'il fait contre la loy quelque action vilaine,
Mais reuenant contrit à ſa ſaincte bonté
Il treuue Dieu préſent qui voit ſa volonté.
Il eſt le bien venu, reveſtu de la grace,
(B) *Comme prodigue enfant que vn bon père embraſſe.*

(A) Vult omnes homines ſalutis fieri. Ioan., I.
(B) L'enfant prodigue. Luc., 15.

Ne

Ne fois donc, en ton cœur, Cœna *iniurieux*
De forger vne erreur, pour t'aueugler les yeux ;
Quitte ce fol destin. Dieu reçoit, à toute heure,
Celuy qui pénitent en l'eglise demeure.
(A) *Ne regarde si haut que toufiours deuant toy*
Ne luyse clairement le flambeau de la foy ;
L'espoir, la charité, guidans ta conscience,
Tu feras bien heureux dans cette prescience.
(B) *Tu proposes que Dieu en hayne eut Esaü,*
Qu'au contraire Iacob son sainct amour a eu.
Tous deux frères iumeaux, nez en vne mesme heure,
N'ayans encor fait œuure ou mauuaise ou meilleure,
Cœna *tu n'entends pas ce que Dieu a aimé,*
C'est cette grâce dont Iacob fut animé :
Dieu a voulu l'aimer & honorer sa race,
Sans qu'il eut mérité d'obtenir cette grâce.
Au contraire il hayt d'Esaü le péché
Où le malheur d'Adam auoit l'homme attaché,
Laissant cet Esaü dans son lict de nature
Vicieux & gasté, Dieu luy faict-il iniure.

En sens allégoric est entendu ce lieu :
Esaü & Iacob sont deux peuples de Dieu.

(A) Altiora te ne quæsieris. Eccl., 3 : Iuc., I.

(B) . . . . quod autem oderat in Esaü antequam natus fuisset aliquod mali nisi originœ peccatum. Ancel. in 9 c. de Roma.

M

Eſaü eſt hay : la première nature
Et la grace est Iacob, figure en l'Ecriture.
Eſaü, c'eſt le Iuif incrèdule, obſtinè,
Iacob croit en Ièſus & eſt prèdeſtinè :
C'eſt le peuple gentil à qui Dieu donne grâce
Et delaiſſe Eſaü & ſa ſordide maſſe
Ternie du pèchè qu'il auoit pris d'Adam :
La preſcience donc n'eſt pas cauſe du dam.

Cœna, *tu es le Iuif à Eſaü ſemblable,*
Le nom eſtant changé, de toy s'entend la fable,
Tu dis eſtre l'Égliſe, entre ses fils aiſnè;
Et que c'eſt toy qui es ſur tous prèdeſtinè.

(A) *Nous ſerions comme vn rien, ſinon par cette grâce,*
Que figuroit Iacob en ſon antique race;
Tu allègues encor que Dieu durcit le cœur
De Pharaon qui voulut de luy eſtre vengeur.
Le ſoleil ſe hauſſant, rend la terre fertile;
En hiuer s'abaiſſant, elle deuient ſtèrille.
Dieu Pharaon endurcit, ſa grace retirant,
Et ne veut qu'Iſrael il aille martirant.
La grâce, don du ciel, eſt noſtre preſcience
Et ne faut de Pharaon tirer la conſèquence;

(A) Exod.

(A) *Nul n'eſt iuſtifié des œuures de la Loy,*
S'il n'a du Rédempteur le mérite & la Foy
Qui donnent la vertu, le mérite & la grâce :
C'eſt d'où tous nos bienfaits tirent leur efficace.
C'eſt donc Iéſus qui fait l'homme prédeſtiné,
N'eſtant plus du péché d'Adam contaminé,
Et gardant tous les vœux qu'il fait au ſainct Bapteſme,
Il eſt libre de ſoy & maiſtre de luy meſme ;
Auparauant cela, il eſt comme vn mineur,
Forclos de liberté, de franchiſe & d'honneur :
Mais, le temps expiré qu'il eſt hors de tutelle,
Il diſpoſe du ſien entre ſa parentelle;
Son pays, ſes parents, ſes plus proches amis
Sont les ſainctes vertus où ſon cœur il a mis;
Son pays, c'eſt le ciel où ſon eſprit demeure
Par humbles oraiſons qu'il préſente, à toute heure,
(B) *A ce grand Dieu qui dict : « Vous eſtes mes amis*
« Et vous donray le ciel, comme ie l'ay promis,
« Et ſerez mes eſleuz en la céleſte bande
« Faiſans ce que ma loy ſainctement vous commande. »

Regarde à toy, Cœna, Dieu eſt toute équité
Qui a, par Iéſus Chriſt, noſtre deub aquitté,

(A) Ex operibus Legis non iuſtificabitur omnis caro coram illo. Rom., 5. — Prœdestinauit nos in adoptionem filiorum per Ieſum Chriſtum. Eph., I.

(B) Vos amici mei estis, ſi feceritis quod ego prœcipio vobis. Ioan., 15.

M ij

Et ne va plus disant que, par sa prescience,
Il damne l'Innocent, de certaine science.
Qui n'a faict aucun mal & n'a Dieu offencé,
De vouloir seulement ne l'a iamais pensé.
Reuien à l'vnion & croy l'Eglise vnique
Et tu seras préueu, estant bon catholique.
Sainct Paul par son péché fut de foy reprouué,
L'esprit Sainct n'eut si tost touché sa conscience,
Qu'il est préveu de Dieu & remply de science.
Imite le, Cœna, *& de persécuteur*
De la chretienne loy, sois fidelle docteur,
Pour ramener les tiens à l'immortelle vie.
L'esprit de vérité à cela te conuie
Et l'amour qu'à Missa *parfait tu porteras,*
Fera que ton erreur pour iamais quitteras.

Laus Deo

Ces vers sont consacrez au Créateur du monde,
A Iésus Rédempteur, à la Vierge féconde,
Pour estre d'eux bénits, afin qu'en l'Vniuers
Ils renuersent le choc des iugements peruers
Des enfants de Cœna *: par amour & franchise,*
Humble, ie les submets aux Docteurs de l'Eglise
Qui donnent sauf conduis aux escripts de la Foy.
Qui va, sans leur aueu, témérère est de soy.



Achevé d'imprimer

A ROUEN

LE CINQ FÉVRIER MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-TROIS

par Espérance Cagniard



